

Les dialectes de Wallonie

ISSN-0773-7688
D/2013/1355/03

Publié avec l'aide de
La Fédération Wallonie-Bruxelles



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES

Les dialectes de Wallonie



Notes inédites de Louis Rémacle

Tome 35 (2013)

Les dialectes de Wallonie
tome 35 (2013)

Société de langue et de littérature wallonnes
place du XX Août, 7 - B-4000 Liège
<<http://users.skynet.be/sllw>>

Éditeur responsable :
Esther BAIWIR, rue des Bouleaux, 16 - 4121 Neuville-en-Condroz

ISSN-0773-7688

D/2013/1355/03

Introduction et considérations sur l'édition

En 2010 et 2011, trois volumes concernant Louis Remacle ont été publiés par la *Société* ; deux consacrés à son œuvre littéraire (édités par Jean Lechanteur), le troisième reproduisant les allocutions prononcées à La Gleize en 2010, à l'occasion du centenaire de sa naissance. L'édition des études inédites du savant constitue, d'une certaine façon, la dernière pierre de l'hommage rendu par la SLLW à l'un des plus éminents linguistes de Wallonie.

Le présent volume,¹ s'il clôt un cycle d'hommages, ne constitue pas pour autant l'arrêt du rayonnement des travaux de L. R. Au contraire, la portée des notes rassemblées ici est parfois d'une grande actualité — nous pensons, par exemple, aux articles sur le *w* initial dans des mots wallons d'origine latine, qui enrichissent un dossier comprenant, par exemple, des articles du récent et très novateur *Dictionnaire étymologique roman* (DÉRom)² ou à l'étude du fr. *au(l)ne*, qui oppose de façon nette une fin de non-recevoir à plusieurs propositions étymologiques du lexème et qui devra être intégrée à la refonte des notices historiques du TLF.³ C'est aussi le cas du compte rendu de l'*Anthologie* de Maurice Piron, qui pourrait sembler sévère, mais qui n'est que précis ; qui pourrait sembler tardif mais qui est surtout urgent, alors que les anthologies antérieures ou moins généralistes sont de moins en moins consul-

¹ Nous remercions Jean Lechanteur et Martine Willems, qui ont largement contribué à la mise au point des textes.

² Dictionnaire en ligne, consultable à l'adresse <http://www.atilf.fr/DERom>; on se reportera par exemple à l'article */'βad-u/ (fr. gué).

³ Sur ce projet, intitulé TLF-Étym, voir <http://www.atilf.fr/tlf-etym/>.

tées et que l'ouvrage de Piron, facile d'accès et largement diffusé, devient l'outil incontournable d'une génération d'étudiants.

Pour l'édition, nous conservons les habitudes typographiques de Remacle lui-même, contrairement parfois à l'usage le plus courant ; ainsi, les étymons sont en italiques mais pas les titres d'ouvrages. Nous avons unifié les abréviations (que l'on résout ci-dessous), de même que les sigles bibliographiques.

Les rares interventions dans le texte concernent des coquilles flagrantes, sont des notes signalant les études majeures parues depuis la rédaction ou des compléments entre crochets. Surtout, des index en fin de volume permettent d'exploiter aisément des études aussi riches que diverses, que nous avons tenté d'organiser de manière thématique.

Jean Lechanteur, qui a été son élève et son ami, nous a fait l'honneur de nous confier les tapuscrits scientifiques du maître, à nous qui appartenons à la première génération des dialectologues liégeois n'ayant connu L. R. qu'à travers ses travaux. Mais plusieurs traits de sa personnalité sont sensibles dans ceux-ci : la ténacité, le courage, l'humour aussi. Puisse ce volume rendre hommage à sa mémoire ; puisse-t-il également inspirer les chercheurs de haut vol autant que les passionnés de petits mots du terroir qui, à l'instar de Louis Remacle, sont parfois une seule et même personne.

Esther Baiwir
Chargée de recherches FNRS

Références

On ne cite ici que les ouvrages dont les références ne sont pas développées dans le texte. Les contributions à des revues accessibles ne sont référencées dans les articles que par leur auteur et un renvoi à la revue (dont le sigle est développé ci-dessous).

AHL = *Annuaire d'histoire liégeoise*.

AIAL = *Annales de l'Institut archéologique du Luxembourg*.

ALLR = *Atlas linguistique et ethnographique de la Lorraine romane*, par J. Lanher, A. Litaize, J. Richard, Paris, vol. 1, 1979; vol. 2, 1981; vol. 3, 1985; vol. 4, 1988.

ALPic. = *Atlas linguistique et ethnographique de la Picardie*, par F. Carton et M. Lebègue, Paris, vol. 1, 1989; vol. 2, 1997.

ALW = *Atlas linguistique de la Wallonie*.

Arch. St. n. Spr. = *Archiv für das Studium der neueren Sprachen*.

Bastin, Faymonville = J. Bastin, *Vocabulaire de Faymonville (Weismes) [My 6]*, in BSW 50, 1909, 535-600.

BDW = *Bulletin du dictionnaire wallon*.

BIAL = *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*.

Bloch, Parlers = O. Bloch, *Les parlers des Vosges méridionales*, Paris, 1917.

Bloch-Wartburg = O. Bloch et W. von Wartburg, *Dictionnaire étymologique de la langue française*, Paris, ⁵1968.

Bormans = St. Bormans, *Vocabulaire des houilleurs liégeois*, Liège, 1864.

Bossard-Ch. = M. Bossard et J.-P. Chavan, *Nos lieux-dits. Toponymie romande*, Lausanne, 1986.

Bourciez (ou Bourciez, Phon.) = E. et J. Bourciez, *Phonétique française. Étude historique*, Paris, 1978.

Bruneau, Étude = Ch. Bruneau, *Étude phonétique des patois d'Ardenne*, Paris, 1913.

Bruneau, Lim. = Ch. Bruneau, *La limite des dialectes wallon, champenois et lorrain en Ardenne*, Paris, 1913.

BSW = *Bulletin de la Société [liégeoise] de langue et de littérature wallonnes*.

BTD = *Bulletin de la Commission royale de toponymie et dialectologie*.

Carlier = A. Carlier, *Dictionnaire de l'ouest-wallon*, édité par W. Bal et J.-L. Fauconnier, Charleroi, 1985-1991.

Carnoy (ou Carnoy, Orig.) = A. Carnoy, *Origines des noms des communes de*

- Belgique...*, 2 vol., Louvain, 1948 et 1949.
- Dauzat, DNL Fr. = A. Dauzat et Ch. Rostaing, *Dictionnaire étymologique des noms de lieux en France*, Paris, 1963.
- Dauzat (Dict. étym. 1938) = A. Dauzat, *Dictionnaire étymologique de la langue française*, Paris, 1938.
- Dauzat, Dubois et Mitterrand, Nouveau dict. = J. Dubois, A. Dauzat et H. Mitterrand, *Nouveau dictionnaire étymologique et historique du français*, Paris, 1964 et 1971.
- DEAF = Baldinger (Kurt) et al., *Dictionnaire Étymologique de l'Ancien Français*, Québec / Tübingen / Paris, 1974-sv.
- DEI = C. Battisti, G. Alessio, *Dizionario Etimologico Italiano*, 5 vol., Florence, 1950-1957.
- de la Chaussée = F. de la Chaussée, *Initiation à la phonétique historique de l'ancien français*, Paris, 1974.
- DFL = J. Haust, *Dictionnaire français-liégeois*, publié sous la direction d'É. Legros, Liège, 1948.
- Diez = Fr. Diez, Aug. Scheler (coll.), *Wörterbuch der romanischen Sprachen*, Bonn, 1887.
- Différ. = L. Remacle, *La différenciation dialectale en Belgique romane avant 1600*, Liège, 1992.
- DL = J. Haust, *Dictionnaire liégeois*, Liège, 1933.
- Dond. = C. Dondaine, *Les parlers comtois d'oïl. Étude phonétique*, Paris, 1972.
- DNot = L. Remacle, *Notaires de Malmedy, Spa et Verviers. Documents lexicaux*, Paris, 1977.
- DRo = L. Remacle, *Documents lexicaux extraits des archives scabinales de Roanne (La Gleize). 1492-1794*, Paris, 1967.
- DSt = L. Remacle, *Documents lexicaux extraits des archives de Stoumont, Rahier et Francorchamps*, Paris, 1972.
- Ducange = Ducange et al., *Glossarium mediæ et infimæ latinitatis*, Niort, 1883-1887.
- DW = *Les dialectes de Wallonie* (revue).
- EMVW = *Bulletin des Enquêtes du Musée de la vie wallonne*.
- Ernout et Meillet = A. Ernout et A. Meillet, *Dictionnaire étymologique de la langue latine. Histoire des mots*, Paris, 1959⁴ [1932¹].
- Feller, Notes = J. Feller, *Notes de philologie wallonne*, Liège-Paris, 1912.
- Feller, Top. = J. Feller, *Toponymie de la commune de Jalhay*, Liège, 1936.
- FEW = W. von Wartburg, *Französisches etymologisches Wörterbuch*, Bonn, Tübingen, Bâle, Nancy, 1922-2002.
- Flutre, Moy. pic. = L.-F. Flutre, *Le moyen picard d'après les textes littéraires du*

- temps (1560-1660)*, Amiens, 1970.
- Flutre, Pic. mod. = L.-F. Flutre, *Du moyen picard au picard moderne*, Amiens, 1977.
- Flutre, Table = L.-F. Flutre, *Table des noms propres avec toutes leurs variantes figurant dans les romans du moyen âge : écrits en français ou en provençal et actuellement publiés ou analysés*, Poitiers, 1962.
- Fokl. Malmedy = *Folklore Stavelot-Malmedy-Saint-Vith* (revue).
- Forir = H. Forir, *Dictionnaire liégeois-français*, 2 vol., Liège, 1866-1874.
- Fouché, Phonét. = P. Fouché, *Phonétique historique du français*, 3 volumes, Paris, 1952-1961, ²1969-70.
- Foulet, Synt. = L. Foulet, *Petite syntaxe de l'ancien français*, Paris, 1930.
- Gamillscheg (ou Gamillscheg, EWFS) = E. Gamillscheg, *Etymologisches Wörterbuch der Französischen Sprache*, Heidelberg, 1928, ²1969.
- L. Geschiere, *Éléments néerlandais du wallon liégeois*, Amsterdam, 1950.
- Gobert = Th. Gobert, *Liège à travers les âges. Les rues de Liège*, Liège, 1924-1929.
- God. = Fr. Godefroy, *Dictionnaire de l'ancienne langue française*, Paris, 1881-1895.
- Gossen, Gram. = Ch. Th. Gossen, *Grammaire de l'ancien picard*, Paris, 1976.
- Gossen, Skript. = Ch. Th. Gossen, *Französische Skriptastudien*, Vienne, 1967.
- GPSR = L. Gauchat, J. Jeanjaquet, E. Tappolet, *Glossaire des patois de la Suisse romande*, Neuchâtel / Paris, 1924.
- Grandg. = Ch. Grandgagnage, *Dictionnaire étymologique de la langue wallonne*, Liège-Bruxelles, 1845-1880.
- Guetteur w. = *Le guetteur wallon*.
- Gysseling (ou Gyss., Top. Wdb) = M. Gysseling, *Toponymisch Woordenboek van België, Nederland, Luxemburg, Noord-Frankrijk en West-Duitsland*, Tongres, 1960.
- Herbillon, N. des comm. = J. Herbillon, *Les noms des communes de Wallonie*, Bruxelles, 1986.
- Herbillon, Top. Hesb. liég. = J. Herbillon, *Toponymie de la Hesbaye liégeoise*, 1929-1983 (15 fascicules).
- Lambert, Top. Oise = É. Lambert, *Dictionnaire topographique du département de l'Oise*, Amiens, 1982.
- Legros, Mél. Haust = É. Legros, « Le joug et la charrue en Ardenne liégeoise », in *Mélanges Haust*, Liège, 1939, pp. 249-280.
- Léonard = L. Léonard, *Lexique namurois, Classement idéologique, d'après le dialecte d'Annevoie [D 3], Bioul [D 2] et Warnant [D 19]*, Liège, 1969.

Livre de la justice de Bastogne = J. Vannérus (éd.), *Le Livre de la justice de Bastogne de 1481 à 1499*, in AIAL 34, 1899, pp. 197-242.

Lobet = J. M. Lobet, *Dictionnaire wallon-français*, Verviers, 1854.

Lomry (L. et P. F.), Top. Bov. = L. et P. F. Lomry, « La toponymie de la commune de Bovigny », in AIAL, 1947, pp. 126-254.

Longnon, NL Fr. = Aug. Longnon, *Les noms de lieu de la France*, Paris, 1920.

Migliorini = Br. Migliorini et A. Duro, *Prontuario etimologico della lingua italiana*, Turin, ⁶1974.

Morlet, NF = M.-Th. Morlet, *Dictionnaire étymologique des noms de famille*, Paris, 1991.

ND = Collection « Nos Dialectes » (éditée par J. Haust).

Nyrop, Gram. hist. = Kr. Nyrop, *Grammaire historique de la langue française*, tome 1, Copenhague, ⁴1935.

Parler de La Gleize = L. Remacle, *Le parler de La Gleize*, Bruxelles-Liège, 1937.

PG = *Pays gaumais* (revue).

Picoche, Nouveau dict. étym. du français = J. Picoche, *Nouveau dictionnaire étymologique du français*, Paris, 1971 (repris dans la collection « Les usuels du Robert » sous le titre *Dictionnaire étymologique du français*).

Pierret = J.-M. Pierret, *Phonétique du français*, Louvain-la-Neuve, 1981.

Remacle: v. Différ., DNot, DRo, DSt, Parler de La Gleize, Synt., Top. Francorchamps.

REW = W. Meyer-Lübke, *Romanisches etymologisches Wörterbuch*, Heidelberg, ²1935.

Rheinisches Wtb = J. Müller, *Rheinisches Wörterbuch*, Bonn, 1928-sv.

Richter, Chronol. Phon. = E. Richter, *Beiträge zur Geschichte der Romanismen. I. Chronologische Phonetik des Französischen bis zum Ende des VIII. Jht.*, Halle, 1934.

RIO = *Revue internationale d'onomastique*, Paris, 1949-1977.

RLiR = *Revue de linguistique romane*.

Romania = *Romania* (revue).

RS = *Les records de coutumes du pays de Stavelot*, p. p. Éd. Poncelet, M. Yans et G. Hansotte (glossaire philologique par E. Renard), Bruxelles, 1958.

Ruelle = P. Ruelle, *Vocabulaire professionnel du houilleur borain*, Bruxelles, ²1981.

Sainéan, Sources = L. Sainéan, *Les sources de l'argot ancien*, 2 vol., Paris, 1912.

Sainéan = L. Sainéan, *Les sources indigènes de l'étymologie française*, vol. 2, Paris, 1925.

Schauss, Plaids de Waimés = S. Schauss, *Le vocabulaire du premier registre aux plaids de la cour de justice de Waimés (1531-1536)*, mém. univ. Liège, 1962.

Scius = H. Scius, *Dictionnaire malmédien (1893)*, publié par A. Leloup, Malmedy, 1963-1980.

Scriptorium = *Scriptorium. Revue internationale des études relatives aux manuscrits médiévaux*.

SM.A et SM.P = Archives de l'État de Liège, Fonds de Stavelot (et Malmedy), I. Abbaye, et II. Principauté.

Synt. = L. Rемаcle, *Syntaxe du parler wallon de La Gleize*, Paris, 1952-60 (3 vol.).

Straka, Sons = G. Straka, *Les sons et les mots. Choix d'études de phonétique et de linguistique*, Paris, 1979.

TAL = E. Renard, *Textes d'archives liégeoises (7 séries)*, in DBR 10-11, 1953-1954 (1^{re} sér.); BTD 28, 1954 – 38, 1964 (sér. 2 à 7). Index par J. Lechanteur, in BTD 42, 1968, 129-205.

TLF = *Trésor de la langue française. Dictionnaire de la langue du XIX^e et du XX^e siècle*, P. Imbs, B. Quemada dir., Paris, CNRS, 1971-1994.

Top. Francorchamps = L. Rемаcle, « Toponymie de Francorchamps », in BTD 51, 1977, pp. 63-144.

Toussaint, dict. ms. = Fr. Toussaint, *Dictionnaire wallon d'Ovifat (Robertville My 3)*, ms., 1947.

Villers = A.-F. Villers, *Dictionnaire wallon-français (1793) [My 1]*, édité depuis par J. Lechanteur, Liège, 1999.

Vincent, QS = Aug. Vincent, *Que signifient nos noms de lieux ?*, Bruxelles, 1947.

Vincent, Top. de la France = Aug. Vincent, *Toponymie de la France*, Bruxelles, 1937.

VLg = *Bulletin de la Société royale « Le Vieux-Liège »*.

VW = *La vie wallonne* (revue).

Warland, Germ. Lehnw. = J. Warland, *Glossar und Grammatik der germanischen Lehnwörter in der wallonischen Mundart Malmedys*, Liège-Paris, 1940.

Wis. = J. Wisimus, *Dictionnaire populaire wallon-français en dialecte verviétois [Ve 1]*, Verviers, 1947.

ZRP = *Zeitschrift für romanische Philologie*.

Abréviations

Remarque : la localisation des formes en Belgique romane se fait au moyen de la siglaison de J.-M. Remouchamps ; v. ALW 1, p. 21.

°	forme graphique (anciens textes, archives)	lat.	latin
		ld.	lieu-dit
a.	ancien	l(ié)g.	liégeois
abfrq.	ancien bas-francique	Lorr., lorr.	Lorraine, lorrain
afr.	ancien français	m.	masculin
all.	allemand	m. â.	moyen âge
arch.	archaïque	Malm., malm.	Malmedy, malmédien
Ard.	Ardenne	mém.	mémoire
c.	carte	mfr., moy. fr.	moyen français
cart.	cartulaire	ms.	manuscrit
C. J.	Cour de justice	NL	nom de lieu
cons.	consonne	néerl.	néerlandais
cp., comp.	comparer	Nm., n(a)m.	Namur, namurois
dép.	département	nom(in).	nominatif
dér.	dérivé	not.	notaire / notice
dial.	dialecte	m.	moyen
dict.	dictionnaire	NP	nom de personne
dipht.	diphtongue	occ.	occidental
ex.	exemple	or.	oriental
expr.	expression	p./pp.	page / pages
f.	féminin	Pic., pic.	Picardie, picard
flam.	flamand	prob.	probablement
frq.	francique	prov.	province
Fr., fr.	France, français	pt	point
frm.	français moderne	pron.	pronom
frpr.	franco-provençal	q.	question
gaul.	gaulois	rom.	roman
gén.	généralement	s.	siècle / substantif
germ.	germanique	Stav.	Stavelot
gaum.	gaumais	subst.	substantif
Hesb., hesb.	Hesbaye, hesbignon	top.	toponyme, -ie, -ique
infl.	influence	trad.	traduction

v.	voir; voyez	voy.	voyelle
var:	variante	w, wall.	wallon, -onne
Verv., verv.	Verviers, verviétois		

Avertissement

Depuis mon entrée en dialectologie, il y a un bon demi-siècle, je n'ai cessé de noter, au cours de mes lectures et en marge de mes travaux, des faits et des réflexions qui me paraissaient avoir quelque intérêt.

Étant seul à pouvoir exploiter les fiches ainsi rassemblées, il m'a paru opportun, la vieillesse venue, d'en utiliser un certain nombre dans des notes sans prétention, où je ne chercherais ni à épuiser la bibliographie, ni à construire des démonstrations en forme.

Ces notes se suivront sans aucun ordre. Si, en fin de compte, elles sont assez nombreuses et si le jeu en vaut la chandelle, il sera facile d'en classer la matière dans un index final.

Liège, 20.12.1986

Note généalogique

Mon père, Eugène REMACLE (Ville-du-Bois, Vielsalm, 1883 – Neuville-La Gleize, 1941), était le fils d'Alphonse REMACLE (Ville-du-Bois, 1856-1905), carrier aux ardoisières de Cahay-Vielsalm, où il avait fait une chute dans la fosse, et de Clémentine TALBOT (ibid., 1858-1923?). Mon père avait été douanier (à Francorchamps, puis à Wanne, jusqu'en 1919), puis employé aux contributions (à Spa, puis à Trois-Ponts), avant de devenir cultivateur à Neuville à 45 ans (il l'est resté jusqu'à sa mort subite, en 1941, sur la route de Francorchamps).

La famille Remacle descendait de « Remacle de la Ville du Bois » (env. 1525-1581) ; elle a compté 313 naissances entre 1636 et 1974 (voir la généalogie établie par Gaston REMACLE, 1973, où je figure p. 31 sous le numéro 77/76/X, 10^e génération). Elle subsiste toujours à Ville-du-Bois. J'ai un cousin germain à Montréal, au Canada. G. Remacle a provoqué une réunion des Remacle à Ville-du-Bois le 3 juin 1973 : nous étions environ 200 (voir VW, t. 47, 1973, pp. 188-189). Mon parrain, Louis R. (Ville-du-Bois, 1887 – Liège, 1965) a été jusqu'à sa retraite carrier à Cahay, et ses deux jeunes fils y ont travaillé avec lui durant la guerre, en 1940-1945.

Surnom de la famille : *amon Tchène* 'chez Jeanne'. La maison familiale, qui a été occupée par mon parrain jusqu'à son départ pour Liège, était l'avant-dernière sur la *vôye Djuhène* ou *Djèneûse vôye*, qui se greffait à droite sur la *vôye du T'neûru*.

La famille Talbot était à Ville-du-Bois depuis le 18^e siècle (v. G. Remacle, Ville-du-Bois, p. 108).

Ma mère, Marie BLAISE (Neuville, 1883 – Liège, 1962), était la fille de Joseph BLAISE (Andrimont, 1849 – Neuville, 1930) et de Marie-Joseph GILLET (Ruy, 1847 – Neuville, 1935). La famille

Blaise descendait de « Blase ... de Roenne », qui devait être né vers 1525 (Parler de La Geize, p. 209) et dont les descendants se sont multipliés jusqu'à nos jours dans le haut ban de Roanne, surtout à Andrimont. C'étaient des fermiers et des charretiers.

La famille Gillet est attestée dans les mêmes villages depuis le 16^e siècle ; elle doit remonter à « Giet Ponchin d'Andrimont » (1570 ; Parler de La Geize, p. 235). La famille Poncin est attestée à Andrimont depuis le début du 16^e siècle : 1505 « Jehan Ponchin le vies » (Parler de La Geize, p. 242). Pour Eustache Blaise, v. DSt, p. 9.

25.11.1994

Termes wallons inédits

On me permettra de signaler ici un détail biographique sans originalité, et même sans signification.

Il m'est arrivé, étant encore enfant, et comme à beaucoup d'enfants sans doute, d'inventer un mot, – mais c'était un mot wallon. Au cours de la guerre 1914-1918, à Wanne, pour désigner une préparation culinaire (du riz cuit réchauffé dans la poêle et sucré), dont mes parents disaient probablement qu'*avou çoula on spârgnéve lu pan*, j'avais inventé le composé *do spâgne-pan*, qui, à l'époque, avait été adopté et employé par la famille.

Le fait suivant est plus curieux, car il révèle, si je ne me trompe, une sorte d'obsession. Il m'est arrivé, beaucoup plus tard, d'inventer un mot dans mon sommeil. La nuit du 16 au 17 septembre 1971, à Commercy (Meuse, France), j'ai entendu en rêve mon grand-père dire : *lu docteur lu sonda è bohâr*. J'ai reconnu *bohâr* comme un bon vieux mot qu'on ne disait plus depuis longtemps, mais que j'avais déjà entendu, et je l'ai immédiatement noté sur une fiche ; puis je me suis réveillé.

[sur *spâgne-pan*, cf. aussi L. Remacle, *Proses wallonnes*, SLLW, 2011, p. 40]

In memoriam Élisée Legros

Avec la mort d'Élisée Legros, la dialectologie wallonne perd le maître qui l'incarnait et qui la vivait avec ferveur.

Ce tragique événement marque la fin d'une magnifique carrière scientifique, qu'on ne peut retracer ici que sommairement et où j'épinglerai d'abord quelques dates.

1939. Élisée Legros a 29 ans. Brillant philologue classique devenu, en peu d'années, un dialectologue compétent, et, de surcroît, l'ami et le collaborateur de Jean Haust, il rassemble et offre à son maître des Mélanges de linguistique romane.

1943. C'est à partir de cette année qu'il assume la rédaction de la bibliographie annuelle de philologie wallonne que publie le Bulletin de toponymie et de dialectologie. Tâche fondamentale, qui répond à ses goûts profonds et qui lui permet d'exercer sa perspicacité exceptionnelle. Il s'y est consacré, avec l'aide de son grand ami Jules Herbillon, jusqu'à ces toutes dernières semaines.

1946. Mort de Jean Haust. Le maître laisse à son disciple, à son fils spirituel, sa bibliothèque, le manuscrit du Dictionnaire français-liégeois (dont la publication exigera d'Élisée Legros un long effort) et la documentation de l'Atlas linguistique wallon, entreprise dont il devait devenir le directeur scientifique. Détaché pour trois ans de l'enseignement moyen, Élisée Legros publie, en 1955, le tome 3 de l'Atlas, un des chefs-d'œuvre de notre dialectologie, qui lui vaut, en 1956, le grand prix de philologie du centenaire de la Société de littérature wallonne.

1957. Étape décisive : l'Université, qui lui avait confié en 1950 un cours libre de folklore, s'attache Élisée Legros, comme chef de travaux d'abord, puis comme associé. Il quitte l'athénée de Chênée, et le voilà au service de nos étudiants de licence, à qui il donne

des mémoires de dialectologie et de folklore, dont il suit l'élaboration avec dévouement et autorité.

En relevant ces quelques dates, je n'ai donné qu'une faible idée de l'extraordinaire activité d'Élisée Legros. J'aimerais évoquer aussi le voyage qu'il avait fait en Suisse en 1949 avec Madame Legros, à l'invitation du grand romaniste Jakob Jud ; ses séjours à Lyon et à Zurich ; sa longue collaboration au dictionnaire étymologique de Walther von Wartburg. Mais ce qu'il faut dire encore, et surtout, c'est que chez nous, en Belgique, il jouait un rôle important, et souvent essentiel, dans tous les organismes qui se consacraient à nos dialectes et à notre folklore : le Musée wallon, bien sûr, et en premier lieu ; la revue *La vie wallonne* ; mais aussi la Commission de toponymie et de dialectologie (qui a publié, outre sa chronique annuelle de philologie, son livre sur la frontière des dialectes romans en Belgique), la Commission de folklore, la Société de littérature wallonne, *Les Dialectes belgo-romans*, *Le pays gaumais*, *Le pays de saint Remacle*, etc.

Doué d'une grande puissance de travail, que la maladie seule a pu diminuer quelque peu, passionné pour la recherche, enquêteur tenace et méticuleux (notamment à Jalhay, son village natal), Élisée Legros a écrit une longue série d'articles où éclatent les mêmes dons et les mêmes qualités : richesse de la documentation, profondeur de l'analyse, sûreté et probité du jugement, vigueur de l'expression. Parti de la philologie classique, il s'est élevé par son activité inlassable jusqu'au premier rang des romanistes. Entouré d'affection et soutenu tout au long de sa longue maladie par son admirable compagne, il aura poursuivi son œuvre jusqu'à la limite de ses forces et de ses jours. Il y a quelques mois, la rédaction de la *Revue de linguistique romane* lui décernait, pour l'ensemble de ses travaux, le prix Albert Dauzat ; ç'a été pour notre ami une dernière grande joie.

Homme de science dans toute l'acception du terme, professeur hors série, Élisée Legros était un homme de caractère, et aussi un homme de cœur; avide de justice dans tous les domaines, sensible à toutes les misères du monde, toujours prêt au dévouement et à la générosité, au total une personnalité riche et forte. Et partout où il est passé, il a noué des amitiés profondes, nourries d'estime et d'admiration. Nombreux sont aujourd'hui, un peu partout, ses anciens élèves et ses vieux amis, que sa disparition prématurée plonge dans l'affliction et le désarroi.

Élisée,

Nos djâzins tofêr walon nos deûs'. Dju n'aveû pus k' twè à Lîdje po goulà. Et volà k' c'è l' dièrin còp : dju t' vou co dîre kékes mots è pârlar d' nosse payis, du l' Glêhe ou d' Francortchan, po t' dîre â r'vèy.

Gn'aveût quarante-deûs-ans k' nos nos c'nohins. Nos-arans fêt one longue vòye èssonle. I m' sonléve ku t'èsteûs fwèrt come on-âbe, èt vo t' là è-vòye lu prumîr; èt bêcòp trop twèt. C'è-st-on grand mâleûr du vèy ènn'aler insi on-ome k'ènnè saveût tant. Tu n' sèrès pus là po nos-èdi tortos, djônes èt vîs, èt po nos consyi. Tu nos lès tès lîves, on volume du l'Atlas, ki d'meûr'rè on modèle, èt tos tès-ârtikes, ki sont rimplis d' lèçons èt d'ègzimpes. Élisée, çu sèrè là, asteûre, ku nos t' cwîr'rans èt ku nos t' rutroûvrans.

Â r'vèy, vî camaråde. Tot pinsant atoûr twè, nos d'hans, come lès vîhès djîns : « Ku l' bon Diu âye si-âme ! », èt torade, cwand n' sèrans so l' bwêrd du t' fosse, à Robièmont, nos dîrans, come tu d'hèves an quarante-sîh, so l' tombe d-à Haust, à Sinte-Wâbeû : « Ku l' tère walone li seûye lèdjîte ! ».

21.11.1970

[*In memoriam* lu lors de la messe de funérailles
en l'église Saint-Nicolas Outre-Meuse]

Notes linguistiques

lawri et le groupe *aw*

Le fr. *laurier* a comme équivalent, en liégeois et en namurois, *lawri*, que Haust, DL 363, explique comme suit : « Emprunt du génitif latin *lauri*, t. de pharmacopée prononcé à la germanique. Le latin *laurarium* aurait dû donner **lorî* ».

Le FEW 4, 208b *laurus* donne le nm. *lawrî* [lire -i], et Wartburg ajoute cette note 1, p. 209b, qui vient d'É. Legros : « Cette forme trahit par son -*aw*- l'influence de la forme latine ».

La forme *lawri* reproduit la façon dont on lisait, dans nos régions wallonnes du nord-est, le génitif latin *lauri*, qui figurait notamment dans des ordonnances médicales ou des comptes de pharmaciens. Ainsi s'expliquent *aw* pour le groupe *au* et *i* final bref au lieu de *i* long.

Il est certain que le digramme « au » se prononçait [aw], occasionnellement sinon régulièrement, quand on lisait du latin, et même parfois quand on lisait du français. À preuve la présence du groupe *aw* dans une série de mots qui sont des latinismes en wallon comme en français ou qui sont des emprunts au français où ils étaient des latinismes :

— *caucion*, fr. caution (Forir ; Lobet [*câucion* Wis.] ; La Gleize ; — FEW 2/1, 546b *cautio* : la forme manquée). Dér. *caucioner* (Lobet ; La Gl.), fr. cautionner. En outre, *précaucion*, fr. précaution (Robertville My 3 : A. Dethier, Glossaire du wallon de Robertville, 1900, ms.).

— « *cawtéle* : s. m., ruse, finesse, cautéle. — *cawtileje* : s. m. débats, chicanne. — *cawtileu* : adj., cauteleux, rusé, trompeur, chipot. — *cawtilri* : s. f., ruse, detour, mauvaise querelle, chicanne, chipoterie. » (Villers, malm.). — FEW 2/1, 546a *cautela* (fr. *cautéle*, *cauteleux* ; awall. *cauteille* 1494).

– *gawder* (Grandg., Forir), railler, brocarder ; *gawdieûs* (id.), joyeux, divertissant : DL 288. — FEW 4, 78a et b *gaudère* : w. *gawdiyeûs*, déjà 17^e s. ; afr. *gawder* ; afr. *gaudillos* (bourg. 1305) ; comp. bmanç. *s' gaodir*, *gaodisá*, et 79a bmanç. *gaodasri* f. ‘gaudirole, plaisanterie’, 79ab mfr. et nfr. *gaudeamus* m. ‘noce, bamboche...’, Pail *gaodyamü* pl. ‘paroles légères, de peu de valeur’. Selon Wartburg, FEW 4, 79b (notice), les formes fr. *gaudir*, lg. *gawder*, ont été « probablement introduites dans la langue générale par les élèves des écoles monacales ». Pour le w., noter encore ld. *so lès gawdèts*, du nom de pers. *Gaudet*, attesté en 1623 (Jupille : BSW 49, 273).

– *lawder* (arch.), 1. (Grandg.) approuver, encourager, flatter ; (Lobet) dorloter, cajoler (par intérêt) ; — 2. (Forir) brocarder DL 363a ; étym. : « Anc. fr. *lauder*, empr. du latin *laudare*, louer ». D’où *lawe* ‘raillerie, brocard’ (afr. *laude*, louange), *lawer* ‘railler, brocarder’ (DL ib.). V. FEW 5, 207b *laudare* 2, 6 (« prob. passé du lat. scolaire dans le patois »).

Pour « au » initial : *awtôme* ‘automne’ et *awtorité* ‘autorité’ (Villers, malm.) ; — *âwiteûr*, dans ld. *pré d’ l’ ~*, altéré de **âwditeûr* (Jupille, BSW 49, 226).

J’ai aussi noté *aw* dans deux noms de personnes de forme latine : *pré Pâwlus’*, 1698 « preit Paulus » (Esneux, BSW 61, 241, n° 51) ; — 21.8.1778 « Monsieur Jean Pierre Pauli, marchand charons de Vervier », mais signature en fin d’acte : « Jean Pierre *Pawly* » (Verv., notaire Maquinay 1, 96).

w initial dans des mots wallons d'origine latine

Je m'étais proposé, il y a de longues années, d'approfondir l'évolution du *v* latin initial et du *w* germanique initial en wallon. Ne pouvant plus traiter le sujet comme je l'aurais voulu, je me bornerai à lui consacrer quelques pages.

Voici, en quelques points (essentiellement d'après Fouché, Phonét. 3, 558-60), l'histoire des deux *w* telle que la présentent les manuels :

1° Le *u* initial de lat. *uinu*, *uanu*, *uentu* était labio-vélaire. Dans leurs premiers emprunts au latin, les Germains ont conservé ce *w* : all. *wein*, néerl. *wijn*, etc. = lat. *uinum*.

2° À une date ancienne, — avant la conquête de la Gaule (Fouché) ; « dès le premier siècle de l'ère chrétienne » (Bourciez) ; « au début du 2^e s., sous l'Empire » (F. de la Chaussée) ; « au 2^e s. » (Pierret) — le *w*- lat. labio-vélaire s'est transformé en un *v* spirant bilabial, qu'on note β (on a ce son, par ex., dans l'esp. *saber*) et qui, dans l'histoire du *w*- latin, selon Bourciez, Phon., n° 161, rem. 3, « représente un son essentiellement transitoire ».

3° Ce *v* bilabial, dont la formation est située, selon les auteurs, entre -50 et +150 (en gros), c.-à-d. avant la conquête de la Gaule et 2 siècles après, passe ensuite au *v* labio-dental que nous connaissons. Dates proposées pour ce stade ultime : au cours du 3^e s. (Fouché 559) ; première moitié du 3^e s. (Straka, Sons 272, tabl.) ; dans la 2^e moitié du 3^e s. (F. de la Chaussée) ; pas avant le 3^e ou le 4^e s. (Dauzat) ; vers le 5^e s. (Bourciez).

4° Au moment des invasions, les Gallo-romains empruntent aux Germains de nombreux mots en *w*-. Ne possédant plus le *w*- initial, ils sont embarrassés par le *w*- germ., et ils l'adaptent en *gw*- : frq.

*wardon > *gwardare > garder (Fouché 559-60, longue liste, et 561, rem. I). Mais, dans le nord et l'est, là où le peuplement germanique est intense (Pic., Wall., Lorr.), le *w-* germ. se maintient en roman : w. *wârdar*, etc.

5° Par un effet de croisement (« choc en retour », dit Bourciez), le *v-* gallo-roman passe à *w-* dans certains mots latins qui avaient en germ. un correspondant « **sémantiquement exact** » et **phoni-**quement semblable : *vadu* + germ. **wad* > fr. *gué* (mais w. *wé*) ; *vastare* + germ. *wôstjan* > fr. *g(u)aster* ; *vespa* + frq. **wabsa* > fr. *guêpe* (w. *wèsse*) ; **vulpiculu* + frq. *hwelp* 'petit d'un animal, surtout d'un animal sauvage' ou frq. *wulf* 'loup' > fr. *goupil* ; *viscu* + **wihсила* 'griotte' > fr. *gui* (FEW 14, 524b ; cp. Fouché, rem. V). Ces quelques ex. sont les plus probants de ceux qu'on allègue. Pour *guéret*, Fouché, 561, rem. III, proposait *vervactu* + frq. **waraita* 'terrain labouré' ; le FEW ne l'a pas suivi, ni le TLF, ni le DEAF.

6° « -- les Francs ont pu emprunter certains mots au latin ou au gallo-roman et les avoir retransmis à ce dernier, après adaptation de *v-* en *w-* », explication de Fouché 561, rem. IV, avec trois exemples : *vipera* + frq. **wîpera* > fr. *guivre* 'serpent, vipère' ; *vagina* + frq. *wagîna* > fr. *gaine* (lg. *wayîme*) ; « **le francique semble avoir abandonné son type propre *wabsa* (ou *wabisa*) pour adopter le type *vespa* qu'il a transformé en **wespa* », d'où gallo-rom. **gwespa* > afr. *guespe* (w. *wèsse*). Même type d'explication notamment chez Nyrop, Gram. hist. 1, n° 445, avec deux ex. : *gaine* et *Gascogne* (de *Vasconia*).**

Ces six points doivent assez bien représenter l'opinion courante. Ils doivent aussi correspondre à la réalité, les quatre premiers du moins, encore qu'au 2° et au 3° les datations soient flottantes. Mais les faits du 5° et du 6° ne donnent guère une impression d'évidence.

Pour Bloch-Wartburg, *gué* venait encore du lat. *vadium* (+ le *w-* du germ. *wad*) ; il figure maintenant dans le FEW 17, sous

abfrq. **wad* ‘endroit peu profond’ (même étymologie dans le TLF).⁴ Cette solution s’appuie peut-être sur de bonnes raisons ; mais comment croire qu’un mot comme fr. *gué* ne continue pas d’abord le latin *vadium* ? Pour les autres exemples du 5°, c’est d’ordinaire le terme germ. du croisement qu’on a de la peine à déterminer avec certitude. Quant au prêté rendu du 6°, fort étonnant à première vue, il le serait peut-être moins sous une autre formulation.

Je comprends, pour ma part, la proposition restrictive qui termine cette phrase de H. Meier dans son article « Das lateinische *v* und die alten Germanen » (*Zeitsch. für deutsche Wortforschung* 16, 1960, p. 32) : « Il est évident que l’acceptation de ces croisements [du 5°] et d’autres a le même intérêt pour l’étymologie et l’histoire lexicale du germanique que pour celles du roman, encore qu’elle situe l’existence des mots germaniques dans une époque, dans des territoires et dans des significations sur lesquels on manque souvent de documents directs. »

Étant donné les problèmes posés par les croisements du 5° et le caractère un peu bizarre du 6°, on comprend qu’on ait envisagé, comme le dit H. Meier, op. cit. 33, n° 3, « l’influence générale exercée par les Germains sur la prononciation latino-romane du *v*- ». La rédactrice de l’article *garait* 1, guéret, du DEAF (E. Huyghe) est naturellement embarrassée par le traitement du *v*- du lat. *vervactum*, et elle considère que « le passage de l’initiale à *g* (*gu*, *w*) peut s’expliquer par l’influence de la prononciation germ. sur le traitement du *v* initial, influence qui a joué pour un certain nombre

⁴ Note de l’éditeur. Le « dossier » de fr. *gué* s’est enrichi d’au moins deux études depuis la rédaction de cet article ; cf. Fr. Möhren, « « Guai victis ! » Le problème du *gu* initial roman », in *Medioevo romanzo* 24 (2000), pp. 5-81 et l’article */βad-u/ du DÉRom (Julia Allettsgruber, 2012; consultable sur www.atilf.fr/DERom). Si le statut des formes wallonnes n’est toujours pas tranché, la proposition élaborée par L. Remacle semble aujourd’hui moins isolée que lors de sa rédaction.

de mots auxquels ne correspond pas toujours un mot germ. voisin par la forme et le sens, cf. *gai, gaïne, gape, gascon*, etc. » (G2, 133). Au fond, cette explication est valable pour tous les cas, même pour ceux du 2°. On peut sans invraisemblance imaginer qu'à une certaine époque (l'époque mérovingienne ?) et dans une zone limitrophe plus ou moins large, il s'est produit, grâce au mélange des populations et grâce au bilinguisme plus ou moins répandu, une contamination des systèmes phonétiques. Évidemment, comme on ignorera toujours quels ont été le mode de pénétration, la proportion et l'influence des Germains, même dans le nord-est, on ne pourra jamais avoir une vue un peu précise de la situation...

Le wallon n'est pas seulement remarquable par le nombre de ses emprunts germaniques, mais par le nombre de ses mots d'origine latine qui ont *w-* au lieu de *v-*. Voici une liste — incomplète — de ceux-ci, avec, pour chacun, la référence à l'étymon et à la page du FEW 14 (sauf pour *wé*) :

wahê 'cercueil (litt. vaisseau)' DL < *vascellum* 190b.

wahètes (Verv., Ard. lg.) 'variole, rougeole (selon les endroits)' < **vessica* 341b (sous *vēsica*).

wan, waner (Stav.-Malm.) 'van, vanner' < *vannus* 157a.

wape 'fade', adj., DL, etc. < *vappa* 168a.

wapeûr, fém. 'vapeur' DL < *vapor* 166a.

wårtchî 'se contourner, se tordre ; ...' DL < *varicare* 180a.

wasse 'guêpe' DL (verv. *wèsse*) < *vespa* 343a.

wastène 'touffe d'herbes qui reste dans les prés pâturés' DL (afr. *gastine* 'terre en friche') < *vastus* 209a.

wajîme 'gaine, fourreau, étui' DL < *vagina* 122b.

wé 'gué' DL... < *vadum*.

wére (lg., nam.) ‘chevron (de toit)’ DL < *vara* 172a.

wêroûles (Ard. lg.) ‘rougeole’ < *variola* 181a.

wihâ (lg.) ‘putois’ DL < *vïssio* 530a.

win, adj. (Malm.), *aveûr lu coûr win* ‘être abattu, malade’ ; —
wêni ‘étioler’, *wênis* ‘étiolé’ DL (Forir) < *vanus* 163b.

L’aire de ces divers types est très variable : vaste ou relativement vaste pour *wahê*, *wasse*, *wé*, *wére*, elle est très restreinte pour *wahètes*, *wan*, *wêroûles*. On songe tout naturellement à expliquer le *w* de ces mots, surtout des derniers, par une influence des nombreux autres mots en *w*-, germaniques ou non, ou par une sorte d’accident secondaire et tardif, peut-être de caractère analogique...

Et pourtant, en constatant les difficultés inhérentes aux croisements du 5°, en découvrant la série des mots wallons où le *v*- latin est représenté par *w*-, je me suis posé, voici longtemps, une question incongrue : le *w*- initial des mots wallons d’origine latine ne remonterait-il pas directement au *w*- latin ? ne constituerait-il pas un archaïsme latéral ? À une telle question chacun sera tenté de donner d’emblée une réponse négative ; pareil conservatisme serait trop beau pour être vrai.

Si je ne me trompe, le passage de *u*- latin (= *w*-) à la labio-dentale *v*-, tel qu’il est présenté par les historiens des langues romanes, ne comporte pas d’exception. Mais on ignore tout de la façon dont le β - d’abord, puis le *v*-, se sont répandus. Pour Richter, Chronol. Phon. (1934), p. 47-48, le *w* primitif, qui existait encore au moment des premiers contacts des Romains avec les Germains (à preuve le *w* de *wein*), a évolué lentement vers *v*- sous l’Empire. Progressif dans le temps, le glissement de *w*- à *v*- a dû l’être aussi dans l’espace, en Italie d’abord, dans le reste du territoire ensuite, et peut-être dans les couches de la population, et, qui sait ? à travers la langue elle-même.

Les Gallo-romans, ne possédant plus le *w* à l'initiale, ont été embarrassés, nous dit-on, par le *w* initial germanique. Mais l'articulation *w* leur restait cependant familière dans d'autres positions. Le *w* subsistait notamment comme deuxième élément des groupes *qu* et *gu*, et il s'y est parfois conservé très tard (v. F. de La Chaussée, p. 58-61). Il subsistait aussi après diverses consonnes (*tenuis*, *vidua...*), dans les flexions *-ui*, *-uisti...*, dans la diphtongue *au*.

On parle d'une déphonologisation du *w* initial. Une persistance partielle de ce *w*- dans le nord et l'est est-elle dès lors impossible à concevoir ?

Nous sommes là aux confins septentrionaux de l'empire romain, c'est-à-dire dans une zone écartée où les innovations linguistiques centrales ne parvenaient peut-être qu'après un certain temps. Commencée au premier siècle avant J.-C., la colonisation du nord s'est accélérée aux deux siècles suivants, et l'assimilation devait déjà être très poussée à la fin du 2^e siècle (v. L. Génicot (dir.), Histoire de la Wallonie, Bruxelles, 1973, p. 63 sv. ; R. de Maeyer, De romeinsche villa's in België, Anvers, 1937, avec carte). Les mots en *w*- pouvaient, ou même devaient, être déjà installés dans nos régions lorsque le processus *w*- > *β*- les a touchés. A-t-il atteint tous les mots en *w*- ? C'est possible.

La liste donnée plus haut contient des mots courants, désignant des réalités de la vie ordinaire : *wayême*, *wasse*, *wé*, *wahê*, *wan*, *wére*. Ces mots étaient-ils mieux ancrés que d'autres dans l'usage ? Un trait phonétique doit aussi être noté : dans tous les mots de la liste, *w*- était suivi de *a* ou *e*. Ce voisinage aurait-il été favorable au maintien du *w*- ?

Tels sont les faits qui m'ont paru capables d'appuyer, si faiblement que ce soit, une hypothèse en soi peu vraisemblable.

Il me reste à invoquer une concordance curieuse.

Dans son grand article « Le Nord de la Gaule romane », BTD 16, 1942, p. 161-228, É. Legros avait mis en lumière la position lexicale

particulière de la Belgique romane et montré que le wallon conservait des types inconnus du français central, et il précisait p. 194, n. 2 :

Voir la place accordée au wallon (en commun avec les dialectes voisins ou non) dans les articles suivants du FEW : *acia* --, *abintus*, *atavia*, *calx* talon --, *captoria*, *cirrus*, *clunis* --, etc. ; et du REW : *congeries*, *geminare*, *ire* (*eamus* > *djans*), --.

Dans sa thèse (Die Sprachlandschaften der Galloromania, Eine lexikalische Studie zum Problem der Entstehung und Charakterisierung, Bern, 1974), p. 228-235, Christian Schmitt constate : « 63 lexikalische Einheiten lt. Herkunft, die schon im ältere Lt. belegt sind, finden sich zum Zeitpunkt der Momentaufnahme nur im äussersten Norden [= norm., pic, wallon] » (p. 228), et l'énumération qui suit contient quelques mots particulièrement remarquables : *sublustris*, *palmes*, *cupere*, *tibi*, *mulsio*, *samiare*, *acia*, *terreus*, *locellus*... Schmitt termine sur cette synthèse :

Numerisch gesehen weist damit des äusserste Norden dieselbe Anzahl altlt. lexikalischer Einheiten als typischen Wortschatz aus wie das gesamte restliche frz. Sprachgebiet ; doch während der altlt. Wortschatz im frz. nicht spezifisch genannt werden darf, stellt er im typischen Wortschatz des Nordens die absolut grösste Gruppe dar und ist damit geeignet, die lexikalische Sonderstellung dieser Regionen, die nicht nur früh durch Grenzlager und italische Soldaten romanisiert wurden, sondern diese eigene Latinität auch behielten, eindeutig zu interpretieren (p. 235).

Si la Wallonie, qui a dû être romanisée très tôt à cause de sa position aux limites septentrionales de l'empire, occupe, dans la Gaule romane, une position aussi particulière, si elle conserve un ensemble de mots appartenant à la vieille latinité, on peut se demander si elle n'aurait pu recevoir aussi un stade ancien de la prononciation du *w*- initial latin et pourquoi elle n'aurait pu le conserver dans un certain nombre de mots.

Un tel archaïsme m'a paru séduisant, au moins de prime abord. Il simplifierait tellement les choses : les Gaulois du nord et de l'est auraient reçu le *u* initial latin au stade *w* ; ils l'auraient traité dans certains mots comme le *w*- germ. (*gué, guêpe, etc.*), et, dans le coin nord-est, le *w*- aurait même persisté tel quel dans une série de mots latins (*wahê, wayîme, wé, etc.*). Ainsi disparaîtraient toutes les difficultés : plus besoin de chercher à *vespa* un partenaire germ. de croisement, ni d'imaginer une contamination entre le latin *vipera* et un francique supposé **wipera* emprunté lui-même au latin...

Je sais, bien sûr, que mon hypothèse ne convaincra personne. Elle va trop à contre-courant. Il faudrait, pour mesurer sa crédibilité, qu'on connaisse les conditions historiques et linguistiques existant à l'époque où elle se situe, **c'est-à-dire au début de la colonisation romaine**. Les soldats romains montés d'Italie ont apporté avec eux le verbe *samiare*, mais disaient-ils encore *wadu, wespa, wagina* ? On a le droit d'en douter.

Libre à chacun, d'ailleurs, de prendre mon hypothèse pour ce qu'elle est probablement : une lubie singulière d'un walloniste habitué à suspecter les influences germaniques que d'aucuns mettent trop légèrement en jeu. Libre aussi à chacun, pour expliquer le *w*- des mots wallons d'origine latine, d'alléguer, plutôt qu'un archaïsme latéral invraisemblable, une influence générale de la prononciation germanique. En fin de compte, c'est peut-être vers cette solution que j'inclinerais moi-même.

Liège, 29.10.1989

Maintien d'un ancien -s flexionnel

Le -s final marquait autrefois, au masculin, le cas sujet singulier et le cas régime pluriel. Il s'est normalement effacé dans la prononciation. Il subsiste seulement en français dans quelques mots, où il peut d'ailleurs être passé par une période plus ou moins longue d'amuïssement.

Exemples :

– *fi*ls (w. *fi*), qui, selon Bourciez, Phon., 188, rem. 1, est un « nominatif maintenu par le langage actif [?] ».

– *amis*'. V. FEW 24, 447a : lg. *amice* m.f. 'ami' (arch.), FosseN *amiche* 'affable', TournH *ēmts*, *amts*, etc. ; 451a, n. 12 : « Survivance de la flexion du cas sujet » (Thom).⁵

Je voudrais citer ici quelques exemples wallons qui ont longtemps embarrassé les étymologistes, mais qui ne doivent plus faire difficulté.

a. *bîs*', bief. — Le correspondant wallon du fr. *bief*, qu'on tire du gaul. **bēdu* 'canal' (FEW 1), est maintenant *bî*, mais il a eu autrefois une forme *bîs*', avec un *s* final, comme le prouvent les dérivés **bîssê* 'petite rigole' (DRo °*bissay*, DSt °*bisseau*) et *abîsser* (Faym.) 'irriguer, pourvoir de *bîs*, de rigoles' (DRo °*abîsser*), et les graphies les plus anciennes : 1247 °le *biez* (Lambert, Top. Oise 318) ; 1496 °il doit avoir ung *biche* d'iawe, 1544 °ung *byche* d'eawe (RS 262, 9 et 264, 8, Ougnée et Sclessin).

Le représentant le plus connu du gaul. **bēdu* est le valaisan *bis* qui s'est introduit dans le français régional sous la forme *bisse*.

⁵ V. maintenant ALW 17, not. 82.

L' *s* final, qu'on retrouve dans plusieurs mots et dans plusieurs cas, pose un problème difficile pour lequel on a présenté diverses solutions.

J. Herbillon considère cet *s* comme « inorganique ». D'après le TLF, on qualifie de la sorte un « son [ou une] lettre introduite dans un mot par développement phonétique ou erreur orthographique » (comme le *p* de fr. *dompter* < *domitare*). Il s'agit, en d'autres termes, d'un son qui n'est pas étymologique.

Pour Wartburg (FEW 1, 313a, v° **bědu*, n. 3), « le -*s* s'explique comme provenant de l'accus. plur., où il s'est conservé dans quelques dialectes franco-provençaux » et « le -*z* de la graphie française (*biez*) a la même origine ». Comp. Bossard-Ch. 54, *Bey*, *By*, *Bied* : « de là le fr. *bisse*, résultant de la prononciation du <*s*> final du patois, qui était, à l'origine, une marque de pluriel ».

L. Guinet, Les emprunts gallo-romans au germ. (du 1^{er} à la fin du 5^e siècle), (Paris, 1982), p. 74, pense à l'*s* du nominatif (v. ci-après *mîs* 'hydromel'). Mais on parle généralement de l'*s* « flexionnel » sans préciser le cas. Ainsi le GPSR 2, 389a, note étymologique rédigée par Tappolet :

Dans le type valaisan de l'est *bis*, passé dans le fr. rég. sous la forme écrite *bisse*, l'*s* finale continue le *z* de l'afr. *biez* (cas suj. sg. ou cas rég. pl.), de *bed* + *s*. Les patois de cette région ont conservé de nombreuses traces du maintien archaïque de cette consonne finale [--], qu'attestent aussi les anciennes graphies *bez*, etc., *becium*. L'*s* apparaît encore dans certains dérivés --.

V. aussi le GPSR 5, v° *èchat* 'abeille' [= 'essette'] : « l'ancien -*s* flexionnel, maintenu pour atténuer les effets de l'usure phonétique, reparaît comme sourde dans les dérivés », et le TFL, v° *bisse* (Suisse rom.) : « continuateur de l'a.fr. prov. et a.fr. *biez* (avec -*s* flexionnel) ».

b. ***fis'**, fief. — Au fr. *fief*, que l'on rattache à l'abfrq. **fehu* 'bétail', correspond en w. une forme *fî*, qui n'appartient plus au langage courant, mais qui subsiste dans de nombreux toponymes : *è fî, so l' fî...* À côté de *fî*, il a dû exister une forme en *-s*, **fis'*. Dans l'acte 109 (1450) des RS, p. 309-310, qui concernent les droits de relief des fiefs, on a plusieurs fois la forme *fiez*, et aussi *fyze* : un plain *fiez*, dois hommez de *fiez*, ly plain *fyze*... Dans une charte de 1277 relative à la région de Nivelles, publiée par A. Henry (*Testi valloni antichi e moderni*, Modène, 1940, p. 34-35), on trouve, à côté de *fiet* et de *fief*, des formes de singulier *fiech* et *fies* : le devant dit *fiech*, li devant dis *fies*...

Le dérivé 'fieffé' a connu en Ardenne liégeoise une forme *fîzé*, qui subsiste comme toponyme à Waimes (à *fîzé*, partie du hameau de Thirimont ; à *fîzé*, ld. de Steinbach), mais qui est attesté au 14^e et au 15^e s. comme surnom : 1386 Johan fis le *fiseit* de Sairt (SM.P 55.110) ; 1461 relevat de nos Lynot fils hanes *fisseis* le sine part des fiefx Hanes *Fiseis* de Sart (SM.P 60.58v, acte 215) ; 1461 Colet *Fiseis* de Borgomont (ib. 63v, acte 244).

J. Herbillon, N. des comm. 50, rattache à l'abfrq. **fehu*, rom. *feodum*, comme Gysseling, les noms Fize-Fontaine H 20, 1143 °*Fiez*, et Fize-le-Marsal W 29, 1005 cop. °*Fies*, w. *fis'*. Dans BTD 35, 79-80, il cite aussi cinq ld. hesbignons de même forme :

1° *li pré dès fîzes* à Mons-lez-Liège L 73 : 1686 la terre de fieff desseur boulboul, 1703 4 bonniers de terre de fieff au lieu appelé la boul boul, etc. ;

2° 1514 au l. dit *terre de fize*, 1556 terre des fiefs, à Hollogne-aux-Pierres L 59 ;

3° 1559 sous le thier de fieff, 1700 dessous les *terres de fize*, à Awans L 47 ;

4° *è fîze*, à Wihogne L 11 ;

5° le *fize de braz*, à Milmort L 40.

Bien que l'interprétation par 'fief' ne semble pas douteuse, Herbillon manifeste encore une hésitation :

Ces mentions, ainsi que les formes « Fiefs » (à partir du 15^e siècle) pour noter Fize (-Fontaine), inviteraient à postuler un a. w. *fîs'* 'fief' ; mais des graphies plus ou moins analogiques restent possibles et, en tout cas, la consonne finale serait à justifier ; il est difficile de supposer une forme féminine correspondant à m.fr. *fieffe* (depuis 1543 seulement) ; on croirait plus volontiers à une alternance *fî* (sing.) / *fîs'* (pluriel), avec maintien de -s dans un monosyllabe (?).

La comparaison des anciens textes cités plus haut pour les trois premiers lieux-dits assure non seulement l'identité de *fîze* et de 'fief', mais l'explication de *fîs'* par l'abfrq. **fehû*. Quant à l'*s* final de *fîs'*, Herbillon considère encore dans le Guetteur w. 52/4, 145, qu'il est « inorganique » et qu'il « peut provenir d'une analogie ». Il doit s'agir, comme dans les toponymes précédents, notamment dans *bîs'*, d'un *s* flexionnel.

c. *mîs'*, hydromel (lg. *dèl mîse*, arch., Forir ; La Gl. *do mî*) ; dér. Hesb. Huy *èmîssé* 'piqué de moisissure (tissu, pomme)'.
V. FEW 16, 545 germ. *mědus* : « Man muss annehmen, dass das s des nom. im gallo-rom. fest geworden ist » ; Guinet, Emprunts..., p. 74 : westique **medu* > afr. *mies*, -z, avec « s du nomin. ».

Pour *My Ma* 6, n. de comm., wall. *mî*, v. Herb., N. des comm. 112 : 873 cop. 13^e s. « Medis », ca 1104 cop. « Miez », 1223 « Mice » (formes relevées par Gyss., Top. Wdb. 726), dimin. *Missoûle*, ham.

Herbillon donne comme primitif « **medum* ou *meta*, mais un dér. en *-icium* a très tôt triomphé [?] ; le lat. vulg. *meta* se disait de tas de foin ou d'arbres frontière C[arroy] : sur lat. *mēta*, anc.

fr. *metes* pl. ‘bornes, limites’, cf. FEW 6/II, p. 54 ». Il semble bien que le top. *Mî* soit identique au nom commun *mî* ‘hydromel’ : il a désigné d’abord une source d’eau minérale ; cf. 1159 « villa de Scorices [Xhoris] usque ad fontem que vocatur *Miez* », en roman « decy alle fontaine qui est apelee *Mies* » (SM.A, p. 478 et 480).

d. *Tis*’, Thys W 44, néerl. *Til*. V. Herb., N. des comm. 155 : 1124 cop. « Til », 1155 « Oliverus de Tis », 1262 « Tis sive Till ».

Pour Carnoy, « lat. vulg. *tilius* ou son locatif-plur. *tiliis* ‘aux tilleuls’ ». Herb. rappelle que, dans BTD 49, 1975, p. 68-69, il a expliqué le -s final de *tis*’ « inorganique (besoin d’étoffer un mot monosyllabique) », de même que dans lg. *noûvice* (*novus vicus* ; v. ci-après) et dans anc. w. *fise* ‘fief’ : « le phénomène apparaît surtout dans des mots monosyllabiques, sans doute menacés dans leur existence par leur brièveté même ». Il importe, néanmoins, de déterminer l’origine de cet s, et le plus simple n’est-il pas d’y voir un s flexionnel ? Cet s est resté d’usage normal dans l’a. fr. au nomin. sing. et à l’acc. pluriel.

e. *vis*’, lat. *vīcus*. - Le substantif latin *vīcus* a laissé peu de traces dans les parlers modernes (v. FEW 14, 420) ; mais la Top. de la France de Vincent, n° 298, relève une colonne et demie de toponymes dérivés de *vicus* ‘groupe d’habitations (village, quartier, rue)’, sans détermination, qualifié par un adjectif ou déterminé par un nom de lieu antéposé.

Gysseling, Top. Wdb., cite *Vis-en-Artois* (col. 1017b). On rencontre à Dinant un ld. °*en-vis*, °en la voie de *Vy* (v. Josianne Gaier-Lhoest, L’évolution topographique de la ville de Dinant au moyen âge, Bruxelles, 1964, p. 41, 42, 46).

D'après Herbillon, on a *vīcus* comme second élément du top. *Brocui*, dép. de Lathuy Ni 27 et de Jodoigne-Souveraine Ni 48, w. *brocwe* (BTD 30, 238-240), et le germ. *-wik*, emprunt du lat. *vicus*, dans Crenwick W 5, w. *crin.n'wik* (BTD 32, 130) ; en outre, 1318 « Joannes de *Stenovico* » et le n. de fam. Stenuit, w. *Sténwi*, à Jodoigne Ni 28, etc. (BTD 30, 240, n. 1).

On a un beau dérivé de *vīcus* dans le nom de commune *Vissoul* H 14, w. *vissoûle*, 1155 °*Vicuele*, 1277 °*Vichule*, 1314 °*Vichoule*. V. Herb., BTD 50, 130 : d'après Carnoy et Gyss., « rom. *vīciola*, dim. de *vīcus* 'établissement filial' ».

Ce dérivé ne s'est probablement pas greffé sur la forme *vis'*. Mais celle-ci subsiste, à Liège notamment, dans un nom de rue ancien et célèbre : è *noû vis'*, Rue Neuvise. Wilmotte l'épinglait comme une survivance remarquable dans « Nos dialectes et l'histoire » (Paris, 1935), p. 72.

La même expression a existé à Montegnée (BIAL 78, 522), à Angleur (14^e s., d'après Gobert), à Andenne (« sentier de Neuvise »).

En commençant son article *Newvice* (tome 4, 283a), Gobert soulignait le fait que le terme avait gardé la même forme, sans aucune altération, depuis le 13^e s. : 1212 « Heribertus de Nouvis » (Régestes 1, 15), 1280* « Nuuis » (P-en-Île ; BTD 43, 131). Gobert cite plusieurs autres formes romanes, et la forme latine *in Novo Vico* (13^e s.).

Herbillon (BTD 49, 69) voyait dans la consonne finale de *vis'*, comme dans celle de *tīs'*, etc., un *-s* « inorganique » ; mais dans BTD 31, 198, n° 112, il invoquait, pour *noûvice*, le « maintien de la consonne finale dans monosyllabe ».

Je ne connais pas l'avis de Wartburg sur l'*s* final de *vis'* ; mais sans doute l'aurait-il considéré, au même titre que celui de *amis'*, comme l'*s* flexionnel du cas sujet.

Herbillon explique aussi *Liers*, etc., comme procédant du germ. **hlaeri* (abfrq. *lâri*) ‘terrain marécageux boisé’, « avec un -s de flexion » (N. des comm. 93) : « ici, écrit-il, le -s de flexion a dû provoquer la diphtongaison, mais son maintien reste à expliquer » (ib. ; — BTD 41, 46).

Un -s de même origine s’est aussi maintenu en lorrain de Gaume et de France dans *düx* [*düχ*] ‘dur’, du nomin. *dürs* (v. notamment J. Richard, *Mélanges Jean Mourot*, Nancy, 1982, p. 555).

Liège, 3.5.1994

âsses, âtes

Ces mots apparaissent dans les réponses à la question 2067 de l'ALW « je ne veux pas manger ses restes [de nourriture] » (v. ALW 4, not. 184, *F*) :

ās H 21 | *às* W 1, 10, 30 ; L 35, 39, 45 | *òs* L 2, 14 || *às* W 39 ||
âtes H 50 Limont-Tavier : *fé dès-âtes* 'laisser beaucoup de débris en mangeant' (Edg. Renard).

Les deux mots s'appliquent particulièrement aux débris de fourrage laissés par les ruminants : (compléments à la question 2067) *ās* Ve 39 | *às* L 45 (*lès vatches ont fêt dès-âsses*) | *ât* Ve 34 (*ā^{nt}* Solwaster) | *ât* L 113 (brebis ; syn. : « *dason* » ; d'après H. Simon, Lincé-Sprimont) ; Ma 3 (*fé r'magnî lès-âtes às vatches*) | *ôt* Ve 32 (*nu tapez né trop' à magni à lès bièsses, èlle ont fêt dès-âtes*). – Ajoutons que Grandg. 2, XI, donnait, d'après Simonon 2, liéq. *âsez* « débris de foin et de fourrage qu'un cheval à l'écurie laisse tomber à terre », avec le proverbe « *quant i tone è mâs', è maie on manië sèz âsez* : quand il tonne en mars, on mange ses restes en mai, càd. la saison est retardée ». J. Feller, Notes, p. 317, cite une forme de ce proverbe en la localisant à Liers L 39.

Feller, loc. cit., proposait pour *âsses* une étymologie qui a été admise par Haust et par W. von Wartburg et qui, sauf erreur, n'a jamais été contestée :

Ce mot, écrivait Feller, doit être identique à l'all. *aas*, *asz*, pâture, 'Viehfutter', aha. *âz* 'repas', en général. -- Le sens de 'restes ou déchets de repas' que donne Gggg. ne peut être un obstacle à cette filiation, car ce sens n'est qu'apparent : *r'magnî sès âsses* signifie simplement 'remanger ses repas', façon énergique de dire 'manger ce qui a échappé la première fois'.

Feller est au moins téméraire lorsqu'il affirme que le sens 'restes ou déchets --' « **n'est qu'apparent** ». **Haust a cependant admis la proposition** de Feller dans le DL 40a, v° *âsses*, en la complétant ainsi : « La forme *âtes* (à Sprimont : *dès-âtes di bèrbis*) vient du flam. *aat* ».

Du DL, l'étymologie est passée dans le FEW 15/1, 1a. Sous l'étymon *aas* (all.) 'Viehfutter', Wartburg cite trois mots : 1. Gleize, lg. *âsses* f. pl. « restes d'aliments, spéc. débris de fourrage -- ». 2. Sprimont *âtes*. 3. Havr. *as* m. « appât pour un hameçon ».

Du terme de pêche havrais, je n'ai naturellement rien à dire. Mais voici quelques remarques sur les deux formes wallonnes :

1. L'écart sémantique qui existe entre des étymons qui signifient 'nourriture du bétail' et nos mots wallons qui s'appliquent spécialement aux débris de fourrage me paraît gênant. On dira que les mots d'emprunt subissent facilement une dépréciation sémantique. Mais pourquoi les Wallons ont-ils pris, pour désigner les débris de fourrage, des mots germaniques qui n'ont jamais ce sens ?

2. Étonnant aussi, pour moi du moins, – car personne, je crois, n'en a jamais parlé, – le fait qu'on assigne à des mots wallons qui s'emploient toujours au pluriel des étymons germaniques qui s'emploient toujours ou presque toujours au singulier. Le *Woordenboek der Nederl. Taal* (de Vries-te Winkel) donne pour *aas* (*aat* est seulement m.néerl.) 4 sens, dont 1. In het algemeen. Voedsel, ook voor menschen ; doch altijd min of meer spottend gezegd (en m.néerl. *aes* pour les animaux, *aet* pour les gens) ; 2. In het bijzonder. Het voedsel der dieren. Pour aucun de ces deux sens, le dictionnaire ne donne d'exemple au pluriel. – En moyen néerl., d'après le *Middelnerl. Woordenboek* (Verwijs-Verdam), v° *aet*, ce mot était surtout courant dans l'expression *aet ende dranc* 'nourriture et boisson' (les trois quarts de l'article concernent cette expression). Le mot fr. *nourriture* s'emploie lui aussi, le plus souvent, au singulier.

3. « La forme *âtes* -- vient du flam. *aat* » : l'affirmation est nette. Haust ne se demande pas si *âtes* ne serait pas une variante wallonne de *âsses*, ou l'inverse. Certes, le néerl. *aat* est le correspondant normal de l'all. *aas* ; mais c'est celui-ci qui occupe la région voisine du pays flamand ; les points *âtes* sont assez loin au sud, et on ne voit pas pourquoi le flam. *aat* y aurait été parachuté. D'autre part, L. Geschiere, *Éléments néerl.*, pp. 6-7, montre qu'à côté de *aat*, le néerl. connaît aussi *aas* ; on pourrait admettre que *âsses* et *âtes* viennent tous deux du néerl., mais l'emprunt de deux formes en wallon et leur répartition géographique continueraient à poser des problèmes.

Dans ses *Études de lexicologie franç. et gallo-romane* (Paris, 1960), pp. 136-155, A. Henry consacre un chapitre au type 'essaie', et il lui rattache le w. *sâyes, sôyes...*, f. pl., qui désigne aussi en Belgique romane les déchets de nourriture (v. ALW 4, not. 184, G et n. 6). À ce propos, il cite, pp. 145-6, des phrases du Parler de La Gleize, p. 114 : *Dès strins, i [= les moutons] n' magnint k' lès fânes èt lèy lès cous. Adon lès strins èstint sâyelés, c'èsteût dès-âsses.* 'De la paille, ils ne mangeaient que les feuilles et laisser [*lèy*, inf. substitut] les parties inférieures des tiges. Alors les pailles étaient *sâyelées*, c'était des *âsses*.'

Le dérivé *sâyeler* atteste que *sâyes* a aussi été connu à La Gleize. Quant à *âsses*, il désigne *lès cous dès strins*, càd. la partie la plus grosse et la plus dure des tiges, que les moutons laissent comme déchets. Comparer la définition donnée par H. Simon pour *âte* (ou *dason*) de Lincé-Sprimont : « **ce que l'on prend hors des râteliers des brebis, en somme le gros de la paille qu'elles ont laissé** » (Dossier Haust).

Après avoir reproduit l'hypothèse de Feller, J. Lechanteur écrit : « Il serait tentant, néanmoins, de faire remonter nos formes au lat. *hasta* (FEW 4, 391) : v. le for. *ates*, f. pl., 'plantes desséchées (des

légumes)’ et (392a) des dér. en ‘-ereau’ signifiant ‘rognures de bas morceaux’ ». Étant donné la valeur « réelle » de *âsses* à La Gleize et de *âtes* à Sprimont, il me paraît aussi qu’au lieu de reposer sur le sens ‘nourriture du bétail’, le mot pouvait avoir originellement le sens ‘tiges’ et se rattacher au lat. *hasta*.

Sous *hasta* ‘lance, pique’, I.1.a. δ (après γ « manche, anse »), le FEW 4, 391b, insère Landres *hati* (-ier) ‘fanés de pommes de terre’, Florent, argonn. ‘id., aussi de haricots’, Cum. Chatt. *hâti*. Ajouter Rethel *hâtis* ‘tiges de p. de t.’ (que Wartburg range par erreur sous **haist*, fr. *hâte*, « parce qu’elles se fanent rapidement » : FEW 16, 123b et 124b, n. 1 ; Legros, BTD 31, 264).

L’application de *hasta* aux tiges et aux branches est déjà attestée en latin (*gramineas hastas*) et se retrouve dans les dialectes italiens (*asta* Irpino, Basilicata) : FEW 4, 393a.

Notons que le w. *âsse* a aussi connu le sens ‘manche, m.’ : lg. *âsse* ‘long manche de houe, etc.’, Glons ‘canne à pêche’ (cités FEW I.1.a. γ) ; Bergilers, Oreye... *âsse* ‘long manche en bois (de bêche, etc.)’ (DFL manche 2). S’il reste vivant en Hesbaye, ce sens a été connu ailleurs : 1552 sept assez de spir [w. **spî*, épieu] (C.J. Roanne 26, 324 et 340 : DRo 114a) ; 16^e s. unne aasse de spier (Liège, Cri du perron, BSW 13, 108a ; traduit erronément « ais, planche de bois, bâton »). Peut-être a-t-on le même sens dans Dison *âsses du lames* « baguettes de bois pour lames de métier à tisser à la main » (cité par Haust, BDW 13, 67, dans c. r. du FEW ; Lobet *auze del lam* ; Willem, BSW 38, 197 « *asse* » ; DNot °*auste*, °*auche*, Verv.).

Comme l’observe aussi J. Lechanteur à la fin de la note citée plus haut, la forme *âtes* pose un problème phonétique. Dans le fr. *hâte* ‘broche pour faire rôtir’, le -*t* est l’aboutissement normal du groupe -*st* ; mais, en w. liégeois, ce groupe se réduit à -*s* à la finale (v. *âsse*). S’il ne vient pas du néerl. *aat*, le w. *âtes* doit être une

altération localisée. Pour $-s > -t$, on peut comparer *sponde* [spõ:t] ‘côté du lit’ $>$ *sponse* DL 611 ; mais il faudrait d’autres exemples analogues pour justifier pleinement la consonne finale de *âtes*. On a le procès inverse dans *mwinde* ‘moindre’ $>$ La Gleize *mwince* ‘chétif, grêle’ (DFL 94a)⁶.

⁶ Pour la forme *âches* de Remicourt W 39, voici l’explication de J. Herbillon : «Remicourt est dans la zone intermédiaire entre $sk > h$ et $sk > ch$; une altération analogique y est très vraisemblable.»

La Gleize *assoûki*, *soûkê*

Le verbe *assoûki* et le substantif *soûkê* sont relevés dans Le parler de La Gleize, p. 127. Le verbe est traduit « commencer à labourer » ; le subst., « le talus séparant deux champs ». Dans la note 2, je donne une étymologie (« Tous deux dérivent de *soû* [= seuil] ») et je cite un texte des archives de Roanne datant de 1629 où figurent les deux mots : « La coustume des laboureurs [veut] qu'en *assoucqquant* de tourner la premiere roie [*rôye*, sillon] sur le *soucqqua* du residu ». Ces éléments se retrouvent dans les Documents de Roanne avec cette note étymologique : « De la famille de *soû*, seuil : É. Legros, Mél. Haust, p. 279⁷ (fin de p. 278, n. 4 : *assoukî l' tchan* (le champ), à Franch[eville], Wanne,... ; *assoûker* « tracer le premier sillon, enrayer », dér. de *soû* « seuil » (cf. *sou* à Faymonville « seuil ; talus de démarcation »).

L'article *solea* 'sohle' ('plante du pied, semelle') du FEW 12, 39b donne Malm. Verv. *soûkê* m. « petit talus, tertre ; -- ».

Dans son compte rendu du FEW 12, 382a, É. Legros formule cette observation : « La Gl. *assoûki* « commencer à labourer » n'est pas non plus à sa place [sous **succos* «soc» (gaul., *pflugschar*)], étant dérivé de *soûkê*, diminutif de *soû* « seuil ».

Une objection vient tout de suite à l'esprit : *assoûki* « commencer à labourer » peut-il vraiment venir d'un mot signifiant « talus » ?

À vrai dire, les deux mots sont localisés dans la même région : d'après ALW, q. 1524 « un talus entre deux champs », on a *soû* My 2, 3, 6 ; *soûkê* My 1, -ε Ve 37, 39, -ε Ve 32, 34. Mais l'aire du verbe est beaucoup plus étendue : d'après ALW, q. 1531 « enrayer (tracer

⁷ Les deux mots sont également cités dans l'article d'É. Legros, Mél. Haust, p. 279.

le premier sillon) » : *assoûki* L 7, 94 ; B 4, 5, 7 ; -ř L 19 ; -i Ve 32, 34, 37, 39, 42 ; -er Ve 40 (Franch.), 44 ; My 4 ; B 2, 9 (Langlire) ; *assoûkier* B 3 / *assôki* L 7 ; -ř L 35 / 'taper une' *assôkeure* L 7.

La discordance des aires est gênante. D'autre part, si le type *assoûki* signifie « tracer le premier sillon », pourquoi ne verrait-on pas dans le verbe en question un dérivé d'un mot signifiant « sillon » ? Or, ce mot existe, mais on n'en parle pas : v. FEW 12, 419 *sulcus* 'furche (sillon)', afr. *souc*, avec un dérivé gascon *assouca* Lescun « commencer le premier sillon ». Le latin *sulcus* survit en italien (*solco*), en sarde, en catal. (*solc*), etc. ; mais « en gallo-roman, écrit Schmitt, Die Landschaften der Galloromania 286, *sulcus* n'a pu subsister ». « Contre les types celtiques *selj* et *rica*, *sulcus* « sillon », qui est attesté depuis Caton, n'a pu se maintenir dans le Nord » (FEW 12, 419b). Le type simple *souc* (1 du FEW) paraît ne subsister que dans le Midi, mais pourquoi ne pourrait-il subsister aussi dans le Nord, intégré à des dérivés comme *soûkê* et *assoûki* ? On connaît plusieurs mots latins ou celtiques qui n'existent en Gaule que dans l'extrême Nord : *clunis*, *cupere*, *eamus*, *samiare*, etc. (v. É. Legros, « Le nord de la Gaule romane », BTD 16, 194-5, notes).

9.5.1996

Remarques sur l'étymologie du substantif *au(l)ne*

L'étude célèbre de Jud, parue en 1908 (Arch. St. n. Spr., t. 121, 1910, pp. 76-96), avait frappé les romanistes liégeois comme les autres ; elle en avait ébloui certains. Deux de mes maîtres, des savants éminents sur le plan international, résumaient dans un de leurs cours la partie relative au nom de l'aune, l'un brièvement, l'autre longuement, en présentant cette partie comme une sorte de roman policier habilement conçu, et cela sans formuler aucune critique.

En 1948, ayant été chargé du cours de grammaire comparée des langues romanes, je consacrai aussi un chapitre au nom de l'aune. Dans une première leçon, je résumais minutieusement l'article de Jud, et les élèves fermaient leurs cahiers avec le même sentiment d'admiration que leurs prédécesseurs. Mais, à la leçon suivante, je revenais au problème, et je montrais la faiblesse de la démonstration du grand maître suisse.

En 1951, à une séance plénière de la Commission royale de Toponymie et de Dialectologie, devant les membres wallons et les membres flamands, je traitai la question : « Le français *aune*, nom d'arbre, est-il d'origine germanique ? » **La communication est résumée** comme suit dans le BTD de 1952 (tome XXVI, pp. 12-13) :

L'explication du fr. *aune*, nom d'arbre, par le fq. **alira*, formulée d'abord par J. Jud et admise encore par Bloch-von Wartburg, est moins vraisemblable que l'explication traditionnelle par le lat. *alnus*. Elle fait appel à plusieurs hypothèses, et le critère géographique sur lequel elle se fonde est au moins discutable : *aune* n'occupe en Gaule romane que la partie septentrionale, mais les régions extrêmes du nord-est conservent un mot comme *clumis* que les langues romanes en général ignorent.

En 1968 parut, dans le FEW 15, pp. 14b-15, l'article concernant l'abfrq. **alisa* 'erle' rédigé par Pfister. La notice finale, qui est excellente, commence par cette phrase :

Fr. *aune* wird von Meyer-Lübke aus dem lautlich, begrifflich und formell dazu passenden lt. *almus* abgeleitet, das auch erhalten ist in friaul *aal*, *awn* (AIS 583 p. 327).

À cette affirmation incontestable Pfister oppose ensuite l'explication de Jud, modifiée notamment par Frings. Il rappelle avant tout les arguments géographiques de Jud, qui sont centrés autour du fait que *aune* occupe seulement le nord de la France. Le gaul. *verno-* n'a gardé le sens 'aune' que dans le sud du pays, mais il a existé aussi dans le nord avec ce sens ; 'verne' et ses dérivés y subsistent dans les dialectes et en toponymie. D'après Jud, *almus* se serait maintenu dans le nord parce qu'il s'y serait croisé avec un **alinus* < frq. **alira* + noms d'arbres latins en *-inus* (*fraxinus*, *carpinus*, *cassinus*), qui devait d'ailleurs se réduire lui-même à **almus*. De l'exposé de Pfister, je ne retiendrai plus ici que l'intervention de Frings qui remplace **alira* par **alisa* (v. néerl. *els*, all. *else*). Pour le reste, le lecteur peut se reporter au FEW. En fin de compte, l'auteur optait pour l'étymon germanique. Mais cinq ans plus tard, il changeait d'avis : « Aujourd'hui, écrivait-il dans RLiR 37 (1973), p. 142, je suis convaincu qu'il faut abandonner complètement la base francique et accepter la solution de Meyer-Lübke partagée également par Gamillscheg et par Rohlf s », et aussi, ajouterons-nous, par certains modestes wallonistes...

En ce qui concerne les wallonistes, il est curieux d'observer que, comme dans d'autres cas, Feller et Haust ont des opinions différentes. Feller s'en tient à *almus*, mais Haust, rendant compte, dans BTD 8 (1934), 461-2, d'un article de Feller, BTD 7 (1933), 23-115, sur la famille du mot *osier*, mais où il est aussi question de *aune*, rappelle l'opinion récente des « princes de l'étymologie française » : Wartburg (*aune* < germ. **alira*) ; Meyer-Lübke (*aune* < lat. *al-*

nus) ; Gamillscheg (id.) ; enfin, O. Bloch « **tient sagement pour douteuse** l'origine d'*aune*, d'*alise* et d'*osier* ». Voilà, certes, concluait Haust, une belle variété d'opinions !... Au fait, M. Feller a sans doute raison de ne pas s'enquérir du « **qu'en a-t-on dit ?** » **Si, devant** une telle dissidence, sa plume avait hésité, nous serions privés d'une très intéressante dissertation, et ce serait dommage». **Présentée** comme « copieuse et savante » au début du compte rendu de Haust, la dissertation de Feller se trouve finalement qualifiée de « très intéressante », mais, visiblement, elle n'a pas convaincu Haust : pour celui-ci, il s'agit d'un « point particulièrement épineux de l'étymologie française », et O. Bloch, dit-il, tient « sagement » l'origine de *aune* pour douteuse.

Les deux pages consacrées à *aune* par Feller, BTD 7, 50-51, auraient dû convaincre Haust que *aune* remontait bien au latin *alnus*. Feller présentait d'excellents arguments. Il montre d'abord qu'« *alnus* ne semble pas si inconnu dans le Midi roman qu'il faille conclure pour ce mot à un manque de continuité complet entre le Midi et le Nord ». Il cite pour cela des formes du nord de l'Italie, et, pour la France, anc. prov. *aunei* (Raynouard), anc. dauph. *auneri* (Devaux), un document arlésien *arnus*, croisement de *alnus* et *vernos* (dans Ducange), *aoun* Cantal, *ol* Lot, *oln* Montbéliard (Rolland). Il ajoute que « **de nouvelles enquêtes feraient certainement découvrir d'autres témoins** ».

« **Phonétiquement, écrit Feller au début de son dernier paragraphe, *aune* représente le latin *alno-* d'une façon si parfaite que jamais personne n'a douté de son origine latine avant M. Jud.** Pour infirmer cette étymologie, il faudrait lui en opposer une autre incontestable. L'**alisa* germanique n'a pas ce caractère », et Feller montre pourquoi.

Pour ma part, c'est seulement en 1972 – plus de vingt ans après mes premières leçons universitaires et après la séance de la Commis-

sion de Toponymie – que j’ai publié mes idées sur l’origine du fr. *avne* dans six pages de RLiR (t. 36, pp. 305-310). Dans cette brève étude, je rappelais notamment, après Gamillscheg, que Wartburg lui-même, FEW 1, 80b, observait que l’aire d’*alveus* était « **complètement isolée** » dans le nord de la France, et je citais ensuite deux cas semblables à celui d’*alveus* : lat. *samiare* > w. *sêmî* ‘aiguiser’ et lat. *clunis* > w. *clon* ‘os saillant du bassin des bovidés’. Ces trois exemples auraient dû suffire, à mon sens, pour invalider définitivement l’hypothèse de Jud.

Pourquoi ai-je tant tardé ?

Wartburg m’avait dit un jour, lors d’un congrès de Liège : « Il paraît que vous avez quelque chose sur *avne* ? » Mais je n’avais pas sourcillé. Il me semble qu’au fond, je n’aimais pas publier mon article du vivant de Wartburg. Je pense maintenant qu’une telle attitude était indéfendable.

Il ne faut pas oublier que si l’explication de Jud avait été rejetée par Feller, elle l’avait été aussi par d’autres étymologistes et par de notoires : Meyer-Lübke (REW 3, 29 ; il a, en outre, consacré un article au problème dans ZRP 30, 431) ; Gamillscheg (EWFS 1928 et 1969) ; Dauzat (Dict. étym. 1938).

Mais, comme Wartburg, FEW 15, 14b-16a, reste fidèle au frq. **alisa* de Jud (voir aussi le Bloch-Wartburg 45b), on ne peut s’étonner que le lat. *alnus* soit encore abandonné par d’autres auteurs :

– Jacqueline Picoche, Nouveau dict. étym. du français, 1971, p. 39 : « *Aune* -- peut provenir soit du lat. *alnus*, hypothèse la plus facile au point de vue phonétique, soit du frq. **alira* --, altéré en **alinus*, p.-ê. d’après *fraxinus* ‘frêne’, hypothèse la plus vraisemblable pour des raisons géographiques et chronologiques ». – Il aurait fallu souligner aussi la « facilité » sémantique d’*alnus*...

– A. Dauzat (avec J. Dubois et H. Mitterand), Nouveau dict., 1964, p. 57a – Dauzat lui-même gardait fidèlement comme étymon

d'*aune* le latin *alnus* ; mais ses continuateurs, après avoir adopté la même attitude en 1964, ont bel et bien préféré *alira* en 1971.

– Une réticence inattendue se trouve dans un grand dictionnaire français. Alors que les Larousse donnent *alnus*, le TLF (t. 3, 1974) fait encore intervenir le germanique. La notice « Étym. et hist. » qui termine son article *aulne* s'étend sur deux tiers de colonne (p. 929b-930a) et est donc particulièrement copieuse. La partie proprement étymologique comprend deux parties.

Dans un premier paragraphe, on présente l'hypothèse formulée par Frings dans les *Etymologica W. von Wartburg*, Tübingen, 1958, pp. 239-259 : *aune* vient du lat. *alnus*, mais celui-ci s'est heurté au sud au gaulois **verno*, alors qu'il s'implantait au nord grâce à son homophonie avec le superstrat abfrq. **alisa* ; d'où la forme de l'anc. fr. *ausne* avec *s*, « si celle-ci n'est pas seulement une graphie ». Quant à **verno*, il se serait maintenu parce que l'*aune* est « plus fréquent en ce domaine souvent marécageux que dans le nord ».

Dans un second paragraphe, on considère comme moins vraisemblable l'hypothèse de Jud « d'un croisement entre l'abfrq. **alira* et les noms d'arbres en *-inus* tels que *fraxinus*, *carpinus* ». « D'autre part, il semble difficile de faire dériver *aune* du latin *alnus* sans aucune influence étrangère [renvois à REW³, EWFS², Feller (BTD)], hypothèse soutenue à nouveau récemment par L. Remacle dans RLiR. rom. --, c.-à-d. sans tenir compte de son homophonie partielle avec le frq. **alisa* qui n'a pu que favoriser son implantation ».

Le tableau doit être complété au moins en ce qui concerne le celtique **verno*. Il ne subsiste pas seulement dans le Midi ; il est attesté abondamment dans le Nord, soit avec le sens « aune », soit avec un sens dérivé (w. *viène* 'grosse poutre', etc.), soit encore dans

des mots dérivés (liégeois *vièrna* ‘gouvernail’, etc.), et dans des toponymes (*Verneuil* < *Vernoialum*). Voir l'article *verno-* du FEW 14, 299-302 ; Vincent, Top. de la France, n° 578, *vern*, ⁺*verna*, *verne*, *Vernay*, etc. (index, p. 934b) ; etc.

Le TLF parle de mon petit article à la fin de sa notice : *aune* = lat. *alnus*, « hypothèse soutenue à nouveau par L. Remacle ». Je ne crois pas que mon article formulait une « hypothèse ». Il s'agissait pour moi de défendre l'identification du fr. *aune* avec le lat. *alnus* : *aune* est la forme atteinte par le lat. *alnus* au stade actuel de son évolution ; c'est le lat. *alnus* ; *aune* et *alnus* sont un seul et même mot. Chacun reconnaît que, phonétiquement et sémantiquement, *alnus* est un étymon parfait de *aune*, et il en est ainsi depuis longtemps. Un dictionnaire étymologique français n'est pas un recueil d'hypothèses ; il en contient sans doute un bon nombre, mais la plupart des identifications de mots français avec des mots latins sont d'une autre nature, même quand les deux mots identiques ont une forme très différente comme *eau* [ó] et *aqua*.

Pour que *alnus* s'implante dans le nord, fallait-il vraiment qu'il soit appuyé par le frq. **alisa* ? On dirait qu'on oublie qu'*alnus* faisait partie de la langue latine, que celle-ci était la langue des conquérants et que les Gaulois, dont la langue était le celtique, adoptaient le latin avec empressement. D'un autre côté, est-ce parce que les Germains employaient dans leur langue ⁺*elisa* qu'ils allaient le conserver en parlant latin ? Les personnes bilingues, qui parlaient couramment le germanique et le latin, devaient employer naturellement le mot germanique en germanique et le mot latin en latin. Au lieu de cela, on suppose (hypothèse) que *alnus* ne se serait pas implanté dans le nord s'il n'y avait pas été soutenu par le francique **alisa* (avec astérisque), qui aurait donné **ause* et dont il aurait été partiellement homonyme (voyez les conditionnels).

Faut-il voir dans l's de *ausne* et de *ausnoi* une trace du frq. **alisa* ? Ces formes apparaissent comme isolées dans la longue série des formes en *awn-* sans *s*. Il est tout simple d'y voir une influence graphique des noms de deux arbres très répandus : *chasne*, *chesne* (< *cassanus*) et *frasne*, *fresne* (< *fraxinus*), dont l's était étymologique.

Le FEW termine son tableau des formes d'**alisa* par une courte série 2 où l'on trouve notamment nam. *aurnia* 'aune', *ôrgna*, Fumay *ourgna*,... (suff. *-ia* < *-ellu*), dont l' *-r-* s'expliquerait, selon Pfister, par l'influence de **vernia*. Une telle influence serait toute naturelle, du moins à l'époque où **vernia* gardait encore le sens de 'aune'. Il convient toutefois d'observer qu'un *r* s'introduit parfois devant un *n* sans que le fait paraisse s'expliquer par une contamination : ainsi dans le namurois *mwinrner* 'mener' (< *minare*), l'ard.-lg. *stornen* (altéré de *stonen*, litt. étonner),...

28.11.1995

Les termes *lohe*, *dilouhe* et *dilouhî*

Le DL donne un adjectif *lohe*, fém., terme archaïque de houilleries, qui se dit d'une araine 'obstruée, tarie'. Haust lui avait déjà consacré un article dans le BDW 12 (1923), pp. 76-77.

Le mot apparaît dans divers documents depuis le 15^e siècle. On le trouve au sens propre dans des textes de la Cour féodale de Stavelot : 1449 « s'il avenoyt que lydit mangon owyste nulles biestes *loxhez* ne affollez » (SM.P 58 [?], 10v^o) ; id. « ne doit ledit mangon vendre -- porceaulz femelles, ne nulle qui at jarde, ne bieste jambre briset, *loxhez*, ne affollez » (ib., 74v^o).

Il est attesté diverses fois comme terme minier : 1553 « L areine desdits acteurs est *loxhe* sans apparence d'aucunes eawes » (Voirs-Jurés ; cité Bormans, v^o *lohe*) ; 1635 « en la rue delle *Loxharaine* » (Gobert 3, 612a, Loxhe Areine, n. 1) ; etc.

Le mot vient du lat. *lusca*, fém. de *luscus* 'louche' : Haust, BDW 12, 76 ; FEW 5, 473b. Il faut rattacher à *lohe* plusieurs dérivés, notamment alg. °*loxar* (14^e s., frm. *louchard*) et Faymonville *loughyère* 'œillère de cheval' (ALW 9, 180b et 181b, n. 4 ; FEW ib.). Peut-être a-t-on un dérivé en *-ellu* dans ce texte du 15^e s. : 1465* « vilain parleit -- asavoir *loxheal* crapo » (C. J. Theux 1, 83).

L'adj. *louche* est à la base de divers noms de famille français : v. Morlet, NF, Louche 1 (Louchet, Loucheur, etc.). J. Herbillon, VLg 190, 494, rattache nos *Loxhet* au w. *lohèt* 'petit verre de bienvenue' ou au w. *l'ohê* 'l'os' ; mais ce type de nom de personne évoquerait plus naturellement, me semble-t-il, un défaut des yeux (cp., outre Louchet, en fr., Leborgne).

Dans son article *lohe*, Bormans insère, avant sa proposition étymologique « Du flam. *loos*, vide ? », qui est sans valeur, cette courte

affirmation : « Simple de *dilouhe* ». Or, chose curieuse, son article *dilouhe* ne contient pas moins de trois suggestions étymologiques, mais aucune ne rappelle *lohe*. Voici cet article :

Dilouhe ; s. m. – Fente par où les eaux s'écoulent rapidement. *Dilouhe di Mouse*, gravier de la Meuse dans lequel les eaux s'infiltrent. Composé du vieux franç. *lochier*, déplacer, mouvoir, ou le flam. *luken, luiken*, fermer, boucher, plus la particule privative *di-* = déboucher, ouvrir. On me signale le lat. *diluvium*.

Il y a, en fait, deux *dilouhe*. L'un, terme de mine, signifie 'écoulement des eaux dans la terre ou le gravier' (Grandg. 1, 164 : *dèlouhez* ; « Peut-être le même mot que *délouhe* [lire *di-*] » ; mais Grandg. ne hasarde aucune étymologie). L'autre signifie 'déconfiture, débâcle ; jérémiade' (Grandg. 1, 174 : *dilouhe*).

Haust donne seulement le second : *dilouhe* (-*ouhe* Forir). 'déroute, débandade' ; dér. *si d'louhî* 'se mettre en déroute'. Proposition étymologique : « Lat. *diluvium* (?) ; cf. God., v° *deluge* » ; dans God., sens figurés : 'calamité ; massacre, carnage ; bruit', plus l'expr. *mestre du deluge* 'surveillant des levées et digues le long d'un fleuve' 1263 Genève (Ducange *diluvii magister*).

Le rapprochement de *lohe* et de *dilouhe*, formulé brièvement, mais nettement, par Bormans, semble n'avoir été retenu par personne. Les deux mots se succèdent sous la plume d'É. Legros, Congrès pour le Centenaire de l'Association des ingénieurs sortis de l'École de Liège, 1947 (article de H. Dewé), p. 28b, mais avec des étymologies distinctes :

-- il n'est plus question des araines « loxhes », *lohes*, c'est-à-dire obstruées (littéralement louches), ni du *dilouche* ou *delouche*, le gravier où se perdaient certaines de leurs eaux (forme wallonne de « déluge »).

On est tenté de voir une parenté entre *lohe* et *dilouhî* quand on lit des textes comme les suivants :

Lorsque, par suite de délabrement, d'éboulement ou de toute autre cause, l'araine était obstruée, on disait qu'elle était *loxhe* ou *louxhe*.

L'arnier était alors tenu de la remettre en état, c'est-à-dire d'assurer l'écoulement régulier des eaux.

Le flot retenu par suite du stoppement (de *stopper* = boucher) s'en allait *alle dilouxhe*.

(André Collart-Sacré, La libre seigneurie de Herstal, t. 1, 1927, p. 95a).

Certaines araines se perdaient dans la *dilouhe di Mouse*, dans la nappe aquifère du gravier de Meuse ; -- (ib., 95b).

Voici quelques attestations relativement anciennes de *dilouhe* :

22.11.1612 « en cas que les eawes dains les susdits burs s'en allent aux delouxhes dans la ditte prairie et riviere de Meuse ---- en cas que -- fuiste trouvé estre incertain icelles eawes n'aller point aux *delouxhes* et se tremper, evaporer et coller ens ouvraiges et bures susdit en terre ---- que les eawes s'en allent, decollent et perdent aux *delouxhes* -- » (Voirs-Jurés ; cité dans E. Pirmez, Des araines et du cens d'areine --, 1880, Annexes, 28-29).

1627 « les eaux regorgent ne pouvant avoir leurs courses dans la cité, mais prenant voie au pont de Stier, se rendant az *delouxhes* de la Meuse » (cité Gobert, Eaux 153).

18e s. « s'il y at quelque couple de maîtres qui sur la même araine vient à trouver quelque *delouxhe* ou crain par où les eaux viendroient à se perdre et ne coureroient plus sur l'oeil [w. *oûy*, orifice de sortie] de laditte araine, -- « (H. Degrady, cité dans Brixhe, Essai d'un répertoire raisonné de législation --, 1833, 1, 52b) ; -- « si les eaux courent sur son oeil ou aux *delouxhes* » (ib., 53a).

Le verbe greffé sur *lohe* 'obstrué' devrait être un composé du type '*di* + *lohe* + *-are*', avec le sens 'dés-obstruer (une araine)', soit **dilohî* > *dilouhî*, avec un *h* secondaire, *h_g*, issu de *-sc-* (pour

le passage de *o* à *ou*, cp. Faym. *louhyîre* ‘oeillère’). Or, on a bien le verbe *dilouhî*, mais il s’applique toujours à une activité ou à un état qui n’a aucun rapport avec la houillerie : liég. *si d’louhî* (-*ou*- Forir) ‘se mettre en déroute’ (*dilouhe*, -*ou*- ‘déroute, débandade...’ ; *èsse al d.* ‘être en pleurs,...’) ; – verv. *duloûhi* ‘décourager’ (*duloûhi*, las, abattu, triste) ; v. Wis. et BTD 42, 229 ; malm. « *dulouchi*, attrister, affliger, rendre penaud ; -*imin*, adv. ; -*isté*, f. » Villers 43b ; Scius ; – namur. *si dislouji* ‘se désoler, s’attrister’ (Pirsoul) ; *si d(is)loûji* ‘désespérer’ (Léonard 228 ; dér. 228, 722).

Il me paraît difficile de séparer de *lohe* < *luscu* les °*delouxhes* de la Meuse. Mais les *dilouhe* ‘déroute’, *dilouhî*, *dulouhi*, etc., offrent une alternance entre liég. *h* et nam. *j* qui ne peut reposer sur un *sc* étymologique ; ils ne peuvent donc se rattacher à *lohe*.

On a songé à expliquer le terme minier *dilouhe* par *diluvium* (Bormans), comme d’ailleurs *dilouhe* ‘déroute’, etc. (Haust, avec un point d’interrogation ; il renvoyait à God., v° *deluge* : v. ci-dessus, p. 59). Mais Wartburg ne reprend aucun de nos termes sous *diluvium*.

L’étymologie *dilouve* < *diluvium* possède, cependant, une certaine vraisemblance. On a un lieu-dit « au déluge » en 1825 à Wandre (BIAL 85, 54), et, vu sa situation, on pourrait se demander s’il n’a pas un rapport avec les *delouxhes* de la Meuse. On a aussi, au Cadastre de Oignies [Ph 84], un ld. « pré des *déluves* », et, dans Carlier, un *deluje*, m., bouleversement, désordre (gallicisme ?).

On peut, en outre, déceler une concordance sémantique entre les deux *dilouhe* : flot de l’eau s’échappant de l’araine et abondance des larmes dues au désespoir..

Au point de vue phonétique, il n’y a pas loin d’un ancien °*delouve* à *dilouhe*. On a au moins un exemple sûr du passage de *f* à *h* à la finale : les plus anciennes attestations du toponyme *Kemexhe*, w. à

k'mèh^r, sont 1107 « Comafia », 1186 « Comaphia » (v. J. Herbillon, Top. Hesb. liéq., n° 889). Comparer, dans le sens inverse, le passage de *ouh* < *ōstiu* au lg. *ouf*.

Ces constatations diverses sont peut-être de nature à appuyer l'explication de *dilouhe* par *diluvium*. Je préférerais cependant, pour ma part, découvrir un ou des exemples d'un *ch* (= *h_s*) issu de *sc* et s'adoucissant en *j* en namurois ; cela permettrait de rattacher les deux *dilouhe* à *luscū*, dont l'adj. *lohe* est un représentant incontestable.

1.4.1993

L'origine du type 'truie'

Le FEW 13/2, 314-315, rassemble sous un étymon *trōja* le type 'truie' et toute sa famille gallo-romane. L'article se termine par une courte notice, dont voici la traduction :

La présente famille lexicale gallo-romane a des correspondants [en dehors de la Gaule] : tosk. umbr. Marche *troia* 'porc femelle', agen. *troa* AGI 15, 79, gen. *træa* AGI 16, 117, piem. *treuia*, *træva*, vses. *troja*, SFr *truoja* AGI 8, 308, VAntr. *troya*, mail. *trōia*, Piacenza *træya*, siz., süd-kal., kat. *truja*. – *troja* est attesté pour la première fois dans les Gloses de Cassel (8^e s.) ; v. aussi ALMA 2, 28. Il faut vraisemblablement partir de l'expression gastronomique *porcus trojanus* (formée d'après *equus trojanus*), par laquelle est désigné chez Macrobe un porc rôti dont la panse était remplie d'autres animaux, également rôtis. – *porcus trojanus* pouvait être transformé en *porcus de Troja*, qui fut employé pour désigner une truie pleine et finalement, par omission de *porcus*, fut simplifié en *troja*. – Diez 329 ; ALL 6, 134 ; ML 8933.

À la fin de ce texte Wartburg accroche une note 14, qui concerne une partie d'une importante communication de G. Rohlfs :

Rohlfs Actes X^e Congrès 28 critique cette conception. Il considère *porcus Trojanus* de Macrobe [Saturnales II, 9] non pas comme la désignation d'un plat réel, mais comme une formation plaisante individuelle. Il voit dans *troja* une formation expressive spontanée du peuple comme il y en a beaucoup --. Il est difficile de décider quelle est la meilleure de ces deux explications. Dans les deux cas, on garde comme étymon le mot *troja* provenant des Gloses de Cassel.

Wartburg n'est donc pas plus convaincu par l'explication traditionnelle, qu'on fait remonter à Diez, que par celle de Rohlfs. Pour comprendre l'attitude de Wartburg, il faut naturellement avoir une connaissance précise de la proposition de Rohlfs.

C'est dans les Actes du 10^e Congrès de linguistique et de philologie romane (Strasbourg, 1962) que figure cette proposition : elle

occupe les pages 28 et 29 d'une communication intitulée « Aspects et problèmes de géographie linguistique romane ».

Rohlf s rappelle d'abord, dans ses grandes lignes, l'onomasiologie de 'truie' dans toute la Romania. Le mot le plus employé en latin classique était *sus* : il ne subsiste que dans les dialectes les plus archaïques de la Sardaigne (*sa sùe*). Ailleurs, on emploie deux autres mots que le lat. class. connaissait déjà : *porca*, *puerca* en port. et en esp. ; *scrofa* dans la moitié sud de l'Italie et en roumain (*scroafă*). En France, on a un mot nouveau : 'truie', avec des variantes dialectales diverses (ainsi le w. *trôye* : v. FEW). Ce type est connu aussi en Catalogne (*truja*) et dans le nord de l'Italie (v. la notice du FEW citée plus haut). Enfin, le mot *troia* se rencontre en Calabre et en Sicile, où il aurait été apporté par des colons venus du nord de l'Italie.

Depuis Diez, on rattache *troia* au nom de la ville de Troie : on postule que l'expression *porcus troianus*, qui figure dans Macrobe (fin du 4^e s.), a abouti, par réduction, à une forme populaire abrégée, *troia*, qui est attestée au 8^e s. dans les Gloses de Cassel.

Admise sans objection par les Larousse (Enc., 20^e, Lexis) et aussi par Picoche 74, cette étymologie est accompagnée d'un « p.-ê. » dans Robert. Elle est aussi présentée avec des réserves dans les dictionnaires italiens de Migliorini et de Battisti-Alessio ; dans le DEI 3912a, G. Alessio exprime comme suit son hésitation : « cfr forse *porcus trojanus* -- ». Pour Ernout et Meillet, p. 704a, *trōia* « semble sans rapport avec le *porcus trōiānus* de Macrobe ». Mais L. Sainéan se prononce nettement contre la dérivation proposée par Diez, dont le point de départ est à ses yeux « purement illusoire » et qu'il qualifie de mirage phonétique.

Les objections formulées par Rohlf s contre l'explication de Diez sont de trois ordres :

1° Il est peu probable que le nom d'un mets, lié à une tradition tout à fait littéraire, ait eu un tel succès chez les paysans – incultes à cette lointaine époque – qu'il leur ait fait oublier les mots hérités du latin (*porca, scrofa*).

2° L'existence d'une préparation culinaire appelée *porcus trojānus* est très douteuse. L'expression est attestée une seule fois (dans les Saturnales de Macrobe) et elle ne figure dans aucun traité de cuisine. D'après les latinistes, elle aurait été formée plaisamment par Macrobe, et elle n'aurait aucune réalité culinaire ni linguistique.

3° Il existe, dans les dialectes de la Gaule cisalpine, toute une série de mots qui assonnent avec *troia* : entre Milan et Venise, *roia* ; à l'est, *luja* ou *lugia* ; Lombardie et Suisse mérid. *logia, lögia* ; – en outre, Corse *lovia, lobia, lafia*. Ces types sont variés, mais ils sont voisins phonétiquement (voyelle tonique identique ou analogue : *o, u*) ; pour Rohlfs, ils sont d'origine onomatopéique, et ce serait aussi le cas de *troia*. Ce mot aurait d'ailleurs dû donner en toscan **troggia* (cp. *maius* > *maggio*).

Pour avancer cette nouvelle hypothèse, Rohlfs se fonde sur le fait que la truie est souvent désignée dans les dialectes par des formations onomatopéiques : Lorr. *coche* ; Anjou *gore* ; Prov. *kaya* ; Gasc. *guiha, guita, gourra, guirra* ; Ital. *krinja, cona, gògna, zana* ; rhéto-rom. *hutscha, liufa, tschuja* ; Esp. *cocha, guarra, òrnia* ; Port. *reca* ... De pareils termes, qui résultent d'une création spontanée, peuvent concorder plus ou moins d'une région à l'autre sans être proprement apparentés : on a, par exemple, *reco, -a* 'cochon, truie' en portugais et *rèkko, rèkka* chez les Grecs de la région d'Otrante, en Apulie méridionale.

Telles sont les deux explications devant lesquelles se trouve Wartburg et entre lesquelles il refuse de choisir.

Les deux critiques formulées contre le *porcus troianus* sont assurément graves ; elle peuvent même paraître dirimantes : on voit mal comment les paysans auraient connu cette expression de source littéraire, et l'opinion négative des latinistes à son sujet engage à rejeter définitivement l'hypothèse. Mais même s'il n'est attesté qu'à la fin du 4^e s., *troia* doit être ancien en latin : il occupe, en effet, un vaste territoire, qui ne comprend pas seulement la Gaule, mais qui déborde sur le nord de l'Italie et la Catalogne.

Pour ma part, et tout considéré, il me semble que l'explication onomatopéique devrait s'imposer : à côté de l'explication troyenne, qui a de graves faiblesses, elle présente *troia* comme une formation populaire de type fréquent, et une telle hypothèse convient particulièrement quand il s'agit du nom d'un animal qui joue depuis longtemps un rôle important dans la vie paysanne.

10.11.1994

Traces anciennes des adjectifs signifiant ‘sale’

Dans mon étude sur le liég. *mâ-sîr*, j’observais déjà que si, dans leur aire respective, les adjectifs signifiant ‘sale’ n’avaient pour ainsi dire pas de synonymes, il n’en avait pas toujours été de même : les types ‘mal net’, ‘ord’, ‘nice’..., et d’autres comme ‘put’ (< *puti-dus*) ont pu ou dû exister aussi dans la zone actuelle de *mâ-sîr*.

Le type ‘mal-net’ (*mâ-nèt*, *man.nèt*,...), par exemple, qui couvre aujourd’hui une grande aire namuroise, a été connu en liégeois. Je l’ai relevé dans les archives scabinales de Roanne et de Lierneux, appliqué à des brebis infectées, probablement de la gale : 1553 « ses voyesiens lesquel tenent des *mail-nettes* » C.J. Roanne 26.362 ; 1581 « des *manet* berby -- ung *manet* estable » 46.160 (v. DRo 268). Noter que l’adj. simple ‘net’ s’applique aux brebis non contaminées : 1601 « Led. Philippe aurat à cognoistre ou nyer s’il lui avoit vendu des moutons -- rongneux (*rogneûs*, galeux) ou *net* -- » C.J. Stoumont 10.69 (DRo 268).

J’ai déjà cité, dans mon étude sur *mâ-sîr*, la *Manette rualle* de Huy, aujourd’hui rue des Récollets (1514 et 1570, d’après R. Dubois, *Les rues de Huy*, Huy, 1910). Une veine du charbonnage de Marihay à Seraing était aussi qualifiée de *Manette* : 1372 « Veine dite *Manette* » (Archives du Val-St-Lambert ; Pirson-Dunan, *Les rues de Seraing*, p. 311).

L’adj. *mâ-nèt* est attesté avec un sens figuré dans un texte de Chevron du 16^e siècle : 11.5.1571 « Que vouldroit d’excuser ladite femme Goffinet ? Elle est assez *manette* » (C.J. Chevron 22), parce qu’elle a volé des souliers (E. Renard, *BTD* 34, 205 ; *TAL* 5, 102).

Comme je l'ai indiqué dans mon étude, le descendant wallon du lat. *horridus*, qui était autrefois *ord* en français, mais qui se diphtonguait dans certaines régions et qui subsiste sous la forme *yôrd*, *yoûrd* dans l'ouest-wallon, a servi en toponymie de déterminant préposé. J'ai déjà cité les expressions *drî wède rowe*, *èl wède nô*, etc. Mais j'ai recueilli depuis lors beaucoup d'autres exemples. Le suivant : 1548 « que J. -- estoit ung *ord* crappoz » (Esneux 5), montre que le mot était encore vivant au milieu du 16^e s. Il s'agit probablement de l'emploi de 'ord' comme surnom dans 21.2.1577 « Symon le Werd » (C.J. Spa 41, Tailles).

En toponymie, 'ord' caractérise volontiers un chemin ; ainsi à Liège : 13^e s. « Orde ruelle », 1330 « Orde rualle », 15^e s. « in Turpi vico » (Gobert 4, 370a, n. 1) : la traduction montre que 'ord' était encore compris. De même à Huy, où l'ancienne ruelle Ste-Marguerite s'appelle de nos jours « Masite rouwal » (d'après R. Dubois, op. cit. 397).

Autres exemples toponymiques :

– « Werpha » Jalhay Ve 32 : 1609 « Werpha », 1623 « Werfaz » (Feller, Top. 287). Dans le premier élément, comme dans le *war* de *warfa* (Spa Ve 36), Feller voit une réduction de l'all. *schwarz* ; mais Haust, BTD 11, 175, trouve plus simple de le considérer comme réduit de *swèr*, qu'on a à La Gleize dans *swèrfa* et qui équivaut à l'afr. *saur* (abfrq. **saur*). Il s'agit bien plutôt de 'ord'.

– Autres exemples du masc. 'ord' : *wèrfa*, *warfa* Sart-lez-Spa Ve 34 (= Warfaz, proche de Spa); *wèrpré*, même commune; « Warpré » Nives B 29, « Warchamp » Tillet B 24 ; « Warjonkeu » Verlaine H 10 [?] ; *watch'nô* 'ord chenal' St-Pierre Ne 39 (v. Hector, AIAL 82, 1951, 285).

– On a probablement un féminin *wade* dans « Watefange » Sibret B 26 et « Watte fosse » Hodister Ma 32.

Il est plus délicat de se prononcer sur *niche* ‘sale’. Il a pu, même en dehors de la zone où il signifie aujourd’hui ‘sale’, s’employer comme déterminant toponymique, sous la forme *niche*, mais aussi **nihe* (liégeois), avec réduction possible à **ni* devant consonne. Peut-être faudrait-il le reconnaître dans les *ni-pré* de Castillon Ph 19 et de Jamagne Ph 37.⁸

Liège, 26.2.1993

⁸ Avec passage de *h* à *k*, on verra peut-être un autre vestige de cet adjectif dans la locution *fé dès nikès-êrs* ‘avoir de laides manières’, que j’ai souvent entendue de la bouche de ma mère (née à Herve en 1910) [J. Lechanteur].

Notes étymologiques

LE VERBE *ÈSDOÛMI*, *ASDOÛMI*

Le verbe *èsdoûmi* n'est connu que dans la région de Malmedy et de Stavelot :

Villers : *èsdoûmi* 'étourdir, engourdir'.

Sciüs : *èsdoûmi* 'étourdir, causer dans le cerveau un ébranlement qui trouble' ; *s'èsdoûmi* 's'étourdir, dissiper son chagrin' ; *èsdoûmihèdje*, s. m., 'étourdissement'.

Bastin, Faymonville, 564 : *èsdoûmi* 'étourdir qn (d'un coup violent)'.

Toussaint, dict. ms. : Waimes *èsdoûmi*.

Il existe une variante en *a-*, que le DFL donne sous *assommer* : *azdoûmi* (La Gleize), mais que Toussaint relève aussi, dans son dict. manuscrit, à Oviat-Roberville :

asdoûmi, v. tr., 'faire perdre connaissance à une personne ou à un animal en les frappant' : *d'on còp, l' mangon a asdoûmi l' porcê* ; — *tot toumant s'one pîre, i s'a asdoûmi* ; — *a-z-i toumé flâwe ? s'est-il évanoui ? — nèni, i-èst asdoûmi*.

Ant. Thomas a donné une étymologie du mot dans *Romania* 42 (1913), dans une note consacrée au fr. dial. *entomir*, *entombir*, etc., qui signifie 'engourdir, étourdir' et qui est attesté de la Haute-Normandie à la Franche-Comté et à la Suisse romande (pp. 27-32). Thomas tire ce mot de l'aha. *tumb* 'mutus, surdus, brutus...', et il écrit, p. 31 : « Le malm. *esdoumí* se rattache isolément au bas all. *dum*, angl. *dumb*, got. *dumbs* ».

Meyer-Lübke entérine la proposition de Thomas. Dans le REW 8976 « *tumb* (aha.) 'dumm', 2 *dumb*. (nd.), il insère, après

afr. *dedombir*, le malm. *ezdumi* [sic], en observant, à propos de la variation *t/d*, qu'il y a peut-être eu «ein Zusammenfliessen von verschiedenen Stämmen».

Dans le FEW, *èsdoûmi* figure au tome 17, 384b, sous *tumb* (ahd.) 'dumm' : « II. Malm. *ezdumi* [sic] 'étourdir', Stav. Faym. *èsdoûmi* ». Dans la notice, p. 384b, Wartburg renvoie à Thomas, Romania 42, 394, et il indique que II « wohl in jüngerer Zeit aus rheinl. entlehnt ist ». Dans la note 6, il indique aussi que l'explication a été contestée par Sainéan, Sources 2, 292, pour des raisons sémantiques, mais que ses critiques ne sont sûrement pas solides.

Warland, Germ. Lehnw., ne reprend pas le mot. On peut supposer, comme toujours en pareil cas, qu'il ne croyait pas à l'origine germanique du mot. Mais, comme toujours aussi, il faut regretter qu'il n'ait pas donné ses raisons et proposé une autre origine.

Pour ma part, je me suis souvent demandé si *asdoûmi* ne correspondait pas, tout simplement, au français *assommer*, qui peut d'ailleurs souvent traduire le mot : quand on reçoit un bon coup sur la tête, on est parfois assommé plutôt qu'étourdi.

Le type 'assommer' est inséré dans le FEW 12, 93-4, à l'article *somnus* 'sommeil'. Parmi les nombreuses variantes, on trouve, p. 94a, des formes en *-ou-* (Seudre S. *assoumer*, Centre id.) et aussi en *è-* (MeurtheM. *èsomè* ; Urim. *aisômmè*). En outre, on a des formes en *e-* « avec changement de suffixe » (afr. *esomer*, mfr. *essomer*, etc.). Pour *-oû-*, comp. lg. *zoûmî* 'sommeiller', Niv. *soumyî*, classés dans FEW à *somniculus* 'sommeil' (aj. La Gl. *soûmyi*).

Le groupe *zd* du wallon est surprenant, mais on le trouve aussi dans *ûzder* et ses dérivés. Pour ce verbe, qui a survécu à Faymonville, et pour *°usdage*, *ûsdance*, v. DRo 406. Grandg. 2, 458, proposait pour *usder* le latin *usitare*. Wartburg insère Malm. Faym. *usder* 'se servir de' sous *ūsare* (FEW 14, 70a) et Malm. *ûzdās* sous

usitatus (ib., p. 72b). Mais ces termes latins n'ont donné que des mots savants (types 'usité', 'usiter', 'inusité').

Les formes en *zd* doivent être des variantes des formes ordinaires en *z*. On ne voit pas comment le *t* intervocalique de 'usiter' aurait pu, dans un petit coin de la Wallonie, se sonoriser en *d* ; mais comment le *d* s'est-il introduit après le *z* ?

Pour ma part, je me demande si la spirante dentale *z* n'a pas provoqué spontanément, dans *ûzder* comme dans *azdoûmi...*, la naissance d'une occlusive dentale *d*. Il faudrait naturellement d'autres exemples du phénomène. Peut-être a-t-on un fait plus ou moins semblable dans *stornier* 'abasourdir, stupéfier', que le DL 617b dit « altéré de *stoner* ».

30.6.1992

MALMÉDIEN *HONRÛ*, TOP.

L'expression *â honrû* désigne quelques maisons à Bellevaux [My 4]. Elle est attestée aux environs de 1200 : « In *oschunru* » (A. Stiennon, Scriptorium 40 : Vatic. lat. 8552, fol. 205v, fin 12^e – début 13^e s.) ; le *o* initial de cette vénérable mention représente vraisemblablement *in illo* : v. ALW 2, carte 5 ; – 1439 « une preis gisant en fay de *xchonruwe* » SM.P 68.13 (dans la marge : *xhonrue*, forme plus récente) ; 1461 « en fay de *xhonrue* » SM.P 60.49v ; 9.7.1667 « deux pieçots de preit scituez au *xhonrui* » Notaire J. Maier, 1.

Le groupe « *xh* », comme le « *sch* » de 1200*, représente un *h* secondaire issu de *sc* (ou *x*, *xs...*), et la finale *rû* signifie assurément 'ruisseau'. On peut, dès lors, reconnaître dans le détermi-

nant *hon-* un adjectif **hons* provenant de *absconsus*, participe de *abscondere*, afr. *escondre* (FEW 24/1, 49b). Cf. ALW 3, 31a et 32a, n. 3 : 'le soleil' *s'inconse* 'se couche' To 27 ; 'au soleil' *èconsant* 'couchant' A 10 ; – ALW 3, 179a 'se mettre' à *scondich* 'à l'abri de la pluie' Ne 17, et 181b, n. 8 : « Type inédit, à rattacher à l'afr. *escondre* 'cacher' » ; id. 182a, *D* : 'se mettre à' *scondi* 'à l'abri du vent'.

Pourquoi a-t-on appliqué au ruisseau en question un adjectif signifiant 'caché' ? Sans doute parce qu'au moment où s'est formée sa dénomination il disparaissait dans une partie de son cours. Il faudrait contrôler s'il en est encore de même aujourd'hui.

21.9.1992

DÉRIVÉS DU TYPE 'DE-CALIN-ER' (DW 5, 120-4 : ADDITIONS)

– °*debeliter* 'traiter de bélite' : pour la forme 'bélite' sans *-r-*, v. TAL 5, 82/5 : « méchant bilitte » (1532, Embourg).

– °*deribauder* 'traiter de ribaude' : 1538 « en *deribaudent* sa mère » C.J. Embourg 5, 16 (TAL 5, 82/9 ; BTD 34, 194).

– *dicatiner* (nam.). Comp. *sé d(é)catêner* 'se chamailler, se disputer bruyamment' ; (à Tour.-St-Lamb.) 'être en contestation, en conflit' (abbé Massaux ; comm. J. Lechanteur). De *catin* ?

– °*decroichyner* : 1537 le filz Linar l'ait entreprit en *decroichy-nant* sa mere (Schauss, Plaids de Waimes, n° 1, 1531-38, p. 167 ; trad. 'insulter grossièrement') ; formé sur **crohe* 'foutre' ou sur un dér. de ce verbe, p.-ê. °*decroχhue* 'foutue à l'excès, débauchée, putain' (v. DRo 166-7, et le syn. °*defottue* ci-après).

– *difoter* ‘calomnier’ : 15.6.1697 ils entendirent que ledit Lacotte dit -- audit Lagneau : « Pourquoi me vat tu *defoutez* aux maisons de bois quand je ne vous ayt jamais dit ne fait ? » (Herve ; not. A.G. Montelet ; comm. J. Lechanteur) ; - *defottue* : 1538 « *Defottue* rybade de crapo que tu es ! » C.J. Embourg 5, 16 (TAL 5, 82/9 ; BTD 34, 194) ; pour le sens, v. °*decrochue* ci-dessus.

°POTECOUP

Dans DNot., p. 196, j’ai recueilli une mention de ce mot dans une enquête relative à une rixe qui s’est produite au cours d’un voyage en France : 9.3.1662 disant aud. declarant : « -- il nous faut encore attraper ce bougre de *potecoup* (quy estoit Nicolas de Solcy) et luy en faire autant » (M. Boniver, not. de Theux, 1658-1669).

Comme on trouve, dans l’enquête citée, cet autre texte : et dest : « Mordieu ! tu n’est qu’un bougre ! », qui, à vrai dire, concerne un autre personnage, on peut supposer, sans trop de risque, que l’affaire se rapporte à des sodomites, et que °*potecoup* est un synonyme de *bougre*, qui, en ancien et en moyen français, signifiait précisément ‘sodomite’ (13^e-16^e s. ; FEW 1, 606a *bulgarus*).

Quelle était exactement la forme du mot ? – Étant donné son sens, on ne peut douter que °*coup* représente le wallon *cou* ‘cul’. Quant à l’ensemble, j’avais songé d’abord à le rendre par un wallon **pote-è-cou*, avec le sens de ‘fout en cul’ ou ‘-- dans le cul’ (le w. *è* = ‘en’ ou ‘en le’). Comp. afr. *fot-en-cul* ‘pédéraste’ (13^e s. : FEW 3, 925a), qui serait en w. **fot-è-cou* ; et aussi un ancien lieu-dit d’Angleur, °*pette en cul*, qui serait en wallon **pète-è-cou* : 1593 une piece de preit -- en lieu c-ondist *pette en cul* (C.J. Angleur, Œuvres 12, 152 ; M. Lemoine, Top. de la comm. d’A., mém. univ.

Liège, 1966, p. 101 : « dénomination fantaisiste provenant sans doute d'une moquerie »).

Mais le mot pouvait être aussi **pote-cou*, sans *-è-*. Cette forme est attestée comme nom de personne. Elle se rencontre comme déterminant dans la Toponymie de la commune de Louveigné [L 114] (Liège, 1957) d'Edg. Renard, p. 80 : 1762 « la petite terre deseur l'enclos *potcou* », 19.3.1819 « la terre à l'enclos *potecoup* », Cad. « enclos *Potcou* ».

La forme avec *-è-* ne posait aucun problème grammatical : *è cou* est un complément de lieu. Mais avec **pote-cou* sans *-è-*, on est obligé de considérer *cou* comme le complément direct de *pote*. Mais que représente et que signifie celui-ci ? On pourrait y voir une altération de *fote* (= fout, de foutre) ou de *pète* (de *pêter* 'foutre') ; mais ce ne serait qu'une hypothèse...

5.12.1994

FORMES DE LA FAMILLE D'ORPHANUS

Dans son article *orphanus*, le FEW 7, 419-420, ne mentionne comme formes wallonnes que le terme *ôrfulin, -ine* (malm., lg., nm., ard.). Mais les documents anciens en révèlent au moins deux autres.

Dans la toponymie de Jalhay [Ve 32] de J. Feller, on a, dans le paragraphe intitulé « Terre de waffin », ces précieuses citations : 1706 « la terre des *vearfelins* [lire *war-*] ; 1710 « la terre des *wafnins* » ; 1749 et 1764 « terre de *waffin* » ; 1757 « la terre dite *Waffin* » (Feller, Top., pp. 125-127). Comp. avec la forme française, qui assure l'interprétation : 1669 « la terre des *orphelins* ».

La forme de 1710 est la seule à avoir un *-n-* ; mais, comme cet *n* est concurrencé par *l* (*waflin*), il ne remonte peut-être pas au latin.

Le commentaire de Feller, p. 127, contient des phrases surprenantes : « *Waflin* n'appartient à aucune langue. Le mot le plus rapproché est *wafe*, *wâfe*, gaufre, qui n'est pas d'étoffe toponymique. » Feller termine par une explication phonétique étonnante : « le français *orphelin*, employé par l'administration Jalhaisienne, s'est vulgarisé en *warfelin* – le *vearfelin* de 1706 – puis régulièrement en *waf'lin* -- ». Si le français a bien servi d'intermédiaire entre le latin et le wallon, s'agit-il là d'une «vulgarisation» ?... En fait le *o* initial, suivi de *r* + consonne, s'est normalement diphtongué (mais on attendrait *wè-* au lieu de *wa-*).

Dans le relevé des chefs de familles de la Principauté de Stavelot pour l'année 1524 (SM.A 106), p. 20, on trouve, pour « Le Sart [Ste Walburge] », la mention d'une personne nommée « **Le Warfenaux** ». Ce nom est un dérivé en *-ellu* de **warfin* (en w., probablement, **warfunê*). La forme est surprenante, mais absolument normale, avec la même diphtongaison du *ǝ*. Elle se rangerait dans FEW 7, 420a, après apr. *orfanel* 'orphelin' 14^e s. ; Nice *urfanéw*, etc. Ce précieux hapax, dont le porteur n'apparaît plus dans les relevés postérieurs, dans celui de 1544 notamment, témoigne de l'existence, dans nos dialectes, d'un second dérivé populaire d'*orphannus* à côté de la forme savante *ôrfulin*.

10.4.1996

°SIERLET, °CERSLET, -ETTE, NOMS DE BOVIDÉS

Dans un acte d'un des notaires Maier de Malmedy, on a un nom de bœuf °*Sierlet* et un nom de vache °*Sierlette* (27.4.1683). Dans un autre acte du même notaire, on a un jeune bœuf appelé °*Cerslet* et une vache dite °*Cerslette* (1.7.1685). Il s'agit probablement des mêmes noms ; mais le radical, qui est assurément **cièr-* en 1683, pourrait être **ciès-* en 1685. À première vue, les deux types de noms paraissent énigmatiques ; mais, selon toute vraisemblance, il s'agit de dérivés de 'cerise'. Ce substantif est représenté en wallon, dans la région de Malmedy, par *cêlîhe* (My 1, 4) ou *cêlîhye* (My 2, 3, 6), et le nom d'arbre 'cerisier' par *cièrsî* (ALW 1, c. 8 ; DFL).

On désigne les bêtes bovines en wallon par l'expression *rotchès bièsses*, non pas à cause de la couleur de leur viande, mais à cause de celle de leur robe : c'est que jadis, dans nos régions, le bétail bovin – les vaches, les bœufs, les veaux – était communément rouge. Il l'était encore entre les deux guerres au pays de Malmedy. Dans le canton de Stavelot, par contre, on préférait les bêtes pie noire. On nommait volontiers une vache rouge *rodjète*.

Le terme 'cerise' est largement attesté comme nom de vache dans les régions germaniques et romanes.

Dans un article intitulé « Die Namen unserer Kühe » paru dans le tome 1 (1922) du *Folkl. Malmedy*, pp. 80-82, et concernant des villages germanophones proches de Malmedy, B. Willems écrivait, p. 81 :

Kirsche. Eine schöne rote Kuh gleicht aber nicht nur der Rose, sondern auch einer roten Kirsche, und so begegnen wir vielfach der Name *Kisch* und *Kischt*.

Le *Rheinisches Wtb.* note aussi, v° *Kirsche*, que le mot s'emploie comme nom d'une vache rouge dans la région de Malmedy, Mont-joie et Schleiden.

Le GPSR, v° *cerise*, signale que le mot est un « nom de vache à robe rouge (Vd Leysin, --), avec de petites taches rouges sur fond blanc (F Joux) », et il cite cet exemple de 1767 : « Une vache dite la *Serise* -- ». De même, au Val d'Aoste, à Bionaz tout au moins, *Cerise* est un nom propre de vache.

Ces données géographiques appuient l'explication de nos °*Sierlet* et °*Cerslet*, *-ette* par 'cerise'. Ces doubles dérivés pourraient représenter 'ceris-el-et, -ette'.

Serait-il téméraire de s'aventurer du côté de l'anthroponymie ? Le nom de personne *Lerouge* doit être le surnom d'un homme très roux (v. J. Herbillon, VLg 183, 321). Il serait tentant de rattacher à 'cerise' le NF *Ciselet* : 1532 « **Pirot Ciceleit de Polleur** », etc. (Cormeau, Anthroponymie verv. 254, n° 76). Mais Herbillon voit dans le mot un « diminutif de fr. *ciseau* [instrument de menuisier...] ».

Étymologie de *Chèvremont*

On a présenté, pour le premier élément du toponyme *Chèvremont*, des explications très diverses.

Considérant que le correspondant wallon de *chèvre-mont* aurait dû être *tchîv'mont*, avec une contraction qui aurait supprimé '-re-', Edg. Renard, BTD 18, 1944, 411-423, supposait que le déterminant de *mont* était un nom de personne germanique comme *Kawerich*, *Gawerich*. Mais, dans son compte rendu du BTD 19, 169-170, É. Legros se montrait fort réticent, et avec raison, à l'égard de cette hypothèse.

En 1948, dans *Recherches sur le thème : Les chansons de geste et l'histoire* (Liège), p. 177, R. Lejeune propose un type 'chevrier-mont', qui aurait rendu compte de la syllabe intérieure '-ri-'. Mais É. Legros, BTD 23, 140, rejette encore cette supposition : le déterminant de *mont* aurait dû être *tchèvrî*, avec *i* long.

En 1961, R. Schmittlein rencontre *Chèvremont* dans son étude « Lanthroponymie germ. en fonction toponymique », 2^e article, RIO, t. 13, pp. 103-120 (v. le c. r. de J. Herbillon, BTD 36, 251-2). Au lieu de voir dans le toponyme un composé en *mont* (lat. *montem*), il affirme qu'il s'agit du nom d'homme germ. *Kever-mund*. Mais, comme l'observe J. Herbillon, celui-ci ne s'accorde pas phonétiquement avec la forme wallonne *tchîvrimont*. L'explication de Schmittlein est cependant admise par M. Tamine dans sa « Toponymie de Gespunsart », *Terres ardennaises*, n° 13, déc. 1985, pp. 46-47, n. 3 : *kever* > *kieffer* en all. mod., et il se retrouverait avec les *Chèvreuille*, *Quièvre-court*, *Quiévrain*.

En 1961, M. Yans, AHL 6, 988-91, voit aussi les choses d'une façon originale. Partant de **tchîf-mont*, « les scribes ont voulu, dit-il, -- traduire le mot *tchîf* qui, en wallon, peut signifier *chèvre* ou

chief (caput) ». É. Legros lui objecte avec raison qu'au haut moyen âge, *chievre* et *chief* se distinguaient encore en wallon.

Voici enfin, en 1968, l'hypothèse la plus inattendue. Dans *Verba et vocabula* (Mélanges Gamillscheg, Munich, 1968), pp. 107-112, Ch. Camproux propose pour les *Chabre* et *Cabro* de France un étymon pré-indoeuropéen **kar-av-a* (d'où, en France, *La Crau*), avec cet étonnant commentaire :

Certains tenants de la présence -- des noms d'animaux dans les désignations toponymiques mettent en avant l'argument de la comparaison avec des toponymes de langue allemande ou autre. Nous pensons qu'il faut être ici prudent. L'exemple de *Chèvremont* rattaché par R. Schmittlein au nom de personne *Kevermund* est instructif. Les dénominations de *Geissinberch* en 1235 et de *Geisberg* en 1576 se révèlent comme des étymologies « populaires » de scribes traduisant le roman latinisé *Chyvrimonte* de 1105 senti formé sur le nom de l'animal. Qui nous dit qu'en territoire germanique, par exemple, certains noms germaniques comprenant un nom d'animal ne soient pas simplement des formations à partir de dénominations latines du haut moyen âge qui, à leur tour, recouvrent des dénominations ayant appartenu à l'un des dialectes préindoeuropéens parlés en certaines régions, dénominations germanisées par la suite ? (p. 112).

Mais **kar-av-a* est une forme fictive, dont l'existence même et les rapports avec 'chèvre' sont évidemment impossibles à prouver. Comment douter que l'all. *Geisberg* appuie, d'une façon décisive, l'interprétation 'chèvre (animal) + mont' ? Comp., d'ailleurs, *hé dès gades*, bois en pente raide, à Francorchamps, Polleur, etc. Dans la région picarde, on a le correspondant en *k-*, *ky-* du lg. *tchîvrिमont* : *Quiévremont*, en patois *tyêvèrmont* (Chièvres A 44) ; *Quèvremont* (Lambert, Top. Oise, 89, c, chèvre).

La forme *tchîvrिमont* pose un problème phonétique intéressant : à partir de latin *caprae - monte*, on attendrait *tchîv¹-mont* en deux syllabes ; pourquoi le groupe *-ri-* a-t-il subsisté, avec son *i* atone ?

J. Herbillon a traité la question dans une communication à la Commission de Top. et de Dialect. (v. BTD 34, 15-16). Il distingue deux cas :

1° l'i intercalaire qu'on a dans « heristree », Louveigné L 114 *halistrêye*, correspondant du flam. *heerstraat* (v. Herb., BTD 32, 264 ; comp. m. fr. *arriguets*, de l'all. *heergeld*, FEW 16, 188-9) ; ard.-lg. *marihâ*, lg. *mar'hâ*, fr. *maréchal* (frq. **marhskalk*) ; lg. *warihê* et *war'hê* (m.néerl. *waerschap*) ; lg. *antinê*, ard.-lg. *ant'nê*, fr. *antenois* ; suff. *-irêye*, fr. *-erie* (verv. *bol'djirêye* 'boulangerie') ; etc. V. aussi *Djèniton* 'Jeanneton', etc.

2° la voyelle atone qui se maintient dans *Tchêvrumont* subsiste aussi dans *lêvrumont* My 1, litt. 'mont des lièvres' ; dans *Cornimont*, La Gl. *cwèrnîmont* (*cwèrnèmont* L 114, etc.), dét^t 'corne' (Herb., BTD 32, 118-9) ; dans *hwèrçœvé*, ld. de Thirimont-Waimes My 5 (lg. *hwèce-vê*, litt. 'écorche-veau', vent de bise) ; dans *bourniveau*, Bornival Ni 89, 1315 « Bor(g)nevaus », 1230-31 « de Cecâ valle », dét^t = germ. *brunna* 'source', afr. *borgne* (Herb., BTD 30, 229) ; etc.

Le type 'chèvre-mont' est largement répandu : il y en a « au moins vingt exemplaires en France et en Belgique romane » (Herb., BTD 34, 15). Sa forme peut être considérée comme constante. Li du liégeois est identique à la voyelle caduque ; *tchêvrumont*, qui à Verviers, La Gleize, etc., désigne, comme le lg. *tchêvrumont*, Chêvremont, dépendance de Vaux L 91 et lieu de pèlerinage largement connu, a aussi la voyelle caduque locale. De même *tchêvrumont* (Top. Sprimont 151) ; è *tchêvrumont*, ld. d'Arimont-Bévercé My 2 ; so *tchêvrèmont*, à Rue, hameau de Waimes My 5 (1478 °*chivremont*) ; pic. *Quiévremont* (v. ci-avant).

Qu'il s'agisse d'un *capræ* ou *caprarum mons*, on n'en peut douter (cp. all. *Geisberg*...). Rappelons cependant, pour mémoire, que

J. Vannérus, BTB 25, 108 (c. r. ib. 26, 383), considérait que le mont de la chèvre était une « élévation rappelant par une crête allongée le dos de cet animal » (cp. par ex., à Lorcé, *è dos dè dj'vô*, croupe arrondie rappelant l'arrière du cheval). Mais j'avoue que le site de Chèvremont L 91 n'évoque guère à mes yeux une telle crête.

La voyelle *-i-* apparaît dès le 10^e s. : 902 « caprimons », 910 « In capri monte » (cp. 897 « Capremont » ; v. Renard, BTB 18, 413) ; etc.

À la série de types parallèles énumérée par J. Herbillon, on peut ajouter les suivants :

o l' courtcēhale (ou *cortēhale*), ld. d'Ondeval-Waimes My 5, 1570 « le courtehalle » (Docum. Ch. Gaspar). Litt. 'courtiselle', suff. *-icella*, fém. de *cot'hē* 'courtiseau', sans la contraction qui est courante dans le masculin (*cé* et *è* sont des voy. caduques locales).

à l' vèrdè-vōye, ld. de Robertville My 3, litt. au chemin vert, 1734 « la verte voye », etc. (Docum. Ch. Gaspar) (*è* est la voy. caduque locale).

Tchôrlumont, hameau d'Anseremme D 51, 1710 « Charlemont », etc. = Charles + mont (A.-M. Taziaux, Top. d'Ans., mém. univ. Liège, 1968, p. 125.

La liste des toponymes présentant un maintien anormal de la voyelle prétonique pourrait sans aucun doute s'allonger encore.

Comment J. Herbillon explique-t-il le phénomène ? « Le maintien de l'atone dans *Tchêvrumont*, écrit-il BTB 14, 16, est sans doute à expliquer par une soudure incomplète des deux éléments et, en corollaire, par l'âge relativement récent du toponyme ». Dans son compte rendu de l'article de Schmittlein cité plus haut, il reprend son explication : « il doit s'agir, écrit-il, d'une formation du bas moyen âge où les deux éléments sont restés mal soudés, d'où le maintien de l'atone *i* ».

La plus ancienne attestation du toponyme étant de 897 d'après Renard (BTD 18, 413), de 937 d'après Herbillon (BTD 36, 251), on ne peut pas dire, me semble-t-il, que Chèvremont date du bas moyen âge : au 9^e siècle, et même au 10^e, n'est-on pas au cœur du moyen âge ? Quand on parle de « soudure » des deux éléments, songe-t-on à la syntaxe ou à la phonétique ? Dans **tchîv'mont*, la contraction phonétique révélerait-elle une soudure syntaxique plus parfaite que dans *tchîvrimont*, ou, par exemple, que dans *tchèvroûmont* 'mont des chevreuils' ?

Il faut peut-être situer les faits dans une autre perspective. Le wallon, surtout le wallon oriental, tend à contracter les mots polysyllabiques en omettant des sons intérieurs (voyelles et consonnes). Ex. : *Corduba* + *-ense* + *-ariu* > afr.-w. *corbesier*, w. **cwèrbihî*, d'où *cwèb'hî*, *cwèpî*, etc. 'cordonnier' ; v. Différ., n° 67 ; – le top. **hodritchân* s'est contracté en *hod'tchân*, Hotchamps (v. DW 11, 98-105). Mais les évolutions phonétiques laissent toujours des résidus ; elles ne touchent pas toujours tous les mots qu'elles auraient pu toucher ; il y a, comme on dit, des exceptions. Les mots énumérés plus haut, *tchîvrimont*, etc., sont dans le cas.

Pour approfondir l'explication, on peut se demander pourquoi ces mots ont échappé à la contraction et conservé leur voyelle atone intérieure. Ils ont un trait commun : leur première syllabe est lourde ; elle comprend une voyelle longue (*tchî-*, *lî-*, *tchôr-*,...) ou une voyelle brève suivie d'une consonne (*hwèr-*, *cour-*, *vèr-*). Cette structure particulière a peut-être joué un rôle, mais je n'oserais l'affirmer. Le correspondant d'une forme verbale comme *portera* a dû être **pwèrtirè* ; or, on a maintenant *pwèt'rè*, avec contraction...

3.10.1989

À propos du toponyme *Milmort*

Dans VLg 101-102 (avril-septembre 1953), pp. 234-236, J. Herbillon a consacré à « Milmort, une énigme toponymique » une étude brève, mais bien documentée. Il relève les formes wallonnes modernes : *mærmwète* sur place, *mèr-* à Vottem, *mér-* à Liège, *mwér-* à Heure-le-Romain, *mir-* à Eben-Emael (*mirmwète* est déjà attesté en 1620) ; puis il énumère les formes anciennes : 1007 Matermortua, 1098 Merimorte, 1160 Mirmort, ca 1280 Miremorte, 1341 Mirmonte (lat.) et Mirmotte (fr.), 1342 Mirmot, 1344 Miermorte, Miermort ; 1365 Miremorte ; 14^e s. Milmorte ; 14^e s. Miremort ; 14^e s. Milhemort ; 1409 Mirmotte ; 1441 Miremort ; 1600 Mermontanus (ethnique) ; 1623 Milmortius (id.) ; vers 1633 Murmorte ; 18^e s. Mirmouette ; 1797 Millemort ; 19^e s. Millemorte, Milmorte.

La forme première était *mèrmwète* : voir le *Matermortua* de 1007, qui traduit le w. *mère-mwète*, avec une interprétation erronée de l'élément *mér*. Cette forme s'est altérée en *mirmwète* et *mèrmwète*⁹.

Quant à l'étymologie de *Milmort*, J. Herbillon rappelle deux explications sans valeur : 'mille morts', souvenir d'une bataille (Jean d'Outremeuse) ; germ. *mille* 'sable, gravier' + *mort*, *moort* 'terre meuble' (Carnoy, Orig. 2, 465)¹⁰. Puis il propose une nouvelle solution : *Merimorte* 1098 = germ. *mari* (*mera*, néerl. *meer* 'eau stagnante, lac' + adj. latin *mortua* 'morte', type *Mortemer*. La

⁹ Il a existé à Angleur [L 89] un ld. noté °*merwette*, °*mirwette*, attesté de 1566 au 18^e s. (v. M. Lemoine, Top. de la commune d'A., mém. univ. Liège, 1966, n° 109). Mais il ne semble pas être apparenté à Milmort, w. *mèrmwète*, etc.

¹⁰ Autre explication de Milmort : au lieu de 'marais mort', A. Collart-Sacré, La libre seigneurie de Herstal, t. 1 (Liège, 1927), pp. 13-14, préférerait voir dans 'mire-mort' 'marais de la belle vue'.

postposition de l'épithète est surprenante, mais il pourrait s'agir d'une formation remontant « peut-être à une époque où l'habitude de l'antéposition n'était pas encore bien établie ».

J. Herbillon est revenu à *Milmort* dans ses « **Toponymes hesbignons** », **BTD 43 (1969), pp. 85-86. Il a renoncé à sa première explication** : « Nous songerions maintenant, écrit-il, à une tautologie hybride : germ. *mari* + moy. fr. (1560) *morte* 'eau stagnante' ; le terme doit être beaucoup plus ancien puisqu'il est attesté en moy. lat. (1327) *morta* 'id.' : FEW 6, III, p. 136b et note 23» (p. 86). Enfin, en 1986 (N. des comm., p. 107), il résume ses deux explications successives.

La tautologie proposée en fin de compte par J. Herbillon (= lac + eau stagnante) me paraît être une forme de désignation de caractère exceptionnel, sinon anormal. Elle n'est d'ailleurs hybride qu'au point de vue étymologique, car ses deux composants ont dû être wallons. Il vaut mieux, dès lors, s'en tenir à la première interprétation : *mérmwète*, forme originelle = 'mer morte', fr. *Mortemer*.

Le type 'morte mer' est attesté diverses fois en France ; mais on le classe sous 'mer', lat. *mare*, avec le sens de 'mare' : v. Vincent, Top. de la France, n° 550, et Dauzat, NL Fr. 482 (*Mortemart* dans le Midi, *Mortemer* au nord) ; v. aussi Flutre, Table, p. 274. Formes anc. de *Mortemer* dans Lambert, Top. Oise, p. 140 (1079 *de Mortuo mari*, 1469 *Mortemé* ; « vastes souterrains dans le village ») ; de *Mort(h)emer* (Vienne) dans H. Gröhler, *Über Ursprung und Bedeutung der französischen Ortsnamen*, Heidelberg, 1913-1933, vol. 2, 277 (1077* *Castrum Mortemarum*, 1080* *de Mortuomare*). L'interprétation *mer* 'mare' n'est pas gratuite : au haut moyen âge déjà, *mare* subissait une extension de sens ; Isidore de Séville (vers 560-636) écrivait : « *Omnis congregatio aquarum, sive salsae sint, sive dulces sint, abusive maria nuncupantur* » (cité par Longnon, NL Fr., p. 609 ; Diez 204, appuyait sur ce texte son étym. de fr. *mare*).

Le *mér* de *mérmwète* pourrait représenter le lat. *mare*. Mais J. Herbillon y reconnaît « l'élément germ. *mere*, néerl. *meer* 'eau stagnante, lac' (fréquent dans la toponymie w. de la Hesbaye où il a été un terme d'emprunt) » (VLg 101-2, p. 235).

On constate, en effet, que *mér* est fréquent dans la toponymie hesbignonne : v. Herbillon, Top. Hesb. liég., n° 233 (attestations de *mér* à Amry, dép. Heure-le-Romain L 14, Roclengue L 3, Fize-Fontaine H 20), 122 (Xhendremael L 22), 614 (Herstappe), 822 (Odeur W 30) ; J. Herbillon cite, pour Slins L 13, ce curieux texte : 1329 « versus le meire sive lacum, gallice le floxhe » Chartes Ste-Croix (Liège) I, 13, qui semble montrer que °*floxhe*, w. *flo*, avait supplanté *mér* en w. Le mot *meer* est fréquent aussi, au nord de la Hesbaye, dans la toponymie néerlandaise : v. dans Carnoy, Orig. 2, 448-9, et dans Gyss., Top. Wdb. 677-8, top. *Meer, Meerbeek, Meerdaal*, etc.

J. Herbillon n'a pas été le seul à expliquer par le germanique le 'mer' accolé à 'morte'. Gröhler, op. cit. 2, 277, rattache *Mortemer* (Vienne) au germ. *mar* 'étang, lac'. Mais, dans le FEW 16, 533, sous *marr* (an.) 'lac', on ne trouve, après le fr. *mare*, aucune forme du nord-est en -é- (on a seulement norm. *maire*, 1326-1412).

C'est naturellement la contiguïté géographique qui oriente vers le néerl. *meer*. Qu'il s'agisse, dans *mér mwète*, d'un *mér* roman ou d'un *meer* germ., l'expression devait désigner à l'origine un étang ou un lac 'mort', càd. asséché ; or, elle est justifiée à Milmort par un fait géologique remarquable, à savoir qu'il y a dans le sol du village une couche d'eau qui s'élève parfois au niveau des caves» (J. Herbillon, VLg 101-2, p. 236). Il paraît que, dans une cave au fond du village, l'eau pouvait atteindre 30 centimètres, et, en cas de grande pluie, il se formait une mare dans les environs. C'est à la nappe souterraine ou à cette mare que se réfère vraisemblablement l'appellation 'mer morte'.

L'explication de *mérmwète* par 'mer morte' irait de soi si l'adjectif *mwète* ne suivait pas *mér*. Sauf erreur, l'adj. 'mort' est toujours antéposé, conformément à la syntaxe wallonne, dans le langage courant (*on mwéert poyèdje* 'un poil follet', etc. : v. DL) et en toponymie (*mwèrt bî*, *mwète fontin.ne* : v. Parler La Gl.). Il précède même le subst. dans tous les toponymes français du type 'morte mer' (v. ci-dessus). J. Herbillon avait fort bien perçu la difficulté ; il essayait de l'écartier, dans sa première explication, en situant la formation de *mérmwète* à une époque de flottement syntaxique, et, dans la deuxième, en supposant qu'il s'agissait d'une formation hybride.

Les efforts de J. Herbillon pour justifier la structure anormale de *mérmwète* ne semblent guère efficaces. Le problème serait peut-être résolu si l'on admettait que l'expression est d'origine biblique : on aurait donné à l'endroit qu'elle devait désigner le nom du célèbre lac de Palestine, la *Mer Morte*, à cause du caractère hydrographique particulier du fond de Milmort. Une série de noms de lieux de Terre sainte ont été appliqués à des endroits de France et de Belgique : Bethléem, Béthanie, Nazareth, Jérusalem, etc. (v. Vincent, QS, n° 57 ; pour la France, v. Vincent, Top. de la France, n° 929, et A. Longnon, o. c., 1, 375-6).

Mon hypothèse peut paraître séduisante ; elle ne va pourtant pas de soi. On ne saurait d'abord constater sans surprise que 'mer morte' ne figure pas dans la liste de réminiscences bibliques qu'on trouve dans Vincent et dans Longnon (à moins qu'il ne se dissimule parmi les 'morte mer'). Et, d'autre part, il faudrait montrer que la dénomination *Mer Morte* était connue des habitants de la Hesbaye à l'époque où *mér mwète* a été créé.

Sur les noms du lac méridional de la Palestine, Ch. Fontinoy m'a aimablement fourni de précieuses indications, dont je recopie ici l'essentiel.

Dans la Bible, ce lac porte diverses dénominations : « mer de sel » ou « mer salée » (en raison de la qualité de ses eaux) ; « mer de l'Arabah » ou « mer du désert » (la dépression où il se trouve s'appelle *Arabah* 'désert') ; « mer orientale » (par opposition à la Méditerranée). Chez Flavius Josèphe, on trouve « lac asphaltite » (1^{er} s. après J.-C.) ; chez les Arabes, « mer de Lot » (nom du patriarche).

La dénomination « mer morte » n'est pas biblique. On a, en grec, *θάλασσα νεκρά* chez le géographe Pausanias (180 env. après J.-C.) et chez Galien (2^e s. id.), et, en latin, *mare mortuum* chez Justin (prob. 2^e s. id.), qui résume Trogue Pompée, historien de l'époque d'Auguste, et chez saint Jérôme (4^e-5^e s.), *Commentarius in prophetam Daniel, XI, 45, t. XXV, col. 574*, et Vulgate, Josué, III, 16 : *in mare solitudinis (quod nunc vocatur Mortuum)*¹¹ ...

La traduction littérale a dû figurer dans les traductions françaises de la Bible ; mais celles-ci sont de loin postérieures à la première attestation de Milmort...

L'explication biblique ne résout donc pas complètement le problème de Milmort. L'expression *mér mwète* signifie certainement 'lac ou mare asséchée' ; mais sa syntaxe exceptionnelle garde malgré tout son caractère énigmatique.

4.5.1990

¹¹ Ch. Fontinoy a puisé ces indications dans F. Vigouroux, *Dict. de la Bible*, t. 4 (Paris, 1904), v^o Morte (Mer). — Il y a un exemple de *mare mortuum* chez Sénèque : *Hoc loco mihi Demetrius noster occurrit, qui uitam securam et sine ullis fortunae incursionibus mare mortuum vocat*. Trad. : Ceci me fait penser à notre Démétrius qui compare une vie paisible et que ne traverse aucunement la Fortune à une « mer morte » (Lettres à Lucilius, livre 7, lettre 67, paragr. 14 ; Coll. Budé, tome 2 ; trad. H. Noblot). L'expression ne désigne pas le lac de Palestine, mais la mer calme et plate.

Compléments à la *Différenciation dialectale en Belgique romane avant 1600*

LE TYPE ARDENNAIS-LIÉGEOIS *BURBU* 'BREBIS'

Au fr. *brebis*, du lat. **berbīce*, correspond normalement en wallon une forme *bèrbi* (en liég., abrégée de **berbih*). Mais, dans une partie de l'Ardenne liégeoise, on a un type original *burbu*, avec deux *u* : Ve 40 (est), 43-47 ; My ; B 2-17 ; Ma 21... On a aussi *fagne dès bèrbis* ou *dès burbus* à Francorchamps Ve 37 (Top. Francorchamps 77). Sans doute l'une des deux voyelles de *bèrbi* s'est-elle d'abord altérée seule : comp. *burbi* Ve 40 (Meiz) et *bèrbu* My 1 ; ensuite, il se serait produit une assimilation de l'autre voyelle.

Une série d'autres dissyllabes offrent aussi deux *u*. En malmédien oriental, à Robertville My 3 notamment, on a, outre *burbu* 'brebis', *suru* 'souris' pour *sori*, *suri*, *djunu* 'génisse' pour *djuni* et *frumu* 'fourmi' pour *frumi(h)*. Vers le nord, à Ve 37, on a maintenant *suru* seul (comp. à Jalhay Ve 32, *surustèr* pour Surister, nom d'un hameau) ; vers le sud, dans B et Ma, c'est *burbu* qui existe seul. Le moins répandu est *frumu*.

Dans *suru*, *djunu* et *frumu*, l'*i* final étymologique s'est assimilé à l'*u* initial.

On a deux *u* également à My 3... dans *cuzû* 'coffin du faucheur' pour *cuzî* et aussi dans *trûhû* 'tourniquet dans un passage' pour *trîheû* : noter qu'il s'agit d'*u* long. On a en liégeois *bruzi* ou *bruzu* 'braise', littéralement 'brasier' (DL).

Le mot le plus largement connu, *burbu*, est attesté au 16^e s. à Waimes My 5 : 1532 « les *burbus* ou angneaux » (C.J. Waimes 1, 44 ;

Schauss, Plaids de Waimes 102) ; comp. id. « deux quatrains de *bur-bis* » (ib. 59).

Liège, 1.4.1994

LA FORME 'EL' DE L'ARTICLE DÉFINI

La voyelle précède la consonne *l* de l'article à l'ouest et au sud de la région proprement wallonne : on a 'èl' dans la région picarde et dans le sud du Luxembourg, comme en Picardie et en Lorraine françaises. V. ALW 1, c. 54 « le » et les atlas picard (ALPic., c. 10 « la lune ») et lorrain (ALLR, vol. 1, c. VII « le, la, les »).

Flutre (Moy. pic. et Pic. mod.) ne donne aucun exemple ancien de 'el'. Peut-être a-t-on déjà 'el' dans une charte du 13^e s. : 1263 ou 1264 « -- ki siet el teroir de Maissemi, el liu c'on apele *el* camp Pierart » (L. Carolus-Barré, Les plus anciennes chartes en langue française, t. 1, Paris, 1964, p. 75). On peut toutefois se demander si cet °*el* ne représente pas *in illo* comme les deux °*el* qui précèdent (°*el teroir*, °*el liu*).

En fait, l'article 'el' n'est que l'exemple le plus fréquent d'un phénomène qui affecte divers monosyllabes : *èj'* 'je', *èm'* 'me', *è'm'* 'mon', *èc'* 'ce'... et le préfixe *èr-* 're-' de verbes comme *èrvèni* 'revenir' ; mais, à propos de ce phénomène, je ne possède aucune donnée vraiment ancienne.

PASSAGE DE *I* TONIQUE À È EN LIÉGEOIS

Le paragraphe 29 de la Différ. concerne le passage à è en liégeois de *ī* tonique libre en hiatus (*vèye* 'vie', *finèye* 'finie', etc.) et

dans *vèye* ‘ville’, *fèye* ‘fille’, etc., et secondairement dans *-ina* > *-ène* (fin 13^e s. °*potrene* ‘poitrine’, auj. *pétrène*, etc.).

J’aurais pu considérer d’autres cas, plus particuliers, comme celui de *riipa*, qui donne *rèfe* au sud de Liège : *mârtinrèfe* Martinrive à Rouvrex L 117 ; *rabôrèfe* Rabôrive à Aywaille L 118. Pour le dernier terme, la forme en *è* est attestée depuis le milieu du 15^e s. au moins : 1374 °Raborive, 1458 °Raboureve (1941, R. Bellefroid). Aujourd’hui encore, Faymonville, La Gleize... ont *rife*.

DÉNASALISATION DE *Ā* EN *A* DANS LE SUD-EST

Bruneau, Étude, 100-2, signale, dans le centre et le sud de son domaine, une correspondance entre l’*a* moyen et une voyelle nasale *ā* du français provenant de *e + n* : *vade* ‘vendre’, *sate* ‘sente’, *rud’mat* ‘rudement’ ; v. aussi Bruneau, Lim. 150-1, cartes « attendre » et « comment », et 155, carte « vendre ». La région ardennaise, dit Bruneau, forme l’extrémité nord d’une grande zone qui s’étend jusque dans les Vosges.

Le phénomène couvre aussi le sud-est de la Belgique romane. V. ALW 1, c. 7 « cendre » : formes *çade* et *çode* (ces formes correspondent à ‘cendre’, mais on peut les trouver peu significatives parce qu’elles sont contigües à des types *cène*, *çane* sans voyelle nasale) ; — c. 29 « dimanche » : types *dîmadje*, *-odje*, *-ètche*, dans D-s., Ne-s.o. et Vi.

« À l’époque ancienne, écrit Bruneau, Étude, 101, n. 1, les documents font défaut ». Pour ma part, j’ai recueilli occasionnellement quelques exemples, mais les premiers ne remontent qu’à la deuxième moitié du 16^e s. : 1575 °*graiha*, composé de *ham*, gaum. *ha* ; 1588 °*hat* (F. Richard, Top. de deux communes gaumaises :

Chassepierre Vi 5, Fontenoille Vi 4, mém. univ. Liège, 1979, 42 et 43) ; ld. *l' trabe* 'le tremble', 1606 °*au trabe* (id., Vi 3, 118). Des recherches systématiques découvriraient probablement des attestations antérieures.

LA SÉQUENCE *-IL + S* EN PICARD

Alors que le *l* de *-ilis* disparaît complètement en wallon comme en français, il subsiste parfois en picard sous une forme vocalique : *filīu* > *fieu*, *fiu*..., fr. *fil*s, w. *fi* ; *ūtēnsīlīu* > *otieū*, *outiu*..., fr. *outil* (w. *ustēye*).

Le phénomène, qui s'observe dans le nord et aussi dans l'ouest de la France et qui oppose le picard au wallon, existe, plus ou moins largement selon les mots, dans l'ouest de notre Hainaut (To, A, Mo, S, Ch) : ALW, q. 1244¹² (« fils » : *fieû*, *fieu*...), 869 (« outil » : *otieû*, *otie*...). V. Flutre, Moy. pic. 449-51 et Pic. mod., n° 86 : Quitte-lier 83 (c. 26 « outil ») ; Grign. 419 ; ALF 572 « fils », 961 « outil », FEW 3, 521a *filius* et 14, 86 *ūtēnsīlia*, etc.

Attestations anc. D'après Gossen, Gram., n° 20, rimes en « *-ius* » chez Renclus de Moiliens (fin 12^e s.), Ph. Mousket (1250), etc. V. aussi A. Henry, Le jeu de saint Nicolas de Jehan Bodel, Bruxelles, ³1981 (1200*), gloss., p. 397 (*fieus* suj. plur. de *fil* 'fils') et p. 53, n° 14 (pic. *-ieus* au lieu de *-is* < *ivus*, dans *entalentieus*).

3.3.1993

¹² V. maintenant ALW 17, not. 35.

À LÈS, AZÈS 'AUX' À L'OUEST

D'après ALW 2, not. et c. 2, l'article contracté *aux*, dans les cas où l'art. défini *les* garde, dans *aux*, sa pleine valeur, est représenté, à l'est et à l'ouest, par des types nettement analytiques à *lès*, *ôzès* et *azès*. Il ne s'agira ici que de la région de Verviers 24, 31, 32, 34, où l'on dit à *lès* dans une phrase comme « -- croire *aux* sorcières » (ALW 2, p. 27-28).

Parallèlement à à *lès*, on dit aussi, dans cette zone, *du lès* au lieu de *dès* (ALW 2, c. 2, « -- piqués *par les* taons » : *du lès* Ve 6, 24, 36) et *è lès* au lieu du liég. *èzès* (ALW 2, c. 5, β « -- dans les dents » : *è lès* Ve 24, 32, 34).

Le phénomène couvre, en réalité, une grande partie de l'arr. de Verviers. On a *è lès* dans des lieux-dits à Battice Ve 11 et, vers le sud, jusqu'à Jalhay Ve 32 et Sart-lez-Spa Ve 34.

La forme analytique *è lès* est attestée à Jalhay au début du 16^e s. : 1534 « *en les* mossiers », 1551 « *en les* xhavés », 1572 « *en les* meaux » (Top., p. 143, 303, 341).

Le type *azès* apparaît plus tôt, à la fin du 15^e s., dans le Livre de justice de Bastogne édité par J. Vannérus : 9.4.1484 « 3 petites pars de preez gis. entre Hermel et Yle la Hesce, asscavoir à ses pelléz, *az èz* préz Schouta et à coppu » (p. 137, acte 286). Voir aussi 1487 « *aux ès* lavi » (n° 443).

2.3.1993

LA FINALE -EÛSE DANS PAREÛSE, ETC.

Le liég. connaît trois subst. en *-eûse* dont la finale est phonétiquement irrégulière : *pareûse* 'paroi', *reûse* 'filet', *cleûse* 'claire'.

Pour 'paroi', v. ALW 4, not. 10 « **paroi, cloison** ». Le type normal *pareû*, du lat. **parēte*, est largement attesté dans le domaine liég. (var. *parû*..., notamment dans H) ; *pareûse* se trouve dans des points de W et de H, et un peu partout dans L.

Le lat. *rēte* a eu en Gaule rom. une nombreuse descendance. Dans le tableau du FEW 10, 329, on trouve, classés parmi les dér. de I, l'aw. *royse* 'nasse' et le lg. *reûse*, auquel le DL 541a donne les sens suivants : « 1. émouchette, réseau qui protège le cheval contre les piqûres des mouches ; 2. partie filochée de tout filet de pêche, de chasse, d'oisellerie ».

Grandg. 2, 297, relevait le lg. *reûse* (1. « ray, capeiron », Simonon 2, réseau, rets ; 2. nasse), avec des formes anciennes °*royse*, °*reustes*, °*ruses*, °*reuses*, et il tirait le mot de l'all. *reuse* 'nasse, ruche', aflam. *ruyssche*. V. aussi Scheler, Geste de Liège 262 : « Il y a lieu, sans doute, d'identifier le wallon *reuse* avec l'all. *reuse*, néerl. *ruysche* », mais, ajoute-t-il, « la forme *reux* peut tout aussi bien représenter l'anc. franç. *rois* (*roit*), qui est = lat. *rete* -- ».

Wartburg avait d'abord rejeté l'explication de Haust par *rēte* (DL *reûse*) : « Kaum zu *rēte*, wie Haust meint » (FEW 16, 729b), et il avait adopté le mha. *riuse* 'reuse', conformément à une suggestion de Corin, BDW 17, 105-6, ce qui ramenait en fait à l'étymologie de Grandg. (qui n'était pas cité). Erreur certaine, que corrige heureusement l'article *rēte* du FEW 10 (v. discussion BTD 34, 326, dans c.r. du FEW 16, 729a, avec remarque sur gm. *arroi* 'grand filet', qui est classé sous *rēte*, mais qui est identique à Neufch. *arroi* 'senne, grand filet de pêche' FEW 16, 698b **rēPs*).

Pour *cleûse*, v. DFL 101a claie (lg. *cleûse* ; *clûse* Amay, Vielsalm ; *cleû* Verv., Stav., Malm. ; *cleûye* Tohogne ; *clôye* Huy, Durbuy). En w., le produit normal du gaul. **clēta* FEW 2/1, 776 est *clôye*. Haust, DL 152a, v° *cleûse*, explique comme suit la finale *-eûse* : « Le liég.

a subi l'influence des fém. en *-êuse* ; comp. *forneûse* [pour *forneûre* 'pelle à enfourner le pain'], *mèyeûse* [pour *mèyeûre* 'meilleure'], *pareûse*, *reûse*, etc. » Les deux premiers mots, où *-êuse* a remplacé *-êure*, sont des féminins comme les suivants ; mais ils constituent un autre cas.

« *-s* aus den vielen subst. auf *-euse* », dit aussi Wartburg, F'EW 2/1, 778a, n. 1. Les formes wall. de 'claië' posent un problème particulier : *cleûse* s'est probablement greffé sur *cleû*, comme *pareûse* sur *pareû* ; mais, si **parēte* donne normalement *pareû*, comment se fait-il qu'on a *cleû* au lieu de *clôye* ? Peut-être le *-a* final a-t-il été remplacé par *-e* dans le fém. **clēta* d'après les deux autres subst. fém. **parēte* et *rēte*.

C'est assurément l'analogie des nombreux fém. en *-êuse* qui a provoqué la transformation de *pareû*... en *pareûse*... Les mots *pareû*, *reû* et *cleû*, qui étaient féminins, avaient, à côté des fém. en *-êuse*, une apparence anormale ; on les a féminisés formellement en leur ajoutant *-se* [-s].

Le phénomène est attesté depuis le 14^e s. : « I pont de *cloise* et de planches » J. d'Outr., Myreur 6, 62 : « trop e[s]t large sa *reuse* » Id., Geste de Liège 2408 (éd. Scheler, Bruxelles, 1882, 262).

PRONOM PERS. « IL » DEVANT VOYELLE

En tête de la phrase, devant voyelle, le personnel sujet « il » est généralement *il* ; mais il se réduit à *y* dans le nord-est de L, dans la partie nord de Ve, et dans My 3, 4, 6 ; v. ALW 2, notice et carte 31 « il est mort », « il a -- ».

La réduction est attestée au milieu du 15^e s. à Verviers : 1463 « pour le machenaeghe [**maçonnage*] *quiat* [qu'il a] fait a mostier »,

« pour le passion *qui* [qu'il] avoit sermoneit » (Cl. Debaar, Un manuscrit verviétois du XV^e s. Étude de langue, mém. univ. Liège, 1952, p. 14 et 67).

PASSAGE DE *Ā* À *Ê* EN MALMÉDIEN... DEVANT *H*

Dans la région de Malmedy (surtout à l'e.), on a souvent, devant *h*₂, ê (et var.) au lieu de â : *êhé* 'aisé' My 1, 2, 3, 4, 6 = Stav. *âhi* (ALW, q. 377) ; être bien *êhe* 'content, aise' My 2, 3, 6 = Stav. *âhe* (ALW, q. 493) ; *nêhi* 'fatigué' My 2, 3, 6 = Stav. *nâhi* (ALW, q. 1818 ; FEW 24, 151b) ; etc.

Le phénomène a existé plus largement, au moins pour certains mots. Il est attesté à la fin du 16^e s. : le lg. *mâhîre* 'mur, paroi ; ...' (lat. *maceria* FEW 6/1, 9a : afr. mfr. *maisiere*) a comme correspondant à Bovigny B 6 *mêhîre* [*mē*] (ld., « souvenir d'une bâtisse importante » ; É. Legros, DW 1, 64) ; or, L. et P. F. Lomry, Top. Bov. 212, citent les formes anc. 1597 °*meisir*, 1622 °*maihir*.

PASSAGE DE *Ā* À *Ê*, *Ë* DANS LE SUD-EST

On a vu dans Différ. (n° 5, C) qu'en gaumais oriental, *a* + yod donnait *ā*, alors qu'il donne *è* en wallon : *magistru* > w. *mêsse*, fr. *maître*, mais *mâsse* Ne 76, *mâte* Vi 13-22, 27-47. Le traitement étudié ici, *ā* > *è*, *ë*, qui est une palatalisation, occupe une aire variable : tantôt, il couvre tout Vi ; tantôt, il occupe seulement l'ouest de Vi, càd. une zone située en dehors de l'aire de *mâsse*.

Pour « char » (ALW 1, c. 12), au lieu de w. *tchâr*, -â-, -ô-, on a, dans D 123-136, dans le s.-o. de Ne et à Ne 76, et dans tout Vi,

des formes *tchêr*, *tchér*, *tché*, d'où, avec une diphtongaison secondaire, *tchié*, *tchî*... Mais *é* est limité à Vi ouest pour *ébe* 'arbre', *éque* 'quelque chose', *grés* 'gras', *Péque* 'Pâque', *péte* 'pâte'... (dans le reste de Vi, *âbe*, *âque*, *grâs*, *Pâque*, *pâte*).

Bruneau, qui avait rencontré le phénomène dans le sud de sa région (Étude 154-5, n° 59), observait aussi que le nombre des villages où l'on a *é* long « varie avec chaque exemple ». Il notait que, d'après l'ALF, « les formes en *é* s'étendent dans l'est de la France sur une aire assez importante » : *péke* 'Pâque', par ex., occupe divers points de Meurthe-et-Moselle et une grande partie des Vosges ; mais, ajoutait-il, « je crois que les formes lorraines de l'*Atlas* n'ont aucun rapport avec celles que j'ai recueillies dans la région ardennaise ». Celles-ci ne peuvent s'expliquer phonétiquement ; elles résultent d'un hypercorrectisme localisé à la frontière de la zone où *a* + yod donne *â* (*fâre* 'faire') et provoqué par le discrédit qui frappe le *â* (même explication chez É. Legros, PG 11, 32-33).

V. FEW 24, 322 *aliquīd* (afr. *aïques*, *aïkes* ; Chiny *ék* ; lorr. *ék*,...) ; Bloch, Parlers 122 (*āk*, avec « forme secondaire *ék* », par « palatalisation secondaire » ; cp. FEW, loc. cit., n. 1) ; Dond. 240-5 (*a* acc. entravé + *r* ; *s* + cons. > *ā* partout, mais *è* dans l'est du domaine : *èrb*, *èbr* 'arbre', *tchī_e* 'char', *èn* 'âne'...).

Dans « char », le *é*... est attesté dès le moyen âge : Rethel 1347, afr. *cher* (Enf. Guill. ; FEW 2, 426b) ; Jura suisse 1373-95 °et si sen vait a *cher* et en nefz (Plaid de Sales ; Gossen, Skript. 273, qui rapproche la forme moderne *tchêr* de la Montagne de Diesse). Formes top. de « sart » (= essart), dans le sud du Luxembourg : 1566 °Amonsart, 1580 °Amonsay, auj. à *namoussé* (Ne 1 ; M. Egedy, Top. de Neufchâteau et de Hamipré, mém. univ. Liège, 1972, p. 85) ; — 1649 °Vallansay, auj. *Walansâ* ou *-sé* (Jamoigne Vi 10 ; P. François, Top. de trois communes gaumaises: Izel, Jamoigne,

Les Bulles, mém. univ. Liège, 1970, p. 133) ; 1678 °*Wilhaisay*, 1679 °*Watinsay*, auj. *wihéssé*, *watinsé* (Izel Vi 9 ; id., p. 61-2).

Il faudrait approfondir les recherches pour distinguer les mots où *a* a évolué phonétiquement en *è*, *é*... et ceux où *è*, *é*... est hypercorrect.

Lettres dialectales

Marie Dubois

Si je n'avais lu, dans les numéros 3550 et 3551 de l'hebdomadaire bruxellois *Pourquoi pas ?* (76^e année, 10 et 17 déc. 1986), deux articles de R. Hénoumont intitulés « Apollinaire : Une saison en Ardenne » (le second portant le sous-titre « Guillaume et Marie »), je n'aurais sans doute jamais parlé de la jeune Stavelotaine qu'Apollinaire a courtisée en 1899, ni de l'élégant petit livre de Maurice Piron, *Apollinaire et l'Ardenne* (Bruxelles, 1975), que Hénoumont exploite abondamment.

Les trois articles que M. Piron a rassemblés peuvent intéresser à plus d'un titre un walloniste originaire du pays de Stavelot. Avant d'aborder l'objet propre de ma note, je voudrais corriger trois petites erreurs d'ordre linguistique que j'avais marquées d'une croix dans le volume :

– p. 16. La déformation plaisante du nom de famille des deux hôtes étrangers de la pension Constant, *I. Kostropuwiski*, qui figure dans un article de *L'Annonce*, est interprétée par M. Piron : w. *i cosse trop' po l' whisky* 'cela coûte trop pour le wh.' (cité par Hénoumont). En fait, le nom forgé par le rédacteur de *L'Annonce* équivaut phonétiquement, dans le parler de Stavelot, à *i cosse trop', lu whisky*, càd. 'il coûte trop [= trop cher], le wh.'

– p. 84. Exemple de mots wallons intégrés à une phrase française : « Vous allez boire *on vère sol hawai* (boire un verre sur le pouce, littéralement 'sur le hoyau', donc sans quitter l'outil) ». Le hoyau dont il s'agit est, en réalité, le (*pindant*) *hawê* du charretier : « hoyau suspendu au bras de la charrette et qui peut servir de *dame* (chambrière) : prov. *beûre on còp so l' h.*, boire le coup de l'étrier, d'où boire sur le pouce » (DL 314a). D'après É. Legros, ce *hawê* n'est pas connu à Jalhay, mais on y emploie l'expr. *magni*

so havê (sans art.) ‘manger debout et en vitesse’ (« *L’ancien charroi de Jalhay* », EMVW 9, 54, n. ; ib., 355). A. Body relevait le mot dans son « Vocab. des charrons, charpentiers et menuisiers », BSW 8, 93 : « Houe ; espèce de pioche suspendue au bras [gauche] de la charrette, qui sert de point d’appui comme la *damme* », et, à la fin du vocabulaire, dans le dessin de la charrette (planche I, fig. 1), on reconnaît clairement le hoyau marqué de la lettre *k*. Cet outil devait être à double usage : tantôt hoyau, tantôt chambrière. Si le charretier s’arrêtait à un cabaret, il appuyait le brancard *so l’havê* et permettait ainsi à son cheval de se reposer pendant que lui-même allait *beûre on vêre*.

— p. 103, n. 22. Pour l’expression *one partèye di toupèt* (combat), qui « paraît refaite d’après le français : se prendre au toupet, se prendre aux cheveux », voir FEW 17, 343b : « Paris *parties de toupet* ‘rixes où l’on se prend aux cheveux’ (1789 Nisard) ».

Le nom de Marie Dubois m’a posé un petit problème, d’un tout autre ordre. Dans le cahier de Stavelot et dans l’œuvre d’Apollinaire, on le trouve sous trois formes : *Marie*, *Maria* et *Marèye*. Comment l’aînée des filles Dubois se nommait-elle vraiment ?

Les registres d’état civil de Stavelot, dont Michel Lemaire a bien voulu me fournir des extraits, devaient, croyais-je, me tirer d’embarras. Or, Léon Dubois, journalier, du Pont-de-Cheneux, a déclaré, le 3 janvier 1881, la naissance d’une petite fille, à laquelle « il a déclaré vouloir donner les prénoms de *Marie-Françoise-Léonie* » ; mais, le 10 février 1919, le même Léon Dubois et A. Tombeux ont déclaré que *Maria-Françoise-Léonie Dubois*, repasseuse, domiciliée rue Basse 1, était décédée la veille à l’hôpital St-Nicolas, âgée de 37 ans.

Ainsi donc, la fille de Léon Dubois, nommée *Marie* à sa naissance, est nommée *Maria* à son décès. C'est bien sous ce dernier nom qu'elle était connue : les trois personnes que j'ai interrogées, et qui étaient nées au début du siècle à Stavelot, m'ont toutes dit qu'on l'appelait *Maria*. Et on devait l'appeler *Maria* [marya] en wallon comme en français.

Chez Apollinaire, elle s'appelle aussi *Marie* et *Marèye*. Dans les acrostiches du cahier de Stavelot, les initiales des vers forment MARIA ; mais, sauf erreur, ce nom lui-même ne se trouve dans aucun vers. Pourquoi Apollinaire utilise-t-il de préférence, dans ses vers et dans sa prose, les deux autres formes du nom ?

Il savait peut-être que la jeune fille avait d'abord été nommée *Marie*, officiellement du moins, et il savait sûrement que *Maria* équivalait à *Marie*. C'est son goût de poète qui lui a fait intituler *Marie* le beau poème qui se termine par *Quand donc reviendrez-vous Marie*. Imaginez qu'il ait écrit *Quand donc reviendrez-vous Maria...*

Il savait aussi que *Marie* était en wallon *Marèye*. Cette forme s'imposait naturellement dans les vers en wallon (v. M. Piron, op. cit. 62), et elle pouvait produire, dans un texte français, un effet de dépaysement ou de régionalisme : v. les deux poèmes *Mareî* « poème du groupe 'Stavelot' dans *Le guetteur mélancolique* ; brouillon dans le cahier de Stavelot » et *Mareye*, « publié comme inédit dans les Œuvres poétiques de l'édition de la Pléiade (1956), p. 846 », où *Mareye* figure en tête d'un vers (*Mareye* était très douce, étourdie et charmante ; Id., op. cit. 30, n. 28 et 29) ; v. aussi *Mareye* dans le calligramme *La colombe poignardée et le jet d'eau* (Id., op. cit. 31), et *Mareye*, l'épouse du *bâbô* dans *Que vlo-ve ?* (Id., op. cit. 96).

Apollinaire a-t-il entendu les gens appeler Marie Dubois *Marèye* ? C'est douteux — même en supposant qu'on la connaissait

sous le nom de Marie et non de Maria. Dans le français de Wallonie, *Marie* se dit aujourd'hui *Marîye* [mari:y], comme en français du reste. En wallon liégeois et ardennais, le prénom est passé au 19^e siècle par deux formes successives. Les *Marie* nées vers 1850 (ainsi ma grand-mère, née en 1847) s'appelaient en wallon *Marèye*, mais leurs filles nées vers 1880 (ainsi ma mère, née en 1883) s'appelaient *Marîye* en wallon comme en français.¹³ Telle était du moins la situation dans les hameaux de La Gleize ; mais elle devait être la même, a fortiori, dans une ville comme Stavelot.

La forme *Marèye* apparaît donc, en définitive, et essentiellement, comme un élément du langage littéraire d'Apollinaire. Peut-être le jeune poète l'a-t-il aussi employée dans ses conversations amoureuses, — mais c'est là un domaine secret qui nous est fermé pour toujours...

25.12.1986

¹³ [Note de J. Lechanteur : ma grand-mère, Marie Ancion, née vers 1875, était appelée aussi *Marîye*.]

Lu vî Hozê Pasquille de la Gleize (vers 1870)

Pasquille chantée le 31.5.1931 par Julien DUMONT de La Gleize ; écrite vers 1870 [?] par son frère, Jean-Joseph DUMONT.

Le héros, *lu vî Hozê*, était Henri-Joseph HOSSAY, né à Stavelot le 12.8.1811, fils de Godefroid HOSSAY et de Marie-Jeanne PITEAU (Archives de l'État de Liège, État-civil de Stavelot, 1811, Naissances, p. 40). Lorsqu'il déclare le décès de sa mère, morte à 84 ans, le 31.3.1865, il a 53 ans et il est « marchand-ambulante ». La chanson indique l'itinéraire qu'il suivait lorsqu'il venait au ban de Roanne : La Gleize, Froidecour (Stoumont), ban de Chevron ; elle parle aussi de son chien *Blancs-pîs*.

Julien Dumont était né à La Gleize en 1861. Je n'ai trouvé à l'état-civil aucune trace de son frère Jean-Joseph.

1

*Hoûtez on pô l'istwêre
ku dju v' va raconter.
Èle n'èst nin d' grand rapwêrt¹⁴,
mîns 'lle èst bèle à tchanter.
Èlle èst fête èt compôzé
so on p'tit ome tot-z-èssouflé.
O ! dju vos l' di¹⁵ sins façon,
il èst djoyeûs come on violon.*

Refrain

*Hoûtez don, mu p'tit Hozê,
hoûtez don, mu p'tit sotê,
rotez vosse vôye à pus vite,
crinte d'aveûr lu pourswite.*

Traduction

1

Écoutez un peu l'histoire
que je vais vous raconter.
Elle n'est pas de grand rapport,
mais elle est belle à chanter.
Elle est faite et composée
sur un petit homme tout essouffé.
Oh ! je vous le dis sans façon,
il est joyeux comme un violon.

Écoutez donc, mon petit Hossay,
écoutez donc, mon petit lutin,
suivez votre chemin au plus vite,
de crainte d'avoir la poursuite.

¹⁴ *rapwêrt* : 'rapport, profit'.

¹⁵ *dju vos l' di* : probablement gallicisme pour *dju v'zu-l' di*.

2

*I tchante à plins poumons
tot-z-ad'hyindant l' longue hé¹⁶.
I fâreût l' mirliton
po bin l'accompagner.
Ôt-i criyi hâr èt hote¹⁷ :
« Hozê ! Hozê ! vî pourcê ! »,
c'è-st-adon k'il a fwêrt bon :
i distribuwe dès latons¹⁸.*

3

*Cwand k'il arive à l' Gléhe,
c'est l' carillon¹⁹ ki va.
« Á ! di-st-i, su dj' polève,
dj(u) lès f'rêu roter â pas ! »
Mins c'est lu ki rote duvant :
i s' fêt tchêssî dès-êfants.
Oyoz-v' jamês rin d' pus curieûs ?
On dîreût on p'tit vèheû !*

4

*Cwand 'l arive à Freûdecoûr²⁰,
'l est bêcôp pus pâhûle.
I n' sondje k'â sès-amoûrs,
tot f'zant su p'tit calcul.
Arivé amon lès fêyes²¹,
totes sès pon.nes, i lès roûvèye ;
il èst bêcôp pus-ureûs,
lu k'enn'èst si amoreûs.*

2

Il chante à pleins poumons
en descendant la *longue hé*.
Il faudrait le mirliton
pour bien l'accompagner.
Entend-il crier de-ci de-là :
« Hossay ! Hossay ! vieux cochon ! »
c'est alors qu'il a beaucoup de plaisir :
il distribue du son.

3

Quand il arrive à La Gleize,
c'est le carillon qui va.
« Ah ! dit-il, si je pouvais,
je les ferais marcher au pas ! »
Mais c'est lui qui marche devant :
il se fait chasser par les enfants.
Entendez-vous jamais rien de plus curieux ?
On dirait un petit putois !

4

Quand il arrive à Froidecour,
il est beaucoup plus calme.
Il ne pense qu'à ses amours,
en faisant son petit calcul.
Arrivé chez les filles,
toutes ses peines, il les oublie ;
il est beaucoup plus heureux,
lui qui en est si amoureux.

¹⁶ *longue hé* : lieu-dit au sud de Roanne, proche d'un chemin venant de Stavelot.

¹⁷ *hâr èt hote* : originellement, à gauche et à droite ; ici, sens dérivé.

¹⁸ *latons* : 'son (résidu de la mouture)'. Allusion à un incident inconnu.

¹⁹ *carillon* : on réserve au marchand un accueil bruyant (tintamarre, peut-être sorte de charivari).

²⁰ *Freûdecoûr* : Froidecour, entre La Gleize et Stoumont.

²¹ *amon lès fêyes* : chez les filles ; nom d'une maison.

5

*I parcoûrt lès viyèdjes
tot-avâ l' ban d' Tchèvron²².
I dit : « Dj' vind à l'ônèdje,
mès dj' n'a k' dè gris coton.
Dju n' wèz'reû wère mu tchèrdji
pace ku dj' so atéléfî c'tchèssi
du cès gros galériyins²³
ki m'awètèt po tos lès cwins²⁴. »*

6

*Duvins l' tins, c'èsteût plèzîr :
il aléve p'on-ôte costé ;
duzeû l' tchèstê d' poussîre²⁵,
on l'î vèyéve aler.
Mès i saveût bin pocwè
k'î hâbitéve lu forèt²⁶ :
c'èsteût à câse du l'amouûr
k'il i passa bin dès djoûrs.*

7

*Cwand k'on djâzéve du lu
azès djins du Stâvleû,
i d'hèt ku jamây pus
i n' mankeront parèy djeû²⁷,
ku du n' l'aveûr nin instruit,
lu k'è-st-on si grand èsprit,
po nnè fé on compôziteûr
du muzike du gros gueûleûr²⁸.*

5

Il parcourt les villages
par tout le ban de Chevron.
Il dit : « Je vends à l'aune [ou de l'aunage],
mais je n'ai que du coton gris.
Je n'oserais guère me charger
parce que je suis parfois pourchassé
par ces gros galériens
qui me guettent de tous les coins.

6

Dans le temps, c'était un plaisir :
il allait par un autre côté :
au-dessus du château de poussière,
on l'y voyait aller.
Mais il savait bien pourquoi
il fréquentait la forêt :
c'était à cause de l'amour
qu'il y passa bien des jours.

7

Quand on parlait de lui
aux gens de Stavelot,
ils disent que jamais plus
ils ne rateront un tel jeu,
que de ne l'avoir pas instruit,
lui qui est un si grand esprit,
pour en faire un compositeur
de musique pour grande gueule.

²² *Tchèvron* : Chevron, localité la plus éloignée de Stavelot, sur le trajet suivi par le marchand.

²³ *galériyin* : v. DL *galéryin*.

²⁴ *cwin* : gallicisme (w. *cwène*, litt. 'corne').

²⁵ *tchèstê d' poussîre* : nom d'une maison au sud de Moulin-du-Ruy (v. Parler de La Gleize, p. 326), sur un autre chemin venant de Stavelot.

²⁶ *k'î hâbitéve lu forèt* : le verbe *hâbiter* 'fréquenter' est un gallicisme ancien et usuel (v. DNot., p. 137, exemple de 1831) ; *forèt* est un gallicisme de circonstance.

²⁷ *djeû* : 'jeu' ; ici 'occasion, possibilité heureuse fournie par les circonstances'.

²⁸ *gueûleûr* : 'gueulard' ; dér. de *gueûler* 'crier'.

8

*Sès deûs djambes li f'zèt fâte²⁹,
i n' pout pus aler loy.
Lu p'tit ome ki rawåde,
i n'a ku l' gueûye du boÿ.
Cwand k'i monte on p'tit pazê,
Blancs-pîs³⁰ dène on côp d' goherê³¹,
tot d'hant : « Cwand n(os) sèrans à
l' copète,
nos lêrans hiper l' cwède³² ! »*

8

Ses deux jambes lui font défaut
il ne peut plus aller plus loin.
Le petit homme qui attend,
il n'a que la gueule de bon.
Quand il monte un petit sentier,
Pieds-blancs donne un coup de collier
en disant : « Quand nous serons au
sommet,
nous laisserons échapper la corde ! »

²⁹ *fâte* : 'faute' ; *fé fâte* 'manquer'.

³⁰ *Blancs-pîs* : ancien nom de chien.

³¹ *goherê* : collier (d'attelage), originellement du cheval.

³² *nos lêrans hiper* : le chien n'aura plus besoin de tirer autant ; mais sans doute veut-il jouer une blague à son maître.

Remarques sur l'Anthologie de la littérature dialectale de Wallonie

Dans l'avant-propos de l'Anthologie de Maurice Piron, on nous explique que le projet a été formé en 1973 par J. Remiche et que la réalisation a absorbé l'essentiel du temps de l'auteur « pendant plus de cinq années ».

En fait, l'idée remonte beaucoup plus loin. Jean Haust, qui avait déjà publié en 1924 des *Pages d'anthologie wallonne* émanant de neuf poètes des 19^e et 20^e siècles, collectionnait les originaux des anciens textes wallons : il les enfermait dans le petit coffre en chêne avec lequel son grand-père était venu de l'Eifel à Verviers. Chacun savait, dans l'entourage du maître, que Piron devait faire, en collaboration avec Haust, une anthologie wallonne. C'était son grand projet de l'époque, et je ne crois pas qu'il l'ait abandonné à aucun moment : tout au long de sa carrière, il a dû recueillir des textes. L'anthologie en compte 296, et l'on ne peut concevoir qu'en enseignant, en voyageant, en se livrant à des activités diverses, il en ait mis au point une soixantaine par an pendant cinq ans, soit un par semaine. Comme il l'écrit lui-même (p. XIII), « établir et présenter 296 textes -- n'est pas une mince affaire » : il fallait, en effet, composer la notice introductive (biographie plus ou moins étendue de l'auteur, avec les dates de naissance et de décès, l'essentiel de la bibliographie, etc.) ; transcrire correctement le texte et l'annoter ; etc.

Piron ne minimise pas l'ampleur et la complexité de la tâche. Il insiste, p. XIV, sur le fait que l'usage systématique de l'orthographe Feller « a exigé une retranscription complète des textes antérieurs à 1900 ». Mais ces textes constituent moins de la moitié de l'ensemble, et un certain nombre des plus anciens avaient déjà été édités par Haust ou par d'autres auteurs.

Bien que la notation en Feller soit en règle générale conforme aux principes, il faut signaler quelques écarts regrettables :

– *-ni-* pour *-gn-* [ñ] : *râskinioû* ‘rossignol’, pour *-gnoû* ; *i-n-y-ârè* (p. 91, v. 8), pour *i-gn-ârè* [iñdèrè] ; etc.

– *dèl* ‘de la’ devant consonne est écrit *dè l’* : *li son dè l’ Còparèye* (p. 97). La voyelle *è* est celle du masculin *dè* ‘du’, résidu de *deu* < *de illo*, qui a contaminé un ancien *di l’*. La graphie employée donne l’impression que *dè* est une préposition.

– *dè l’* note aussi *dèl* = *de* + pron. pers. ‘le’ ou ‘la’ devant le verbe : *dè l’ vèy* ‘de le voir’ (p. 261, v. 22-23), pour *dèl vèy*.

– Le participe passé conjugué avec ‘avoir’, qui est toujours invariable en wallon, est souvent accordé comme en français : *qui f’a crèyès* ‘qui vous a créés’ (p. 58) ; *après lès-avu r’noyîs* ‘après les avoir reniés’ (p. 151) ; etc.

REMARQUES³³

P. 11. 5, v. 4. *sins çou qui l’ boye l’abatrè mây*. Note : « **Le** **pro-**nom *çou* (*ce*) a ici un emploi explétif ». —

Haust mettait *ce* entre parenthèses dans la traduction sans ajouter aucun commentaire : ND 9, p. 63. Le démonstratif *çou* figure ici dans une locution conjonctive, comme *ce* a pu le faire en français. Pour l’anc. fr., v. Foulet, Synt., n° 427, qui ne qualifie pas le dém. d’« explétif ». Goosse ne retient pas le cas dans sa liste du Bon Usage, n° 369. Sauf erreur, les linguistes modernes répugnent plutôt à considérer certains termes comme « explétifs ».

³³ La référence aux passages corrigés est effectuée par un renvoi à la page, au numéro de texte et à celui du vers ou de la ligne. Le commentaire de L.R. est séparé de l’extrait de l’*Anthologie* par un tiret long et un retour à ligne.

P. 11. 5, v. 11. *Si-f'rè ! i li vâre-t-ine fêye !* Note : Ainsi en sera-t-il (litt^t : si fera) ! La suite du vers est moins claire. Il faut sans doute corriger le « varet » de l'original en *vairè*, fut. de *vini*, et comprendre : il (= cela) lui viendra une fois, c'est-à-dire : ces souhaits s'accompliront un jour. —

La locution *si-f'rè* signifie simplement *si* (= oui) : v. Synt. 2, 251, où je traduis la suite du vers : il [le] lui vaudra une fois (= un jour).

Le v. 11 répond à une sorte de question qui couvre les dix premiers vers : *Dji n' sé si l' diâle n'evol'rè nin / ci dâné Mansfèl èt sès djins, / -- / ci dine lâron, ci diâle volant, / qui towe pére èt mère èt èfants !* V. ensuite v. 13-14 : *Qui fês-s' lâvâ, howe, Lucifièr ? / Poqwè n'acoûrs-tu fou d' n-èfièr ?*

Pour moi, *i* du v. 11 ne signifie pas 'cela', mais représente le diable, qui est désigné au v. 1 et à qui on demande d'agir et d'emporter Mansfeld, et qu'on interpelle directement aux vers 13 et suivants. Je traduirais le v. 11 : il le lui vaudra (= fera payer) un jour. Pour le sens du vb. 'valoir', comp. fr. *valoir qch à qn*, le lui faire obtenir, et aussi *je vous revaudrai ça*.

P. 20. 7, v. 41-42. *li cot'hé avou l' prêriye / sièront por lu si vicâriye.* Note 42 : « *si vicâriye*, sa subsistance. » —

Il s'agit d'une clause d'un testament. Ne serait-il pas plus naturel de comprendre, dans un texte de ce genre : seront pour lui sa vie [durant], jusqu'à sa mort ?

P. 21. 8, v. 1 *Tortot compté, tot rabatou.* Note : « En inversant les deux termes de la formule, c'est la traduction de 'tout débattu, tout bien pesé' qu'on lit chez La Fontaine, Fables, IX, 7. » —

Si l'on peut admettre que *pesé* évoque une opération de calcul analogue à celle de *compté*, on doit bien constater que *rabatou* ne

traduit pas *débatu*. Le mot français équivaut à « discuté », tandis qu'en w. *rabate* signifie 'retrancher, supprimer, effacer' (DL) : *rabatez-m'ine saqwè* 'faites-moi une diminution de prix' (ib.).

P. 22. 8, v. 15-16. *On n' lès wèz'reût mây dire on mot / si vos 'nn'avîz tot plin on bot*. Note 16 : « si vous n'en [= des paroles] avez une hotte pleine. Le sens est : pour s'adresser à ces prétentieux, il faut avoir la langue bien pendue, savoir se répandre en beaux discours ». —

Le v. 16 signifie en réalité : « si vous en aviez tout plein une hotte », sans négation. Comprendre : 'on ne leur oserait jamais dire un mot, même si on en avait une hottée' ?

P. 23. 8, v. 27. *Dji creû -- / qu'on lès hèr'rè l' deût è gozî / po fé r'nârder tos cès plats-pîds...* Note : « lès, leur (--) ; il y a pléonasme ou redondance dans l'emploi de lès à côté de *tos cès plats-pîds* ». —

? Si l'on supprimait *lès* et si l'on disait : 'Je crois qu'on poussera le doigt dans le gosier pour --', sans préciser dans le gosier de qui, on rendrait la phrase incohérente ; le pron. *lès* est indispensable.

P. 25. 8, v. 87. *atot on bê abit d' bout-d'-sôye*. Note : (trad.) avec un bel habit de fil de soie. —

V. DNot, 196b : *pou-de-soie*, nom de tissu ; Bloch-Wartburg.

P. 25. 8, v. 89. *Qwand l' tâve Plenevaux li a flêrî*. Note : « flêrî, puer, sentir mauvais. Le sens est : quand il a été congédié de la table de Nicolas Plenevaux, -- ». —

Comp. gl. *l'ovrèdje li flêre* = le travail lui répugne ?

P. 32. 10, v. 29. *cori à l' copète di s' grand dj'vâ*. Note : « à l' *copète*, au sommet ; ici : à la tête (de son cheval) ». —

Contresens ; la *copète* n'est sûrement pas la tête. Comprendre : en haut (de son grand cheval).

P. 34. 10, v. 80. *on broûle èco mèye vèyès banses*. Trad. : « on brûle aussi mille vieux paniers ». —

Les *banses* ne sont pas des paniers, mais des mannes (v. DL). D'autre part, l'adv. *èco* ne signifie pas 'aussi' ; il insiste ici sur la quantité marquée par le numéral qui suit ; voir la traduction des exemples donnés par le DL, v° *co* : *dji li a dit co traze fèyes*, je le lui ai dit bien souvent, *co cint fèyes*, cent et cent fois ; etc. On peut traduire le vers 80 : on brûle des tas de vieilles mannes.

P. 36. 11, v. 6. *Qwand Monsègneûr di Tèrmopole / avou sès-oficîs d' Hoscol...* Note : Le nom propre de « Hoscol » nous est resté impénétrable. —

Il doit s'agir du nom commun *hausse-col*, qui se trouve encore dans le TLF avec deux sens : « 1. pièce d'armure qui protégeait le cou et la poitrine ; 2. croissant de métal doré porté au-dessous du cou par les officiers d'infanterie jusqu'en 1881, lorsqu'ils étaient en service ». Les « **officiers** » visés ici étaient deux prélats qui assistaient l'évêque ; ils avaient sans doute une tenue imposante.³⁴

P. 41. 13, v. 14. *dji creû qu' c'è-st-on diâle volant*. Trad. : «...que c'est un diable qui ne tient pas en place ». —

Il s'agit, en fait, d'une espèce particulière de démons, des démons ailés qui se déplacent dans les airs en volant bruyamment.

³⁴ V. à ce sujet J. Lechanteur, DW 16 (1988), p. 121-126.

V. aussi p. 11, 5, v. 11. Comp. v. 24, *i fêt pès qu'on p'tit volant*, « 'un petit volant', probabl^t dans le sens de galopin » ; plutôt '[diable] volant' ?

P. 42. 13, v. 18. *I fât qu'il âye bin dalant !* Note : Le sens est : il faut qu'il [l'amour] se montre bien pressant. L'expression *aveûr dalant* a disparu de l'usage. —

Interpréter plutôt *aveûr d'alant* : qu'il ait bien de [l'] allant ?

P. 42. 13, v. 33-34. *Po ci côp-là, dji m' va piède / ou prindez-m' po voste amant !* Note 33 : 'me perdre' au sens de : me détruire, faire un malheur de mon corps. —

Sens connu ? Plutôt 'perdre la tête, devenir fou' ?

P. 45. 14, v. 24. *Ni pinsez nin qui dj' rèy / ca i l'èst-arivé.* Note : *i*, il impersonnel. —

Dans cette graphie, que représente *l'* ? Il fallait écrire *il èst...* Quant à *il*, il a une valeur analogue à 'cela', c.-à-d. le fait qu'une plaisante jeune fille souhaitait se marier ; *il* est le sujet de *èst-arivé*, sans rien d'un impersonnel. Les strophes suivantes racontent le mariage.

P. 47. 14, v. 64. *Li bâcèle -- / kiminça à travyî !* Note : *travyî*, forme contractée de *travayî* ; ici, entrer au travail d'enfant, accoucher. —

Comp. DL 670b : *travî* (F), *-yî* (G), arch., être en travail d'enfant. -- [Anc. fr. *traveillier*. --] Il a existé aussi un afr. *travillier*, dont w. *travyî* est l'équivalent formel.

P. 55. 17, v. 16. *Leûs cazaques sont fêts di vloûr; / di taf'tas* « *qui le retour* » (?). Note : « Le sens de ce vers altéré paraît être : 'de taffetas est la doublure [retour] ; faut-il corriger, avec l'éditeur de 1938, *di taf'tas gris li retour ?* ». —

Il s'agit d'un nom de tissu. V. DNot 135a *gros d' Tours* 'espèce de soie' ; Forir *gro-d'Tour* ; FEW 4, 279a. Altéré en °*gros retour* : 1768..., Verviers.³⁵

P. 56. 17, v. 24. *po l'fôrûre, dji n' sé çou qu' c'èst*. Note : « **fou**-rure (ord^t en doublure) ». —

Il s'agit de bonnets. Comp. DL 275b *fôreûre*, fourrure (doublure) ; DFL *fourrure* (doublure), *foreûre*. Le Petit Robert ne donne à *fourrure* que le sens 'peau d'animal munie de son poil, préparée pour servir de vêtement, de doublure, d'ornement'. Pour être tout à fait clair, en ce qui concerne le wallon, il faut intervertir les termes de la note 24 : doublure (ord^t en fourrure).

P. 57. 17, v. 61. *Qui vout dire cisse salêye drogue / qui dinèt cès-astrologues ? / Dji creû por mi qu'i s' roûvièt ou qu'i n' savèt çou qu'i fêt*. Note : [*qu'i s' roûvièt*] ... qu'ils s'oublent (sens scatologique ?). —

Nous sommes dans un Noël et dans un passage qui concerne les Rois mages. À la strophe précédente, il a été question de l'argent et de l'encens ; ici, il s'agit d'une « **drogue salée** ». **Un des spectateurs** croit que les Mages « **s'oublent** ». **L'auteur de l'Anth. se demande** si ce verbe n'est pas « scatologique » : interprétation pour le moins choquante dans ce contexte ! Le DL n'indique pas ce sens

³⁵ V. à ce sujet J. Lechanteur, DW 10 (1982), p. 133.

(seulement *i s' roûvèye*, il a un moment d'absence). Dans les Noëls d'A. Doutrepont et M. Delbouille (Les Noëls wallons, Paris, 1938), où le texte est édité et auxquels Piron renvoie, on traduisait avec raison (p. 177, str. 15) : je crois -- qu'ils se trompent. Le DL ignore aussi ce sens ; son article *roûvî* est très incomplet et les exemples qu'il donne sont mal classés.

P. 61 sv. 18 passim. Discordances entre cette édition et celle de Bailleux (Théâtre liégeois, Liège, 1854) :

V. 9 di mi-élixir	élixir
16 qui dj' fê-t-èco	fais èco
25 Si ç' n'esteût nin on s'-fêt acsident (9 syll.)	nin manque (8 syll.)
29 Dj'a bin ine ôte afêre â brès´	âx bresses
34 vos-ârez pitié	vos prind[r]ez
42 d'ine mohon à l'ôte	mohone
58 poqwè nin v' difinde	poquoi n' nin
71 Atot vos-êrs indifèrints	vost air indiffèrint

P. 64 sv. 19. Id.

V. 5 Dji n' saveû wére	wêr
12 qui m' ridondéve djusqu'è cièrvê	risdondéf
24 qu'ine inglwèsse	angloise
62 cramiyons	crâmions
72 di v' mète à l' cadince	è l' cadince

v. 5 Le *ê* de *wére* ne se ferme pas en *é* comme le *è* bref de *cwèr* 'corps', etc.

P. 67. 19, v. 59. *Awè, èle* [une danse] *vât mîs tot-à-pont / po l' cwér, po l'âme...* Note 59 : « *tot-à-pont*, tout à point, à propos ». —

Ou plutôt : tout compte fait, tout bien considéré ?

P. 71. 20, v. 91-92. *Broûle tès tchèrètes èt tès hèrnas, / totes tès wéres èt tès can'tias*. Note : « **91. Brûle tes charrettes et tes attirails de charroi** » ; « **92. wére, chevron -- ; can'tias, objets divers (fam. ou péjor.)** ». —

En fait, *hèrna*, t. rural, signifie ‘véhicule’, en général (DL, sens 3), et *can'tia* devait s'appliquer, originellement, à tout récipient (sens actuel à La Gl.).

P. 73. 21, v. 2. *Âh Jèzus' Mâtêr !* Note : « Cette exclamation latine, variante parodique de l'invocation *Jésus-Marie*, ponctuée avec ironie chaque couplet. » —

Le DL, v° *Jèzus'*, cite l'exclamation *Jèzus' Mariâ !* Ma grand-mère et ses amies de son âge employaient couramment les exclamations latines *Jèzus' Mariâ, Jèzus' Mariâ Djôzèf*, et aussi *Jèzus' Mâtêr* [= *Mâtêr Dèyî*], mais sans aucune intention parodique. Dans les deux premiers couplets, l'exclamation répétée accompagne une opposition entre l'allure martiale des volontaires à la procession et leur attitude à la guerre, et elle se charge d'une connotation différente au 2^e vers (admiration) et au 6^e (consternation). —

La forme *âh* devrait se réduire à *â* : le *h*, qui vient du fr. *ah*, est aussi muet en w. qu'en fr. La faute est courante.

P. 76. 22, v. 1. *O ! vos louërds mi-hés d' pâtriyotes*. Note : « *Mi-hé*, euphémisme pour *mi-vét*, ou *vét* (arch.) = vit, membre viril ; -- expression vulgaire -- [avec] valeur d'injure ; -- son actuel substitut *m(i) coye* (couille) -- ». —

J'ai entendu employer souvent en gl. *mu vét* et *mu coye*, mais personne ne percevait plus *vét* ni *coye* dans leur sens originel (on disait au sens propre *kèkète* et *coyon*). Les deux mots n'avaient en eux-mêmes

aucune valeur injurieuse. Les expressions où ils figuraient étaient toujours les mêmes : *on sot m'vét* ou *on sot m'coye*. V. DL, v° *coye* : « ces expr. ont fini par ne plus avoir de sens précis » (cp. *on sot Matî*) ; ma grand-mère employait la réplique *bâhe mu vét*, Synt. 3, 241. Haust traduit *sot m'vét* 'nigaud' et *sot m'coye* ! 'imbécile !' ; mais les deux mots, surtout le second, sont trop précis. En gl., *on sot m'coye* = un rigolo, *on (pôve) léd m'coye* = un (pauvre) laid bonhomme, un pauvre diable.

P. 76. 22, v. 9. *Qui n'avîz-v' turtos l' gueûye colêye, / quand vos brèyîz à l' mâle djoûrnêye...* Note : il faut comprendre : que n'aviez-vous de la chaux coulée dans vos gueules, ce qui sous-entend : la brûlure vous eût empêchés d'acclamer vos futurs chefs. —

Que vient faire ici la chaux coulée, reprise à DL *coler* 2 ? Pourquoi ne pas se fonder simplement sur l'article *coler* 1 du DL (= coller) ? La gueule fermée avec de la colle ne pouvait plus parler non plus.

P. 77. 22, v. 45. *N'esteût-ce nin là, vos gueûyes di m'coye ! / po viker contint come on roy ?* Note : « En franç. populaire, on dirait : vos gueules de mes deux ! » —

Il n'y a pas d'équivalence réelle entre w. *di m'coye* et fr. *de mes deux*. Comme je l'ai déjà dit (v. note sur la page 76, v. 1), *m'coye* ne signifie plus 'ma couille', alors que *mes deux* suggère nettement 'mes deux couilles' ; l'expression wallonne a subi une atténuation et un figement que l'auteur du DL connaissait, mais que l'auteur de l'Anth., élevé en français et ne parlant pas couramment le wallon, ne percevait plus.

P. 78. 22, v. 51. *mi djustâcôr è-st-â lombârd.* Note : « *â lombârd*, au Mont-de-piété ; la réputation d'usurier faite aux Lombards... (cfr Littré, s v°, 4°) ». —

Il ne s'agissait pas d'une réputation mal fondée, au contraire. Pour Liège, v. Gobert, t. 1, 443-9. À Tournai, en 1230, l'évêque dut sévir contre les « Cahorsins » (de Cahors, France), nom générique donné aux prêteurs usuriers. À Liège, les Juifs n'ont jamais été persécutés. Les financiers italiens (confondus sous le nom de Lombards, parce que venant du Piémont) y sont apparus au 13^e s. La Paix de Hansinelle (20 août 1314) contient l'article suivant :

« Nous [= villes de Huy, Dinant et Fosses] promettons à nostre dit seigneur [l'évêque] que nous ne tiendrons d'ors en avant en la ville de Huy, ni en la franchise, lombards, cawersins, juifs ne gens estranges [étrangers] prestant à uzure, contre la volonté de nostre seigneur devant dit. »

Les Lombards rentrèrent à Liège après peu d'années. Ils furent soumis à de nouvelles règles, mais ils se virent aussi octroyer des privilèges et finirent par occuper une position dominante au point de vue financier. Ils disparurent à la fin du 16^e s. — Il a existé au centre de Liège, jusque dans la seconde moitié du 19^e s., une *rue du Lombard*, qui est devenue ensuite *rue Lombard*, comme si elle honorait le peintre Laurent Lombard (1505-1556). V. Gobert, t. 3, 509-601.

P. 82. 22, v. 162. *qui l' diâle vis d'hite èt qu'i v' dicrote !* Note : « que le diable vous conchie et qu'il vous décrocte ». —

Pas d'explication complémentaire. Or, en fr., *décrotter* signifie 'enlever la crotte, nettoyer'. Ce sens est connu aussi en wallon : *ducroter dès solés, dès sabots*, qui sont couverts de boue. Mais, avec ce sens, *dicroter* serait en contradiction avec *dihiter* 'conchier'. Peut-être faut-il voir dans ce mot du 18^e s. une formation de valeur péjorative parallèle à *dihiter* : *di* + *croter* = couvrir de crotte ; mais ce composé manque aux dictionnaires, et on ne trouve dans le FEW 16, 408b, sous **krotta*, que Meuse *décrot'lé* 'couverte de petites crevasses (pommes de terre)'. —

P. 86. 23, v. 74-76. *Vola l' fève foû, / make so l' soû ! / Vos magn'rez l' hâgne èt mi l'oû.* Note : « Voilà la fable dehors, frappe sur le seuil, vous mangerez la coquille et moi l'œuf ; formulette de sens obscur terminant ordinairement les contes de nourrice. » —

Le sens des trois vers est clair en lui-même ; le dernier est une attrape : la narratrice se réserve l'œuf et attribue la coquille à ses petits auditeurs. Noter, pour le v. 74, que *foû* 'dehors' signifie ici 'finie'.

P. 97 sv. 27. *Li côparèye.* Discordance entre l'édition de l'Anth. (orth. Feller) et l'original (graphie phonétique de Simonon) :

V. 32 *mi r'boutît è l' coulêye* = Mi rboutît el c. Le *t* final étant prononcé, écrire *r'boutît-è...*

V. 39 *dj'èsteû à m' kitaper* = J esteût a m kitapé. Écrire *Dj'èsteû-t-à...*

V. 49 *Mês 'n-aveût dès corognes* = Mê ñ aveû. Écrire *gn-aveût.*

V. 57. *dihât -- / bone nut' à leûs-amis* = Dihî -- / Bounut' a leûz ami. Écrire *bounut'.* Comp. DL 94b : *bonut', bon'nut', bounut'* (*bunut' F*).

V. 76. *lès candj'mints* = le canchmin, c.-à-d. *lès cantch'mints.*

V. 78. *Riv'nans à nosse sudjèt* = Rivnanz a... Écrire : *Riv'nans-à...*

P. 105. 28, v. 40. *dès frèhis' divins totes lès plèces.* Note 40 : « du mouillé dans toutes les pièces ». —

frèhis' n'est pas adjectif (sens 1 du DL ; = mouillé), mais substantif (sens 2 du DL ; = endroit mouillé).

P. 107. 29, v. 35. *on spéciyâl di vin*. Note : « *spéciyâl*, tonnelet ou flacon spécial ». —

V. DNot 233 : °*special*, sorte de verre à boire : ex. de Verviers 1745... et de Malmedy 1842 ; Grandg. *spesial* ; Scius *spéciâl* 'gobelet, grand verre de vin'.

P. 120. 33, v. 58. *Qwand ci v'na l' toûr di l'âgne, i dêrit...* Note : « *ci*, emploi explétif de l'adv. *ci* ». —

En réalité, pron. dém., fr. *ce*, mais emploi peu commun.

P. 126. 34, l. 68. *i m' fèswat 'ne mine come in capuchin à l'agonie*. Note : « ... comme un capucin à l'agonie. Variante de la comparaison populaire attestée en picard oriental : *ch'èst come in cat à l'agonie, i fêt acore sintir sès grôs* (... ses griffes) ; mieux que par un trait burlesque, elle s'expliquerait si on donne à *capuchin* son sens second en rouchi : sorte d'insecte qui vit dans les tanneries (Hécart) par allusion à la couleur et à la forme du capuchon des capucins ; comp. ci-après (69-70) l'expression correspondante où intervient aussi un animal : comme une *marcote* (belette) qui met bas. » —

Comme la phrase se rapporte à un homme (un employé du gouvernement), il faut évidemment se contenter du sens premier de *capucin*. Comment, d'ailleurs, se représenter la mine d'un insecte à l'agonie ?

P. 130. 35, v. 7-9. -- *qué biau p'tit fieû ! / N'a-t-i nié jou pou cwâre què d'lé l' bon Dieu, / au paradis, on l'-a fêt fère ?* Note 8 : « *jou* = ancienne forme tonique du pronom personnel sujet 1^{re} personne, ici employé après le verbe comme particule de renforcement, intraduisible en français moderne. » —

Une séquence 'n'y a-t-il pas je' est-elle concevable ? En réalité, il doit s'agir d'une forme abrégée de 'jour'. Comp. Dauby 157 *jour* : *J' n'y vos pas d' jour* = je ne sais comment faire.

P. 133. 36, v. 21. *Èst-ce qui vos n'avez nou galant ? / Siya, mon pére*. Note : *siya*, adv. qui soutient ou confirme l'affirmation (à côté de la forme neutre *awè*, oui). —

Siya répond à une question formulée négativement, comme *nôna* répond à une affirmation ; ces formes servent à contredire ou à protester : *vos avez on galant ? — nôna*. Pour les formes neutres : *avez-v' on galant ? — Rép. : awè* ou *nèni*. En fr., *siya* a comme équivalent *si* : *vous n'avez pas d'amoureux ? — Si*. V. DL *siya, nôna* ; Synt. 2, 249-252.

P. 134. 36, v. 32. *èt si n' l'alez nin sètchê foû / si l' prumîre mèsse ni seûy tote foû*. Note : « avant que la première messe ne soit finie ». —

La conj. *si* ne peut être suivie du subj. présent. Remplacer *si* par *qui* 'que' : le subj. prés. devient normal.

P. 135. 36, v. 77 *volà 'ne ènocinne mi-vét !* Note : « Litt^t : une innocente mon-vit, c.-à-d. avec une marque de vulgarité, une niaise, une demeurée. » —

La traduction « **mon-vit** » est purement étymologique : **Na-nèsse**, qui prononce la phrase et qui est une femme, ne comprend certainement plus *vét*. C'est le qualificatif 'innocente' qui compte ; inutile de rien ajouter à 'niaise'. V. ma note de la p. 76.

P. 138. 39, v. 11-12. *Èt dîre qu'i comptéve avu l' manche / dè tins qu' c'èst mi qu'èst l'èmantchê...* Notes : « 11. ... il comptait avoir le manche, sous-entendu: du chandelier. Autrement dit, pour le prix

des branches, jugé dérisoire par l'artisan, le chanoine escomptait avoir en même temps le manche = le pied du chandelier. — 12. cependant que c'est moi l'emmanché, c.-à-d. le dupé. L'auteur a joué habilement sur le sens de *avu l' manche* = être dupé, et de son synonyme (*èsse*) *èmantchî*. » —

Interprétation insoutenable du fait qu'on ne donne pas le nom de 'manche' au pied d'un chandelier. Il est douteux, en outre, que ce pied eût un prix particulier. Comprendre, dès lors : Et dire qu'il croyait être dupé (avec le sens figuré bien connu de *avu l' manche*), alors que c'est moi qui le suis...

P. 145. 42, v. 36. *dji r'nôye, mi, po compère, li ci qu'a r'noyi s' mèsse* [= saint Pierre]. —

Pas de note sur ce vers. Indiquer que *compère* signifie ici 'parrain' ? Le sujet de la pièce est la recherche d'un parrain pour un enfant.

P. 146. 43, v. 13. *Li R'nâ l'atrape èt s' dit : --*. Note : « *èt s' dit* : et dit ainsi. » —

si (s) n'a plus la valeur de *ainsi*, comme Piron l'indique lui-même p. 88, note du vers 16, avec renvoi à Synt. 3, 27.

P. 147. 45, v. 2. *deûs francs voleûrs fit 'ne pârtèye di toupet*. Note : « ... faisaient une partie de toupet, c.-à-d. s'arrachaient les cheveux ». —

V. FEW 17, 343b : Paris *parties de toupet* « rixes où l'on se prend aux cheveux » (1789, Nisard).

P. 148. 45, v. 9. *Qwand i s' sont bin batous, --*. —

L'auteur du texte oublie qu'en wallon, les verbes pronominaux se conjuguent avec l'auxiliaire *avoir* ; il fallait écrire *i s'ont bin batou*. Au surplus, le part. passé employé avec 'avoir' est toujours invariable en w. : v. Synt. 2, 148. V. aussi n° 127, l. 28 : *èt s' sont-i d'morés bin longtins onk conte di l'ôte*, au lieu de *èt s'ont-i d'moré...*

P. 148. 45, v. 10. *in-ôte individu / prind l' bâcèle èt l'zî fêt...* (*dji n' wèz'reû dîre li rèsse !*). Note : « prend la fille et leur fait... (je n'oserais dire la suite) : atténuation plaisante pour éviter, tout en la suggérant, l'expression trop crue *on mèsse coyon* (une maîtresse couille), empruntée d'un jeu de carte [sic] populaire, et qui signifie un échec ou une défaite ». —

Où Piron a-t-il trouvé l'expression *on mèsse coyon* ? D'après le DL et d'après mon expérience, *coyon* sert de régime à *mète* et à *djouwer*, mais non à *fé* (faire).

P. 149. 46, v. 36. *I fout constraint -- / d'è raler come 'l èsteût v'nou*. —

L'auteur du texte oublie que, pour marquer l'action, le wallon emploie 'avoir' et qu'il n'emploie 'être' que pour marquer l'état ; il devait dire *come 'l aveût v'nou*. V. Synt. 2, 40.

P. 150. 47, v. 15. *I t' convint bin, forsôlêye bièsse*. Note : « *forsôlêye*, trop bien nourrie, qui a plus que son content ». —

Interprétation étymologique. Le paon s'est plaint à Dieu de la laideur de sa voix, et celui-ci, après l'avoir traité de *forsôlêye bièsse*, lui rappelle les richesses de son plumage. Il ne s'agit donc pas de nourriture. Il faut donner à l'adjectif un sens second : forcené, qui perd la raison. Comp. p. 220, note 22 (où l'on donne au mot son sens exact).

P. 153. 49, v. 18 sv. *l'oneûr dès cis, l'oneûr dès cisses / qui valèt mî, so leû p'tit deût, / qui lèye èt qui l' tchinne di boute-feû, / avou quî èle linw'têye tot-fêr; / ni vâront mây so tot leû cwêr.* Notes : « 18. ... dès cis... dès cisses, des uns... des autres. — 20-21. ... et que la chienne de boute-feu / avec qui elle bavarde sans cesse. » —

La traduction exacte : « l'honneur de ceux, l'honneur de celles / qui valent mieux... » est parfaitement claire et française et ne demande aucune transposition. Le boute-feu étant un ouvrier de mine, que faut-il entendre par *tchinne* ? D'après le DFL, 'chienne' = *lèhe, tchène* ou *tchine* (Forir) ; *tchinne*, f. = chaîne.

P. 154. 49, v. 42. *on treûzinme èsteût è l' coulêye / li cou tot nou divins si-atchèye.* Note : « le derrière nu sur sa paillasse ». —

Contresens, pour : le derrière tout nu dans sa chiasse. Il s'agit d'un enfant. L'auteur décrit un ménage mal tenu, malpropre et dégoûtant.

P. 155. 50, v. 2. *on bon payîzan / èsteût-à l' tchèrowe.* Note : « *tchèrowe*, emprunt du fr. 'charrue' dans l'expression *èsse* (ou *aler*) à l' ~. » —

Le DL considère seulement comme empruntés du fr. deux proverbes wallons. Il tire w. *tchèrowe* du lat. *carrūca*. Mais le mot signifie en fait 'action de charruer', alors que *èrè(re)* désigne l'instrument.

P. 157-161. 51. *Lu poète walon.* Transcription du texte original paru dans BSW 4, 1861, p. 79-83. —

La comparaison entre les deux versions révèle une série de discordances:

v. 11	di m' mète	ms. du
12	fortifications	fôrtificâtions
15	intrutint	ai-
22	si v' tûzez	su
23	tchawèdje	chav'tege = tchav'tèdje
34	rutére	rutter = rut'tére (retenir)
	scrît	s'crit (:: cri)
36	on cri	ô
45	moumint	momint
54	intrer	aitrer
57	k'mandant (vers de 7 syll.)	commandant (v. de 8 syll.)
59	i s' mèt' à l'ovrèdje	s'i s' met
68	su n' trouê pus quu totes rîmes an <i>on</i>	su n' trouê' pus qu' totès rîm' en on
79	guètêye	guetèie
81	mônônke	mônôk'

P. 158. V. 13. *S'i v' vint quéquès bèlès pêsêyes*. Note : « Ici et plus loin, on transfère à un 'vous' imaginaire les déboires attribués au poète désigné à la 3^e personne ». —

La 2^e pers. vient ici après la 1^{re} (*Dju n' vou nin*), à laquelle elle se réfère implicitement. Elle s'emploie communément en rapport avec *on*, en w. comme en fr. Mais on ne peut pas dire que 'vous' évoque un personnage 'imaginaire'. De même dans les strophes suivantes.

P. 159. V. 56. *su n'a-t-i djâr d'âme âtoû d' lu*. Note : « ... et n'y a-t-il personne autour de lui : *djâr d'âme*, expr. peu courante, probabl^t altérée de *tchâr d'âme* 'chair d'âme' attestée à Herve, suivant A. Doutrepont (BDW 10, p. 53) ». —

Le premier élément est sûrement altéré de *tchâr*, et le second est peut-être altéré de *ame*, forme verviétoise de 'homme'. Voir maintenant mon article sur *Chardhomme*, n. de famille, DW 16, p. 136-140.

P. 160. V. 65. *I-èl sohête à diâle qu'èl possîhe*. Note : « Il le souhaite (l'Ardennais) au diable qu'il le possède ». —

possîhe est une atténuation de *possède* ; la forme première *posède*, interprétée *po sèt* 'pour 7', a été refaite en *possîhe* = *po sîh* 'pour 6'.

P. 160. V. 69. *Qu'on vègne adon avou 'ne mate wite*. Note : « Qu'on vienne alors avec une loque ». —

Il faudrait : « avec un torchon (serpillière) humide ». Le verv. *wite* désigne la serpillière ; en gl., *clicote* (*du mâhon*). Le fr. *loque* = chiffon ; mais il est employé en fr. rég. au sens de 'torchon, serpillière'.

P. 164. 52, v. 31. *Vosse ricipièw èst mwért d'avu mâ passé s'mowe*. —

Loiseau est mort d'avoir mal mué. Si le vb. indique une action, il faudrait *a morou*, avec l'auxiliaire 'avoir' ; avec 'être', le vb. doit indiquer l'état. Autres exemples suspects :

P. 351. 131, l. 174. *Èt Manouwèl -- èst mwârt dè trèvint qu'on l'rèpwarteûve à s'môjone*. —

Il faudrait *a moru* ; M. a fait l'action de mourir pendant qu'on le reportait...

P. 639. 292, v. 7. *il èst mwért ad'vant-z-îr*. —

Il faudrait *il a morou* (action).

P. 179. 57, v. 1. *Sé-dj' si v's-avez c'nohou Bêtri ?* Note : « Sais-je si vous avez connu Béatrix ? » —

sé-dj' est une formule stéréotypée équivalant à 'est-ce', 'croyez-vous',... V. 578b, *saveûr 2 : sé-dj' s'i ploûrè ?* je me demande s'il pleuvra.

P. 186. 59, v. 28. *fleur à s' capiau èyèt mèdaye à s' cou.* Note : « *capiau*, chapeau : à *s' cou* : on attendrait en montois à *s' cu*. Aussi bien pour la forme que pour le sens, l'auteur sacrifie à la rime ». —

Explication pour le moins inattendue ! Le roi des ouvriers ne met naturellement pas la médaille à son derrière (cul) ; il la suspend à son cou, à *s' cou*, comme dit l'auteur d'*El canson d' Sint-Antwêne*.

P. 207. 68, v. 6. *qui n' sè plêtent foke à l'ombe dè leû klokî* (Frame-ries). Note : « qui ne se plaisent qu'à... ». —

Au lieu de *plêtent*, écrire *plêt'* ; v. Ruelle, p. XI, conjugaison de *rcéo* (recevoir) : *i r'çût'*. Le *t* final de la flexion correspondant au fr. *-ent* se trouve déjà dans *plêt'*. V. ALW 2, c. 104.

P. 227. 72, ligne 210. *ine trintche di rote-tot-seû.* Note : « ... une tranche de 'marche-tout-seul' (= ?) ». —

V. Guy Belleflamme, Terminologie de la vie herbagère au pays de Herve, mém. univ. Liège, 1960, p. 179 : le fromage trop avancé, trop mûr, *i coûrt èvôye* 'il se sauve' (Mortier) ; *c'est dès rote-tot-seû* 'des marche-tout-seul' (Clermont).

P. 229. 72, l. 246. Sav'ti qui rène *sètche si pî foû dè strî, tape si manique so l' vilwè* --. Note : « 'Savetier-qui-erre' (c.-à-d. le Juif errant) retire son pied de la bride (de son sabot) -- ». —

strî est un terme technique de cordonnerie = « **tire-pied, courroie** pour assujétir l'ouvrage sur les genoux » (J. Kinable, BSW 25, 292).

P. 231. 72, l. 310-311. *à l' crosse qui lès gamins fèt riv'ni d'ssus les gros-vérts èt lès gorês-mohons*. Note : « -- au bâton recourbé sur lequel les gamins font revenir les pierrots et les moineaux ». —

La traduction des deux noms d'oiseaux est à revoir. Il s'agit des verdiers et des moineaux friquets (J. Defrecheux, BSW 25, 235).

P. 233. 73, v. 12. *mâle lawe èt grand blagueûr*. Note : « *mâle lawe*, mauvaise langue, brocardeur ». —

D'après le DL, il semble bien que *lawe* 'raillerie, lardon, brocard', qui est par lui-même péjoratif, ne s'emploie pas avec un adj. comme 'mauvaise'. Le texte original du BSW 57, 161, donne *mâle lawe* : mais *lawe* doit être une coquille pour *linwe*. L'expression *mâle linwe* s'emploie couramment ; voir du reste la traduction de l'Anth., avec le subst. *langue*, qui ne peut traduire *lawe*.

P. 258. 83, v. 32. *C'èst po tot l' monde qu'i toûne dè make*. Note : « C'est pour tout le monde qu'il tourne (du trèfle) : expr. fig. (inédite ?) pour signifier que la malchance ou le mauvais sort n'épargne personne ». —

Il faut écrire *dès makes*, au plur. : v. DL, Add. et corr., p. 720a. J'avais signalé l'erreur à Haust au moment de la correction des épreuves du DL, et il avait tenu compte de mes indications aux

mots *pâle* et *pike* (voir les explications qu'il donne sous ce dernier mot). L'erreur de Haust s'explique par le fait que, s'il jouait aux cartes chaque semaine avec des collègues, dont un Flamand, il le faisait en français, alors que son ancien élève jouait en wallon. L'emploi figuré est toujours possible, sinon imminent, parce que *make* se rattache à *maker* 'frapper' ; v. DL 384. Comp., v° *pike* 2, *i s' dinèt dès pikes èt dès makes*, ils se chicanent.

P. 275. 96, v. 10. *lê tès longs rafiyas po lès catwaze èt d'mêye* (dans une pièce de 12 vers adaptée d'une ode d'Horace). Note : La longueur de cet alexandrin qui semble modelée sur la longueur des espérances fallacieuses, contraste avec la brièveté d'Horace : *spem longam reseces*. —

Sans doute l'adj. *longs* impose-t-il l'idée de longueur. Mais le vers en question est, typographiquement, un des plus courts de la pièce ; au surplus, il compte seulement trois syllabes longues (*lê, longs, d'mêye*), alors que les onze autres alexandrins du poème en comptent tous plus. On pourrait le considérer comme le plus léger de tous...

P. 286. 102, v. 9. *Bèbêrt -- / s'ènonde èt tape à plinne voléye / li bole --*. Note : « s'élance et jette à pleine volée, c.-à-d. en lançant la boule le plus loin possible, de façon à gagner l'enjeu ». —

Conception fausse du jeu ! Il ne s'agit pas de lancer le boulet aussi loin que possible, mais d'abattre le plus de quilles possible. Quand on n'en abat aucune, *on fêt bèrwète*. C'est ce qui arrive à Bèbêrt, puisque le boulet « contourne -- les quilles » ; d'où le cri de Chanchès : « *Bèrwète !* » (v. 12).

P. 286. 102, v. 14. *t'ès co pus rodje qu'on boûria d'feû !* Note : « ... plus rouge qu'une boule de feu ». —

Trad. conforme à Léonard 84 ; mais celui-ci donne *come on bôria d' feû*. Il s'agit d'un dérivé de *bôre* 'barre'. Comp. lg. *rodje come on bârê d' feû*.

P. 291. 104, v. 44. *ène grosse cinsiêre -- / qui f'zeot tout s'n-ouvrache à chabeots*. Note : « qui faisait tout son travail en sabots (c.-à-d. comme une pauvre, quoique riche) ». —

Quand on a vécu dans une ferme, ou même simplement à la campagne, on sait que les (gros) sabots permettent d'aller dans les endroits les plus sales (étables, etc.), où on n'irait pas avec des souliers ; portés par tous, il n'indiquent pas que leur porteur est pauvre.

P. 306. 116, v. 1. *Avou s' pèzante hote à sès rins*. Note : « *hote*, terme français employé ici (pour éviter l'hiatus ?) à la place du liégeois *bot* ». —

Le terme *hote* devait être connu à Liège en même temps que *bot*. V. DL *hotêli* 'hotteur' et *hotêye* 'hottée' (d'après Forir). Pour Verviers, Lobet donne *bo* et *hott* (et aussi *hottli* 'hotteur'). À La Gl., *hote* était le seul mot local.

P. 311. 118, v. 57-58. *I n' falève nin rintre atote / cwand c'èst qu'on n'aveût nin sièrvou*. Note 58 : « ... qu'on n'avait pas servi (au sens de : donner les cartes) ». —

Contresens, par ignorance du jeu. 'servir' ne concerne évidemment pas, comme en français, la distribution des cartes (en w., 'donner'). C'est le fait de jouer une carte de la même couleur que celle qui vient d'être jouée par celui qui avait la main : il s'agit d'une obligation. Si on s'y dérobe, notamment quand on devrait jouer un atout (c'est alors une grosse faute), on ne peut naturelle-

ment pas rentrer un atout, *rintrer atote* : ce serait une faute plus grave encore, sujette aux réprobations de tous (v. 59 : *vos lès-ârîz ramassé totes !...*).

P. 317. 119, v. 49. *Qui qui seûye, --. —*

Écrire *Qui qu'i seûye* = qui qu'il soit. La faute revient diverses fois dans le volume : p. 95, v. 46 ; 147, 45, v. 1 ; 174, v. 26 ; 339, l. 43 ; 343, l. 45 ; — v. aussi p. 33, 10, v. 45, *Tot l' monde s'î trouûve qui èst priyî* (pour *qu'î èst*), et p. 63, 18, v. 61, *qui pô qui l'ède à s' lèyî prinde* (pour *qu'il ède*), pour peu qu'il aide...

P. 321. 121, l. 10. *Li djône ome vina s'assîr è l' coûr; so l' hame.*

Note : « *hame*, siège de bois sans dossier ». —

Le mot s'applique notamment à l'escabeau de bois à trois pieds sur lequel on s'assied pour traire (v. DL). Mais il désignait aussi un long banc à plusieurs places, avec ou sans dossier, qui se trouvait derrière une table ou devant la ferme. C'est sur un banc de ce genre que le jeune homme a dû s'asseoir. — Rectifier de même p. 641, 293, v. 30 : *Li vîye djînt f'rè s' prandjîre so l' hame*, note : « *hame*, escabeau, petit siège de bois » ; une vieille personne ne peut guère faire sa sieste sur un escabeau semblable.

P. 327. 123, l. 4. *i bîhèye qui po-z-assoti.* Note : « ... il souffle une bise à vous rendre fou ». —

Traduction étymologique, d'après *sot* 'fou', radical de *assoti*. Même erreur dans le DL. En fait, on ne perçoit plus le sens de *sot* dans le verbe dérivé. L'expr. *qui po-z-assoti*, qui se rapporte à *bîhèye*, équivaut à 'terriblement' (il bise ~). On peut faire les mêmes remarques à propos de *qui po-z-arèdjî*, où la notion de 'rage' contenue dans *arèdjî* est oblitérée, mais qui est plus dure et moins polie que *qui po-z-assoti*.

P. 329. 124, v. 4. *èt l'ome ralonguiha s' nâlî d'on bokèt d' cwède.*
Note : « *nâlî*, bâton ayant à son extrémité une lanière de cuir ». —

Le bâton est un fouet, et *nâlî* désigne seulement la lanière ; l'homme rallonge celle-ci avec un morceau de corde pour augmenter l'effet de l'instrument sur la peau du vieil âne.

P. 339. 128, l. 57. *i* (= les jeunes lièvres) *fit come lès-oûhês parés, come totes lès bièsses ine fêye qu'èle savèt trover leû vèye zèles-minmes : si qwiter po n' mutwè pus s' rivèyî.* Note : « *paré* (préparé) est glosé par la proposition qui suit ». —

Interprétation inexacte, fondée sur l'étymologie (lat. *parare*). Le qualificatif *paré*, terme ornithologique, s'applique aux jeunes oiseaux dont le duvet est remplacé par des plumes et qui peuvent voler et commencer à chercher leur nourriture ; v. DL 458a : *cès-oûhês-là sont tot parés, i rêvol'ront bin vite.*

P. 341. 129, l. 24. Note : « ... que c'était une maladie et que ce n'en était pas une... (façon de jeter la chose à rien) ». —

L'expression 'jeter à rien' n'est-elle pas un wallonisme ? V. DL 628a : *taper à rin*, mépriser, vilipender. Pour l'usage de 'wallonisme', v. Anth., p. 335, 127, [3], l. 25, note : « *sèpou*, su (wallonisme) pour : pu » ; on pourrait dire que c'est un wallonisme si le texte était en français...

P. 494. 198, l. 72. *li spècheû do l' nêt.* Note : *spècheû*, épaisseur. —
V. DL *spèheûr*, obscurité : *li spèheûr dèl nut'.*

P. 498. 199, v. 7. *qwand qu' l'ârvô do cî pète / èt qu'i mousse foû do l' hire one rulûhante rakète, / qui tape one bleûse clårté so*

montagne èt valon. Note : -- quand la voûte du ciel éclate / et que sort de la déchirure un étincelant craquement. —

Le subst. *rakète* ne décrit pas l'effet auditif de l'éclair; mais son effet visuel. Au lieu de proposer *craquement*, il vaudrait mieux garder *raquette*, avec la subordonnée « qui jette une lumière bleue... » (la raquette jette).

P. 554. 224, v. 6. *Mès vos...* —

Graphie de 'mais' substituée par erreur au *mès* de l'original ; de même dans les poèmes suivants du même auteur. Le gleizois disait *mès* avec è bref (ou *mins*, arch.).

P. 555. 225, 2... et titre. *L'êr qui djâse*. Note : « *êr*, fém., air de musique ». —

Trad. : L'air qui parle. Dans l'original, le titre était traduit : « La brise qui parle » (en soufflant dans les feuilles). Le terme *êr* désigne communément le vent, et il est question dans le poème de *one fêne êr* (v. 2), et cette *êr a co djâzé, tot doû* (v. 9). L'éditeur a commis un contresens inattendu, qui altère gravement le texte.

P. 556. 227, v. 3. *èle hoûtint là*. Trad. : « elles [les vieilles peines] écoutaient là... ». —

Contresens. Il aurait fallu : elles attendaient là. Le vb. *hoûter* signifie couramment 'attendre' en gleizois (v. DFL attendre).

P. 559. 230, v. 7. *va s' racvîr lès dèssins*. Note : *racvîr*, rechercher. —

Méconnaissance de la tournure du type *va s' djowe* 'va jouer', avec deux impératifs coordonnés par *si*, qui subsiste en Ardenne

liégeoise et partiellement en liég. V. Synt. 3, p. 24-26 ; DL *si* 4, 3. Liég. *va s' mël cwîr* (gl. *mu l'*) 'va et cherche-le moi' (= va-t-en me le chercher) ; *cwîr* n'est pas un inf., mais un impératif ; de même *racwîr* au n° 230 (l'inf. est *racwèri* ou *racwère*).

P 559. 231, v. 5. « *Djans r'zès, mame* ». Note : « *Djans r'zès, allons-nous en* ». —

Supprimer le -s de *r'zès*. Traduction inexacte. Il fallait : Retournons. *Djans r'zè*, avec *r'* 're-', impératif de *ènnè raler*, diffère de *djans-è* 'allons-nous en', impératif de *ènn'aler* 'partir'.

P 576. 239, v. 12. *dèqu'à mègnût-mègne-z-eûres*. Trad. : jusqu'à minuit-mille heures. Note 1 : « L'expression wallonne signifie : à minuit et au-delà ». Autre ex. p. 625, 276, v. 9. —

V. ALW 3, 237b : « Rentrer aux petites heures, à une heure indue (après minuit) » : à *méygnût méyes-eûres* Na 109, *ménut' més-eûres* Ne 15, etc., càd. 'à mie nuit mies-heures', avec reprise du 'mie' de 'minuit', qui n'est pas homonyme de 'mille' (w. *mèye*).

P 627. 279, v. 12. *come lès chos...* Note : « *cho*, balle du grain ». —

V. Léonard 450 *cho*, grain (balle = *chochin*) ; DL *ho* ou *hos*, grain (de blé).

P 640. 292, l. 17. *Tchofile n'a lof'té qu' quéques vêres, èt nin dès calices, dès hûfions bons po mète so on dazot...* Note : « ... pour mettre sur un doigt d'enfant ». —

Comp. DL, 195b : « *dazot*, m., t. enf., quenotte », càd. petite dent d'enfant [et non menotte].

La liste qui s'achève comporte une petite centaine de remarques de nature et d'importance diverses. Mais j'aurais pu en ajouter bien d'autres.

Les nombreuses coquilles qui jalonnent les 600 pages de l'Anthologie prouvent que les épreuves de ce superbe volume ont été corrigées à la diable. D'autre part, si les notices ont été rédigées avec beaucoup de soin, dans le style élégant auquel Maurice Piron nous a accoutumés depuis toujours, si les textes ont généralement été choisis avec bonheur, les notes de bas de page laissent souvent à désirer : numérotées d'après les lignes de la mise en page, elles ont souvent dû être rédigées au dernier moment et en toute hâte, d'où parfois, entre autres défauts, un manque d'information inattendu.

Liège, 27.6.1994

Index

Le premier index propose une sélection des formes (wallonnes, sauf mention contraire) et des types les plus intéressants ; les premières sont en italique et les seconds en romaine. La deuxième liste rassemble les noms propres (les locutions sont classées à l'endroit du mot le plus distinctif) ; la troisième réunit les étymons. Les formes du chapitre intitulé « Remarques sur l'*Anthologie de la littérature dialectale de Wallonie* » ne sont pas intégrées dans ces listes.

INDEX DES FORMES ET DES TYPES

- | | |
|--|---|
| <i>à lès</i> 93 | <i>azès</i> 93 |
| <i>abîsser</i> 37 | bélite 73 |
| <i>âhe, âhi</i> 96 | <i>bèrbi</i> 89 |
| <i>amis</i> ´ 37 | bief 37 |
| âne 97 | <i>bièsse</i> 77 |
| <i>antinê</i> 81 | <i>bîs</i> ´ ; <i>bisse</i> (fr. rég.) 37 |
| arbre 97 | * <i>bîssé</i> 37 |
| <i>asdoûmi</i> 70 | <i>bohâr</i> 19 |
| <i>âsses</i> 44 ; <i>âsses du lames</i> 47 | <i>bol'djirêye</i> 81 |
| <i>assommer</i> (fr.) 71 | bougre 74 |
| <i>assoûki</i> 49 | <i>burbu</i> 89 |
| <i>âtes</i> 44 | caution, cautionner 27 |
| <i>au(l)ne</i> (fr.) 51, 52 | <i>cautéle</i> et dér. 27 |
| <i>aurnia</i> 57 | <i>cêlîhe</i> 77 |
| aux 93 | cendre 91 |
| <i>awtôme</i> 28 | cerise 77 |
| <i>awtorité</i> 28 | char 96 |

- chesne* (fr.) 57
chèvre 79
cièrsî 77
ciseau (fr.) 78
cleûse 93, 94
cot'hê 82
cou 74
**crohe* 73
cwèpî 83
dame 101
°debeliter 73
decaliner 73
°decroichyner 73
dedombir (afr.) 71
defottue 74
déluge 59
°deribauder 73
dicatiner 73
difoter 74
dilouhe 59, 62 ; *dilouhî* 59
dimanche 91
dislouji 61
düx 43
èc' 90
êhe, êhé 96
èj´ 90
el 90
èm´ 90
èmîssé 40
entalentieux 92
entomir (fr. dial.) 70
éque 97
èr- (préfixe) 90
escondre (afr.) 73
èsdoûmi 70
essaie 46
fêye 91
fief, fieffé 39
fil 37, 92
fîs´ 39
fîzé 39
flo 86
fote 74
fourmi 89
fout-en-cul (afr.) 74
fresne (fr.) 57
gaine (fr.) 30
garder 29
gastine (afr.) 32
gâter (fr.) 30
gawder 28
génisse 89
goupil (fr.) 30
°graiha 91
gras 97
gué 30, 36
guêpe 30, 36
guéret (fr.) 30
gui (fr.) 30
guivre (fr.) 30
halistrêye 81
hâte (fr.) 47
hawê (*beûre on côp so l' h., ma-gni so h.*) 101

- il 95
Kirsche (all.) 77
laurier 27
lawe, lawer, lawder 28
lawri 27
lohe 58
lohèt 58
louche, -ard (fr.) 58
louhyîre 58
mâ-nèt ; mâ-sîr 67
mâhîre 96
maître 96
marihâ 81
mêhîre 96
mér 86
mîs ´ 38, 40
mont 79
mort 87
mwète 86
mwince
mwînner 57
nâhi, nêhi 96
net 67
nice 67
ohê 58
ord 67
ôrfulin 75
ouf 62
outil 92
ôzès 93
Pâque 97
pareûse 93, 94
pâte 97
pèter 75
pêtrène 91
porter 84
°potecoup 74
précaution 27
put 67
reûse 93, 94
rîfe 91
rodjète 77
rotche 77
rû 72
rudement 91
sâyeler 46
sente 91
soû 49
souc (afr.) 50
soûké 49
souris 89
spâgne-pan 19
sponse 48
sto(r)ner 57, 72
toupèt (*one partèye di ~*) 102
trôye 64
truie 63
ûzder 71
vendre 91
vèye 90
viène ; vièrna 56
vis ´ 41
wahê 32, 34, 36
wahètes 32

wan, waner 32, 34
wape 32
wapeûr 32
wârdér 29
warihê 81
wârtchê 32
wasse 32, 34
wastène 32
wayîme 30-36

wé 30-36
wêni, wênis´ 33
wére 33, 34
wêroûles 33
wesse 30
wihâ 33
win (aveûr lu coûr ~) 33
yôrd, yoûrd 68
zoûmî 71

INDEX ONOMASTIQUE

°*Amonsart* 97
pré d' l'âwiteûr 28
Blaise 17
Blancs-pîs 105
bournivau 81
Brocui 42
°*Cerslet, -ette* 77
Chèvremont 79
Chèvreuille 79
Chevron 107
°*Ciceleit* 78
Cornimont 81
o l' courtoehale 82
Crenwick 42
déluves 61
Djêneûse vôle 17
Djèniton 81
vôle Djuhène 17
è dos dè dj'vô 82

°*en-vis* 41
è fî, so l' fî 39
à fîzé 39
fize ; Fize-Fontaine ; Fize-le-
Marsal 39
Froidecour 106
hé dès gades 80
Gascogne 30
Gaudet 28
so lès gawdèts 28
Gawerich 79
Geisberg (all.) 80, 82
Gillet 18
La Gleize 106
hod'tchan 83
à honrû 72
Hozé 105
hwèce-vê 81
Kawerich 79

- Kemeshe* 62
Kostropluwiski 101
Leborgne (fr.) 58
Lerouge 78
Liers 43
livrumont 81
Louche(t) 58
Loxharaine 58
Loxhet 58
Manette 67
Marèye, Marie, Maria 101-104
màrtinrèfe 91
« *Masite rouwal* » 68
Meer 86
Mer Morte 87
mérmwète 84
°*merwette* 84
Mî 40
Milmort 84
°*mirwette* 84
Missoûle 40
moermwète 84
Mortemer 84
mwèrt bî 87
mwète fontin.ne 87
à *namoussé* 97
ni-pré 69
è *noû vis'* 42
« *Orde ruelle* » 68
pré Pâwlus' 28
Pawly 28
**pote-cou* 75
Quiévrain 79
Quièvre-court 79
Quièvre-mont 79
rabôrèfe 91
Remacle 17
Serise 78
°*Sierlet, -ette* 77
Sténwi 42
surustèr 89
vôye du T'neûru 17
Talbot 17
amon Tchène 17
tchèvroûmont 83
tchêvrîmont, -vru- 79-81
Tchôrlumont 82
Tîs´ 41
°*au trabe* 92
Troie 64
°*Vallansay* 97
à *l'vèrdè-vôye* 82
Vernay 56
Verneuil 56
Vis-en-Artois 41
Vissoul 42
Waflin 75
Walansâ, -sé 97
**warfunê* 76
watch'nô 68
watinsé 98
Watte fosse 68
Wattefange 68
wède (*drî ~ rowe, èl ~ nô*) 68

Symon le Werd 68
wèrfa 68

wèrpré 68
wihéssé 68

INDEX ÉTYMOLOGIQUE

- aas* (all.) 44, 45
aat (néerl.) 45, 46
absconsus 73
alīquīd 97
**alira* (abfrq.) 51, 55
**alisa* (abfrq.) 52-56
alnus 51-56
alveus 54
**bēdu* (gaul.) 37
**berbīce* 89
brunna (germ.) 81
bulgarus 74
capræ 81
carpinus 52
cassanus 52
cautela 27
cautio 27
**clēta* (gaul.) 94, 95
clunis 50, 51
Corduba 83
cupere 50
diluvium 59, 61
eamus 50
-ellu 57, 58, 76
**fehu* (abfrq.) 39
filiu 92
fraxinus 52, 54
gaudere 28
**haist* (abfrq.) 47
hasta 46, 47
heerstraat (flam.) 81
**hlaeri* (germ.) 43
horridus 68
hwelp (frq.) 30
-ilis 92
in illo 72
in illo 90
-inus 52, 55 ; *-īna* 91
**kar-* (pré-indoeuropéen) 80
laudare 28
laurus 27
lusca 58
maceria 96
magistru 96
mare 85
**marhskalk* (frq.) 81
mari (germ.) 84
marr (an.) 86
mēdus (germ.) 40
mēta 41
minare 57
montem 79

- mortua* 84
orphanus 75
**parēte* 94, 95
porca 64
porcus trojanus 63, 65
putidus 67
rēte 94, 95
**rēPs* (germ.) 94
rīpa 91
samiare 33, 36, 50, 54
**saur* (abfrq.) 68
-sc- 61, 72
scrofa 64
solea 49
somnus ; *somniculus* 71
**succos* (gaul.) 49
sulcus 50
sus 64
tilius 41
troja 63, 65
tumb (aha.) 70
usitare 71
ūtēnsīliu 92
vadu 30-36
vagīna 30-36
vannus 32
vanu 29, 33
vapor 32
vappa 32
vara 33
varicare 32
variola 33
vascellum 32
Vasconia 30
vastare 30
vastus 32
ventu 29
**verno* (gaul.) 52-56 ; **vernia*
57
vervactu 30
vespa 30-36
**vessīca* 32
vīcus 41
vinu 29
vīpera 30, 36
viscu 30
vīssio 33
**vulpiculu* 30
**wab(i)sa* (frq.) 30
**wad* (germ.) 31
waerschap (m. néerl.) 81
**wagīna* (frq.) 30
**waraita* 30
**wardon* (frq.) 30
**wīhsila* (frq.) 30
**wīpera* (frq.) 30, 36
wōstjan (germ.) 30
wulf (frq.) 30

Table des matières

Introduction et considérations sur l'édition (E.B.)	5
Références	7
Abréviations	13
Avertissement de l'auteur	15
Notes personnelles	17
Note généalogique	17
Termes wallons inédits	19
In memoriam Élisée Legros	20
Notes linguistiques	25
Phonétique et morphologie	27
<i>lawri</i> et le groupe <i>aw</i>	27
<i>w</i> initial dans des mots wallons d'origine latine	29
Maintien d'un ancien -s flexionnel	37
Étymologie et histoire du lexique	44
<i>âsses, âtes</i>	44
La Gleize <i>assoûki, soûkê</i>	49
Remarques sur l'étymologie du substantif <i>au(l)ne</i>	51
Les termes <i>lohe, dilouhe</i> et <i>dilouhî</i>	58
L'origine du type 'truie' ¹	63
Traces anciennes des adjectifs signifiant 'sale'	67
Notes étymologiques	70

Toponymie	79
Étymologie de <i>Chèvremont</i>	79
À propos du toponyme <i>Milmort</i>	84
Compléments à la <i>Différenciation...</i>	89
Lettres dialectales	99
Marie Dubois	101
<i>Lu vî Hozê</i> , pasquille de La Gleize [vers 1870]	105
Remarques sur l' <i>Anthologie de la littérature dialectale de Wallonie</i> de M. Piron	109
Index	137
Table des matières	145

